



GABON

Juillet 2024

CONSULTATIONS DE 2024 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUE DE PRESSE, RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE GABON

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2024 au titre de l'article IV avec le Gabon, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les points de vue du conseil d'administration tels qu'exprimés le 24 mai 2024 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec le Gabon.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour examen par le conseil d'administration le 24 mai 2024. Le rapport a été établi à la suite des entretiens avec les autorités gabonaises sur l'évolution et des politiques économiques du pays, qui ont pris fin le 6 février 2024. La rédaction de ce rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment des entretiens, a été achevée le 10 mai 2024.
- Une **annexe d'information** rédigée par les services du FMI.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Gabon.

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et de données qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site Web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2024 au titre de l'article IV avec le Gabon

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Washington, DC — 24 mai 2024 : Le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) a conclu la consultation au titre de l'Article IV¹ avec le Gabon.

La reprise post-pandémique du Gabon a bien résisté aux chocs récents. L'économie a traversé une période de ralentissement en 2023, à la suite d'une série de perturbations logistiques, d'incertitudes politiques, et de prix élevés du carburant pour les entreprises, mais elle devrait retrouver son niveau de croissance potentielle d'environ 3 pour cent cette année à la faveur de la dissipation des chocs. L'inflation a reculé pour se situer en dessous du plafond régional de la BEAC de 3 pour cent et devrait rester en-dessous de cet objectif en l'absence de chocs additionnels. La position extérieure a également été soutenue par la dynamique des prix élevés du pétrole au cours des récentes années.

Dans le même temps, les déséquilibres budgétaires se sont considérablement aggravés : les importants déficits hors pétrole en 2022–23 ont conduit à une accumulation rapide d'arriérés, ont porté la dette publique à environ 70½ pour cent du PIB, au-dessus du plafond de la CEMAC, et ont pesé sur l'accumulation des réserves.

Dans l'avenir, les perspectives seraient confrontées à des risques majeurs. Les perspectives d'une diminution progressive de la richesse pétrolière pèsent sur les prévisions de croissance à long terme et sur la position extérieure, compte tenu d'une diversification encore modérée hors du secteur pétrolier. La croissance devrait donc ralentir à environ 2⅔ pour cent à long terme, ce qui est insuffisant pour relancer le revenu par tête qui stagne depuis de longues décennies, et les excédents du compte courant devraient progressivement s'amenuiser. S'ils ne sont pas corrigés, les déséquilibres budgétaires créeront des risques de liquidité à court terme et des risques de viabilité de la dette à long terme, pouvant déstabiliser les perspectives macroéconomiques. Les perspectives économiques dépendront donc de la capacité des autorités à faire face à ces risques, à corriger la position budgétaire et faire des progrès sur les réformes relatives à la transparence et à la diversification.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

Évaluation du conseil d'administration²

Les administrateurs ont approuvé le contenu de l'évaluation des services du FMI. Ils ont salué le rebond de la croissance et la baisse de l'inflation au Gabon après de multiples chocs domestiques. Cependant, ils ont noté que le caractère actuellement expansionniste de la politique budgétaire et la persistance de faiblesses structurelles et de gouvernance, amplifiés par les risques externes, posent des défis significatifs pour l'économie. Les administrateurs ont souligné que les perspectives économiques du Gabon dépendront de la capacité des autorités à s'orienter vers un modèle de gouvernance plus transparent et inclusif, tout en corrigeant les déséquilibres budgétaires et en diversifiant l'économie pour stimuler la croissance et lutter contre la pauvreté.

Les administrateurs ont souligné l'urgence d'une consolidation budgétaire décisive pour garantir la viabilité des finances publiques, tout en préservant la capacité à répondre aux importants besoins sociaux et de développement. Ils ont encouragé à une plus grande efficacité budgétaire et l'accroissement des marges budgétaires grâce à l'adoption de mesures fiscales. Ils ont noté qu'assurer une position budgétaire viable à moyen terme nécessiterait l'adoption d'un cadre budgétaire solide pour guider les politiques vers la viabilité. Les administrateurs ont noté qu'un engagement ferme en faveur de bonnes pratiques de gestion des finances publiques sera crucial pour renforcer la position budgétaire. Ils ont salué la consolidation du Compte Unique du Trésor et la numérisation des services du gouvernement, et ont encouragé les autorités à remédier aux lacunes, qui subsistent, relatives à la gestion des entreprises publiques, de la dette et des investissements, ainsi qu'à la gestion de la masse salariale et de la fonction publique. Les administrateurs ont souligné que le renforcement de la position budgétaire du Gabon sera essentiel pour assurer la viabilité de la position extérieure de la CEMAC.

Les administrateurs ont souligné l'importance d'améliorer la gouvernance et la transparence des comptes publics. Ils ont salué l'engagement pris par les autorités dans ce domaine et ont noté que le reporting transparent des comptes publics récents est une première étape importante. Les administrateurs ont appelé à des efforts supplémentaires, notamment la comptabilisation et la présentation exhaustives des comptes publics, des actifs et des passifs du secteur public, la publication des contrats miniers, et une meilleure évaluation de la contribution potentielle des recettes du secteur minier.

Les administrateurs ont convenu que la diversification économique est essentielle pour une amélioration durable des conditions de vie au Gabon. Ils ont noté que des initiatives transversales visant à renforcer la gouvernance, à améliorer l'environnement des affaires et à assurer la fiabilité des infrastructures énergétiques et de transport constitueraient une approche économiquement efficace pour soutenir la croissance du secteur privé. Les administrateurs ont encouragé le renforcement de la solidité du secteur financier, notamment en réduisant les risques découlant du

² À l'issue des délibérations, la Directrice Générale, en sa qualité de présidente du conseil, résume les opinions des administrateurs et transmet ce résumé aux autorités nationales. Une explication des termes convenus utilisés communément dans ces résumés est disponible à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

lien souverain-bancaire, en remboursant les arriérés de l'Etat, et en corrigeant les déficiences qui subsistent dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme (LBA/FT). Les initiatives pour faire face aux vulnérabilités liées au climat devraient également être prioritaires.

Les administrateurs ont souligné la nécessité d'améliorer la mise à disposition, la couverture et la qualité des statistiques économiques afin de promouvoir la transparence et de servir de base plus solide à la prise de décision.

Les administrateurs ont encouragé les autorités à poursuivre leur engagement avec le Fonds Monétaire International, y compris à travers le renforcement des capacités, pour soutenir leurs efforts de réformes.

Gabon : Principaux indicateurs économiques, 2022–26

	2022	2023	2024	2025
		Prél.	Proj. 1/	
Revenu national et prix (variations annuelles en pourcentage)				
PIB réel	3,0	2,3	2,9	2,7
Recettes pétrolières	2,5	2,7	1,7	-0,8
Recettes non pétrolières	3,1	2,2	3,1	3,3
PIB réel par habitant	1,8	0,0	0,7	0,5
Déflateur du PIB	13,6	-7,2	-0,2	-1,8
Prix à la consommation (moyenne)	4,3	3,6	2,1	2,2
Prix à la consommation (fin de période)	5,4	2,3	2,2	2,2
Termes de l'échange	12,3	-21,0	10,6	-1,7
Taux de change effectif réel	-0,7	2,3
Comptes nationaux (en pourcentage du PIB)				
Épargne nationale brute	40,6	38,6	35,9	35,7
Investissement intérieur brut, dont :	30,0	34,2	32,0	32,9
Investissement public	1,8	3,1	3,8	3,9
Masse monétaire et crédit (variation annuelle en pourcentage)				
Monnaie au sens large	15,2	9,7	2,7	0,9
Crédit à l'économie	15,1	16,4	8,2	4,7
Opérations de l'État (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Dettes publiques totales	63,7	70,5	73,1	78,9
Dettes publiques totales (en pourcentage du PIB hors pétrole)	113,2	113,0	115,5	120,0
Solde budgétaire global	-0,7	-1,8	-4,2	-6,4
Solde primaire hors pétrole (en pourcentage du PIB hors pétrole)	-14,1	-14,3	-15,0	-14,9
Recettes publiques	18,4	19,9	18,5	17,5
Recettes pétrolières	9,8	9,9	8,2	6,9
Recettes non pétrolières (en pourcentage du PIB hors pétrole)	15,4	16,0	16,2	16,2
Dépenses publiques	19,1	21,7	23,0	23,9
Secteur extérieur (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Compte des transactions courantes, dont :	10,7	4,4	3,9	2,8
Exportations de biens et services	45,2	41,1	40,5	38,7
Importations de biens et services	27,1	30,4	30,5	30,3
Dettes publiques extérieures	34,5	34,1	30,2	26,7
Réserves internationales brutes (en milliards de dollars) 2/	1,4	1,4	1,4	1,0
Réserves internationales brutes (en mois d'importations prospectives) 2/	2,8	2,7	2,5	1,9
Postes pour mémoire				
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	13 118	12 447	12 782	12 893
PIB nominal par habitant (en dollars)	9 752	9 290	9 308	9 148
PIB nominal hors pétrole (milliards de francs CFA)	7 385	7 761	8 093	8 474
Franc CFA pour un dollar (moyenne)	622,4	606,5
Prix du pétrole brut (Brent, exprimé en dollars le baril)	99,0	82,3	80,6	75,6
Sources : autorités gabonaises, et estimations et projections des services du FMI.				
1/ Les projections reposent sur les politiques telles qu'en vigueur aujourd'hui.				
2/ Les réserves de la CEMAC sont communes et sont attribuées à titre indicatif au Gabon.				



GABON

10 mai 2024

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2024 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPAUX THÈMES

CONTEXTE. En août 2023, à la suite d'un coup d'État qui a renversé le régime en place depuis des décennies, le Gabon a entamé une transition politique majeure. Malgré de nombreuses tentatives de réformes, des années de gestion défailante de la richesse pétrolière, d'inclusion insuffisante et de stagnation des revenus ont fragilisé la situation politique et socioéconomique, conduisant à un changement de pouvoir. Les autorités de transition ont désormais devant elles une occasion unique dans l'histoire du pays de mettre en place un modèle de gouvernance plus transparent et plus inclusif mais pour se départir de pratiques institutionnelles ancrées depuis des dizaines d'années, elles devront déployer des efforts importants de réformes avant de parvenir à un point de non-retour. En outre, le programme mené dans le cadre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et soutenu par le FMI a déraillé peu de temps après la conduite des deux premières revues en 2022 et arrive bientôt à échéance.

Perspectives. Après avoir subi une série de chocs il y a peu, l'économie s'approche de son niveau de croissance potentielle et l'inflation est revenue à un niveau conforme aux objectifs de la politique monétaire. Le déclin de la production pétrolière qui se profile pèse sur les perspectives de croissance car le pays n'a, pour le moment, accompli que des progrès limités en matière de diversification économique et le revenu par habitant ne devrait pas progresser.

Risques. Les principaux risques pour la stabilité macroéconomique du pays tiennent à sa situation budgétaire précaire, qui, en l'absence d'ajustement, risque de devenir non-viable et difficile à financer. La fragilité des finances publiques sape les perspectives de consolidation des réserves régionales de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Thèmes principaux des consultations au titre de l'article IV. Les entretiens ont essentiellement porté sur les principales difficultés auxquelles est confronté le Gouvernement de Transition, à savoir : garantir la gestion transparente des ressources publiques, rétablir la viabilité des finances publiques et améliorer la croissance potentielle, tout en rendant cette dernière plus inclusive.

- Le pays doit impérativement combler ses lacunes en matière de transparence et de gouvernance pour mieux comprendre sa situation budgétaire, gérer efficacement les ressources publiques et créer un climat propice aux entreprises.

- Les déséquilibres budgétaires doivent être urgemment corrigés afin de réduire les risques de liquidités et d'éviter une dynamique de la dette non viable, et de soutenir les objectifs extérieurs de l'union monétaire. Pour répondre à la pression d'obtenir des résultats probants, il convient avant tout de satisfaire les besoins sociaux et en matière d'infrastructures de base plutôt que de mettre en œuvre des projets d'envergure extrêmement risqués, tout en créant une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire grâce à des ajustements qui favoriseront la croissance.
- Surtout, il convient d'appliquer avec détermination des pratiques de gestion des finances publiques strictes, en confiant l'administration des deniers publics à des entités responsables et en se conformant aux règles établies en la matière.
- Le revenu par habitant, qui stagne actuellement, pourrait être amélioré en diversifiant l'économie afin qu'elle ne dépende plus uniquement du pétrole, en réformant les méthodes de gouvernance afin d'améliorer l'environnement des affaires, et en développant les infrastructures physiques et humaines.
- Enfin, le pays doit urgemment intensifier ses efforts pour renforcer la qualité des données.

Approuvé par
Vitaliy Kramarenko
 (Département
 Afrique) et **Bergljot**
Barkbu (Département
 de la stratégie, des
 politiques et de
 l'évaluation)

Les entretiens ont eu lieu à Libreville du 24 janvier au 6 février 2024. L'équipe des services du FMI était composée d'Aliona Cebotari (responsable), de Désiré Kanga, Mahamoud Islam et Chima Simpson-Bell (tous du Département Afrique), de Jean-Baptiste Gros (Département des finances publiques), d'Ayah El Said (Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), de Gomez Agou (représentant résident) et d'Herman Nzebi (économiste local). Carmen Avila-Yiptong (analyste) a apporté son concours à la mission. L'équipe a rencontré le Premier ministre, le Ministre de l'économie et des participations, le Ministre des comptes publics, le Ministre du pétrole, la Ministre de la fonction publique, le Ministre de l'environnement, des parlementaires, des sénateurs, des représentants de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), des représentants de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et des représentants du secteur privé. Vitaliy Kramarenko (Directeur adjoint du Département Afrique), Facinet Sylla (Administrateur pour le Gabon) et Thierry Nguema Affane (Conseiller principal de l'administrateur) ont participé aux entretiens. Félicité Adjahouinou (Coordinatrice administrative) a collaboré à l'établissement du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
ÉVOLUTIONS RÉCENTES, PERSPECTIVES ET RISQUES	6
DÉFIS ET PRIORITÉS POLITIQUES	12
A. Besoin urgent de transparence et de bonne gouvernance	12
B. Assurer la viabilité budgétaire	15
C. En quête d'une forte croissance	22
D. Questions relatives aux données et sauvegardes	24
ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	25
ENCADRÉ	
1. Politiques budgétaires pour 2024	18
GRAPHIQUES	
1. Dépendance à l'égard du pétrole	28
2. Revenu et indicateurs sociaux	29
3. Évolutions du secteur réel	30
4. Évolutions du secteur budgétaire	31

5. Évolutions du secteur monétaire _____	32
6. Évolutions du secteur extérieur _____	33

TABLEAUX

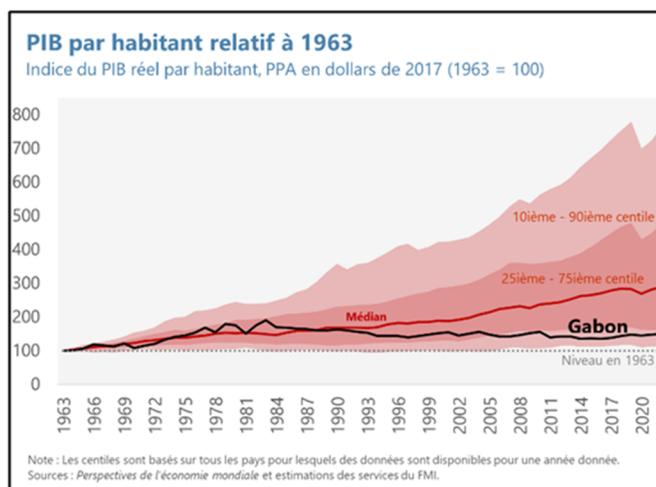
1. Principaux indicateurs économiques, 2020–29 _____	34
2. Comptes de l’administration centrale, 2020–29 _____	35
3. Financement du déficit budgétaire, 2020–29 _____	36
4. Balance des paiements, 2020–29 _____	37
5. Situation monétaire, 2020–25 _____	38
6. Indicateurs financiers du secteur bancaire, 2015–23 (fin de la période considérée) _____	39
7. Capacité à rembourser le FMI, 2022–31 _____	40
8. Décomposition de la dette publique et du service de la dette par créancier, 2022–23 _____	41

ANNEXES

I. Engagements récents : résultats obtenus dans le cadre du programme du MEDC et recommandations formulées par le passé au titre de l’article IV _____	42
II. Évaluation du secteur extérieur _____	46
III. Matrice d’évaluation des risques _____	48
IV. Analyse de la viabilité de la dette _____	50
V. Entités autres que l’administration centrale : caisses de sécurité sociale et entreprises publiques _____	60
VI. Mesures budgétaires visant à accroître les marges budgétaires _____	63

CONTEXTE

1. En août 2023, à la suite d'un coup d'État qui a renversé le régime en place depuis des décennies, le Gabon a entamé une transition politique majeure. Malgré de nombreuses tentatives de réformes, des années de gestion défailante de la richesse pétrolière, d'inclusion insuffisante et de stagnation des revenus ont fragilisé la situation politique et socioéconomique du pays et créé des conditions propices à un coup d'État¹. Bien que la richesse pétrolière dont a bénéficié le Gabon au cours des 60 dernières années ait aidé ce pays de 2,3 millions d'habitants à se hisser au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, elle n'a pas significativement contribué au développement et à la réduction de la pauvreté. Les infrastructures restent sous-développées, un tiers de la population vit dans la pauvreté et le revenu par habitant est désormais à peine supérieur à celui enregistré au début des années 1960 (lorsque la production pétrolière a véritablement débuté) et inférieur d'environ un quart à celui enregistré dans les années 1970 en raison de la diminution des ressources pétrolières (graphique 1). Si les indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation se sont améliorés au fil du temps, ils restent en-deçà de ceux des autres pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et son indice de capital humain est proche de la moyenne de l'Afrique subsaharienne même si le pays est parmi les plus riches de la région. Le chômage s'élève à 36 pour cent mais est plus important chez les jeunes, où il atteint 40 pour cent. Par conséquent, les griefs économiques et sociaux s'accumulent depuis des années.



2. Le Gouvernement de transition, qui devrait rester en place jusqu'en août 2025, se heurte à de graves difficultés économiques et sociales. La population espère que ce changement de régime permettra de rattraper rapidement le retard enregistré en matière de développement et d'opportunités sociales mais les marges de manœuvre budgétaires sont limitées et de plus en plus étroites, car les recettes pétrolières s'amenuisent. Les autorités s'efforcent de régler les questions urgentes tout en débutant un travail de fond sur des politiques à long terme. Au cours des premiers mois de la transition, elles ont commencé à rembourser les arriérés extérieurs et intérieurs, ont rectifié les comptes budgétaires pour 2021–22 et adopté le budget pour 2024 en tenant compte de recettes et de dépenses non incluses auparavant. Par ailleurs, elles ont adopté le Plan National de Développement pour la Transition (2024–26) et

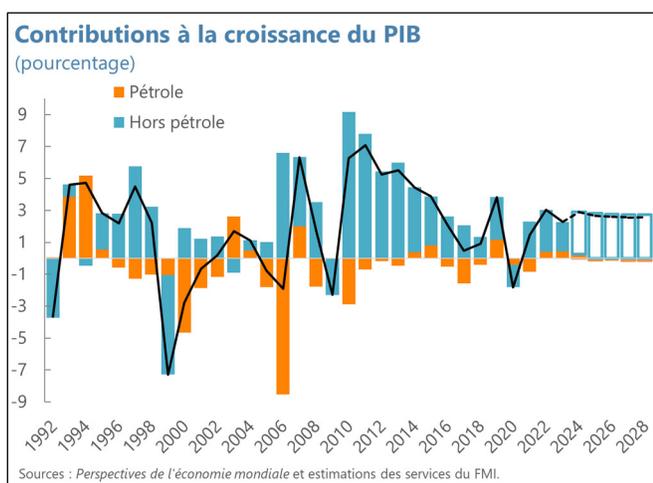
¹ Les recherches des services du FMI sur les causes de la fragilité politique et des coups d'État montrent que les risques de coup d'État au Gabon ont atteint leur paroxysme entre 2020 et 2023 du fait de l'histoire récente du pays en la matière, de la jeunesse de sa population, de sa croissance inférieure à la moyenne, de sa faible inclusion sociale et politique, et de sa mauvaise gouvernance (voir document du travail du FMI, « [Political Fragility : Coups d'État and their Drivers](#) », WP/24/34).

instauré un dialogue politique avec toutes les parties prenantes en vue d'une réforme prochaine des institutions politiques, économiques et sociales. Le Plan National de Développement repose sur cinq piliers : les réformes politiques et institutionnelles, le développement des infrastructures stratégiques, l'intensification de la diversification économique, l'amélioration du capital humain et de l'inclusion sociale, et la durabilité environnementale et la résilience aux changements climatiques.

3. Le programme soutenu par le FMI a déraillé peu de temps après l'achèvement des deux premières revues en 2022 et arrive bientôt à échéance. L'effondrement des prix du pétrole en 2020 lors de la pandémie a contraint les autorités à solliciter l'aide du FMI pour un programme dans le cadre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) sur trois ans, approuvé en juillet 2021. Seules deux revues ont été menées à bien en juin 2022 car les performances budgétaires se sont détériorées et les réformes structurelles ralenties en amont des élections d'août 2023 (Annexe I). Le programme doit prendre fin en juin 2024 et il n'est plus possible de le relancer en le prolongeant pour une courte durée.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES, PERSPECTIVES ET RISQUES

4. La reprise de l'économie gabonaise après la pandémie a été satisfaisante compte tenu des chocs survenus récemment. Le taux de croissance économique est resté proche de son niveau potentiel de 3 pour cent en 2022, puis a ralenti et atteint 2 $\frac{1}{3}$ pour cent en 2023 en raison des différents chocs domestiques sur l'activité économique. Il s'agit notamment de perturbations du transport ferroviaire imputables à plusieurs glissements de terrain et à des contraintes de capacité qui ont pénalisé les exportations de manganèse et de bois, de l'incertitude politique autour des élections, d'interruptions de l'approvisionnement en énergie et de l'augmentation du prix du carburant aux entreprises qui ont aidé à subventionner la consommation en carburant des ménages. Comme point positif, la croissance a été stimulée par des investissements massifs, notamment une hausse des dépenses publiques avant les élections. L'activité économique devrait rebondir et retrouver son taux de croissance potentiel en 2024 avec l'atténuation des chocs et la reprise progressive des secteurs dépendants du transport ferroviaire, même si les exportations de bois seront quelque peu freinées par le ralentissement des perspectives de la demande en Asie. À moyen terme, la croissance des services, des activités de construction et de la production agricole (grâce à l'arrivée à maturité des exploitations d'huile de palme et de caoutchouc) devrait compenser le déclin à long terme de la production pétrolière. Le taux de croissance de 2 $\frac{2}{3}$ pour cent prévu à moyen terme est globalement cohérent avec la croissance



démographique attendue mais ne devrait pas modifier le revenu par habitant dans un avenir proche.

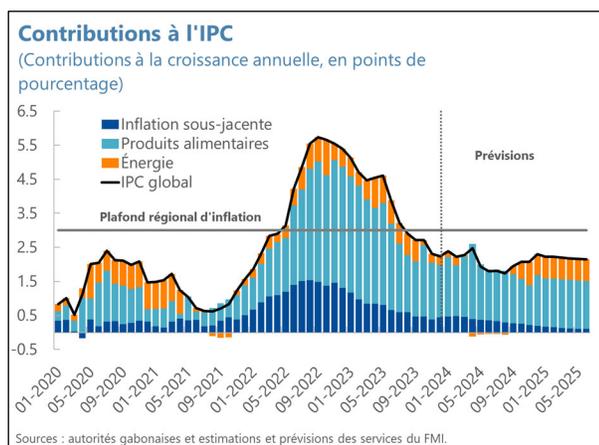
5. L'inflation est repassée sous le seuil de 3 pour cent de la banque centrale. Après avoir atteint un niveau inédit de 6 pour cent (en glissement annuel) en 2022 en raison de l'augmentation du coût des denrées alimentaires et du logement, l'inflation a baissé à 2½ pour cent en décembre 2023, la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires, ainsi que l'appréciation du taux de change effectif réel, ayant permis de réduire les pressions sur les prix domestiques. À moyen terme, l'inflation devrait rester en-deçà du plafond régional de 3 pour cent, car elle sera contenue par la baisse des prix du pétrole, la faible inflation importée et la résorption progressive des écarts de production.

6. Le cours élevé du pétrole en 2022–23 n'a eu qu'une incidence positive modérée sur la position extérieure du pays et les pressions devraient s'accroître à moyen terme.

Les réserves de change—attribuées à titre indicatif au Gabon par l'union monétaire— ont légèrement augmenté au cours des deux dernières années grâce à des recettes pétrolières accrues et représentent 2,7 mois d'importations (graphique de gauche)². Cette amélioration s'explique par des exportations de pétrole plus importantes, mais a été freinée par des importations en hausse (certainement liées aux politiques budgétaires expansionnistes) et des sorties de capitaux (potentiellement liées à l'accumulation de recettes pétrolières à l'étranger ; graphique de droite). Les services du FMI estiment que l'excédent du compte courant s représentait en moyenne 7,5 % du PIB en 2022–23³. Ils prévoient une détérioration du solde des transactions courantes—qui parviendra à l'équilibre à la fin de l'horizon de projection—en raison d'un déclin des prix du pétrole et d'un

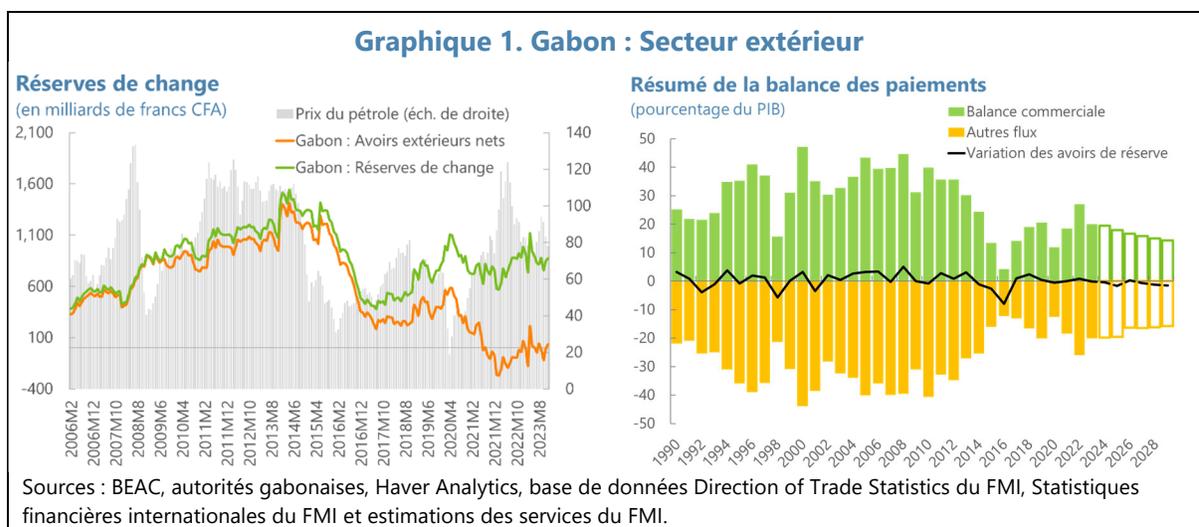
ralentissement de la production pétrolière. Cette situation, associée à des perspectives plus mitigées concernant le compte des opérations financières – en raison d'importants amortissements d'euro-obligations au cours de la période 2025–30, d'un resserrement des marchés financiers mondiaux et d'un montant d'appui budgétaire négligeable à politiques budgétaires inchangées — pourraient affaiblir la position extérieure du Gabon et de l'union monétaire,

toutes deux évaluées comme étant modérément plus faibles que ce qu'impliquent les fondamentaux et des politiques souhaitables (Annexe II).



² Même si les engagements extérieurs du Gabon sont quasiment équivalents, les réserves sont en réalité mises en commun au niveau de l'union monétaire. Le pays a pleinement accès aux réserves régionales, qui représentaient environ 4 mois d'importations de la CEMAC à la fin 2023.

³ La balance des paiements retenue pour 2022–23 est basée sur les estimations des services du FMI car les données recueillies après 2021, dernière année pour laquelle on dispose de la balance des paiements définitive, font actuellement l'objet de révisions continues et majeures.



7. La situation budgétaire du Gabon s’est considérablement détériorée en amont des élections de 2023, exerçant des pressions sur la liquidité et la viabilité budgétaire. Le déficit primaire hors pétrole s’est creusé, passant, selon les informations disponibles, de 7 pour cent du PIB hors pétrole en 2021 à 14 pour cent en 2022–23, soit environ 11 points de pourcentage de plus que l’objectif visé pour fin 2023, à échéance du programme (graphique 2). L’augmentation du déficit s’explique par des dépassements budgétaires et l’absence d’efforts d’ajustement avant les élections d’août 2023, mais également par la volonté du Gouvernement de transition d’améliorer la transparence des comptes budgétaires en y inscrivant des dépenses extrabudgétaires qui n’y figuraient pas auparavant⁴. Le déficit a de plus en plus été financé par des arriérés, dont l’encours à fin 2023 est estimé à 12,6 pour cent du PIB selon les nouvelles informations rendues disponibles. La dette publique globale a dépassé le seuil de 70 pour cent du PIB fixé par la CEMAC à la fin de l’année 2023, une fois prises en compte toutes les dettes et obligations en souffrance⁵.

⁴ Bien qu’il soit difficile de distinguer clairement les effets des nouvelles données divulguées de l’augmentation des dépenses, au moins 4½ points de pourcentage du PIB hors pétrole des dépenses extrabudgétaires, y compris les primes versées aux employés, ont été inclus dans les données finales de 2022, entraînant une détérioration équivalente du solde primaire hors pétrole. À ce jour, les dépenses extrabudgétaires ont uniquement été inscrites aux comptes budgétaires de 2022 et de la première moitié de 2023.

⁵ Ce chiffre est à comparer aux 57,4 pour cent du PIB à la fin 2023 communiqués par les autorités, qui n’incluent pas les bons du Trésor (3,3 pour cent du PIB), les arriérés (estimés à 9 pour cent du PIB net des instances qui ne sont pas encore de la dette) et la dette contentieuse (0,8 pour cent du PIB).

Graphique 2. Gabon : Résultats budgétaires

Position fiscale : Dette et solde primaire hors pétrole (pourcentage)



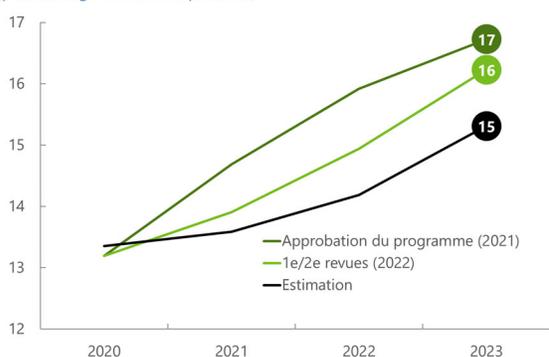
Arriérés et Flottement

(Stock en fin de 2023, sauf indication contraire)

	milliards francs CFA	Pourcentage du PIB	Pourcentage du PIB non pétrolier
Extérieur	123	1.0	1.6
Multilatéraux	23	0.2	0.3
Bilatéraux	42	0.3	0.5
Commerciaux	59	0.5	0.8
Intérieur	1,445	11.6	18.6
TVA*	152	1.2	2.0
Arriérés de fournisseurs/flottement*	1,000	8.0	12.9
Arriérés de salaire	107	0.9	1.4
Arriérés de pension	56	0.4	0.7
Dette de sécurité sociale	34	0.3	0.4
Dette légale	96	0.8	1.2
Total	1,568	12.6	20.2

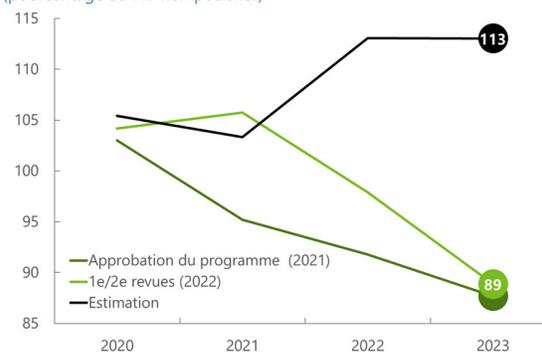
* En date de juin 2023.

Recettes fiscales non pétrolières (pourcentage du PIB non pétrolier)



Dette publique

(pourcentage du PIB non pétrolier)

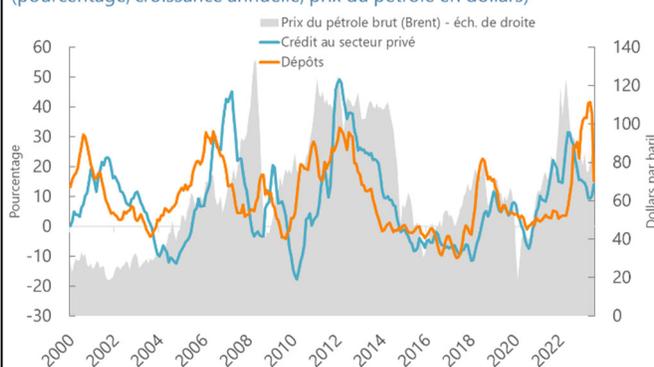


Sources : autorités gabonaises et estimations des services du FMI.

8. Les conditions financières restent accommodantes malgré un durcissement de la politique monétaire. L'augmentation des recettes pétrolières et le contrôle plus strict, par la banque centrale, du rapatriement des bénéfices générés par les entreprises exportatrices ont conduit à une hausse des dépôts et à un excédent des réserves bancaires (graphique 5). Cette dynamique couplée à la politique budgétaire plus expansionniste, ont stimulé la demande privée et alimenté une croissance rapide et généralisée du crédit au secteur privé au cours de la période 2022–23. Les conditions monétaires sont donc restées accommodantes au cours des deux dernières années, malgré la hausse cumulée du taux directeur de 175 points de base pour se situer à 5 pour cent depuis novembre 2021. Le crédit au Gouvernement a lui aussi augmenté

Croissance du crédit et des dépôts

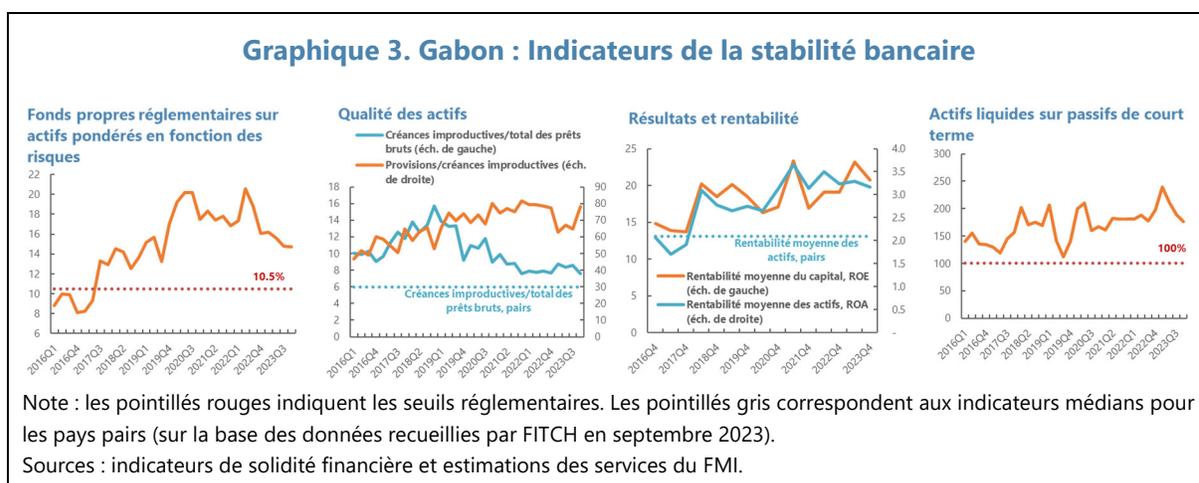
(pourcentage, croissance annuelle, prix du pétrole en dollars)



Note : La moyenne mobile sur trois mois de la croissance annuelle est présentée ici.
Sources : autorités gabonaises et estimations des services du FMI.

rapidement pour financer l'expansion budgétaire : l'exposition des banques au souverain s'élève à 26 pour cent du total des actifs, soit un niveau supérieur à la moyenne de 17 pour cent enregistrée dans les pays émergents. En revanche, les conditions extérieures ont quelque peu freiné les évolutions en 2023, le taux de change réel effectif s'étant apprécié et les écarts obligataires du Gabon ayant augmenté pour se situer dans la zone de détresse (900–950 points de base), bien qu'ils se soient améliorés en début avril 2024 (500–550 points de base) (graphique 4).

9. Les indicateurs prudentiels des banques restent largement au-dessus des normes mais des facteurs de vulnérabilité subsistent. L'adéquation des fonds propres a baissé pour se situer à 14,7 pour cent des actifs pondérés des risques, soit au-dessus des exigences réglementaires. Avec l'expansion rapide du crédit, la qualité des actifs s'est détériorée en 2023 et demeure en-deçà de celle des pays pairs, et le taux de provisionnement a diminué au cours de la même période, mais ces deux indicateurs s'étaient améliorés à la fin de l'année 2023 (graphique 3 et tableau 6). Dans le même temps, la forte exposition des banques au souverain (un tiers des actifs) et un cycle pétrolier favorable ont contribué à consolider la liquidité et la rentabilité des banques au cours des dernières années. Toutefois, ces mêmes facteurs comportent des risques intrinsèques : une chute des prix du pétrole risquerait d'inverser la dynamique du cycle de crédit et d'exercer des pressions supplémentaires sur la qualité du crédit et la solvabilité, tandis que l'augmentation du risque de crédit souverain dans la région et l'importance des arriérés domestiques au Gabon pourraient affecter négativement la rentabilité des banques et la qualité de leurs actifs. La liquidation des trois banques publiques en faillite se poursuit, deux d'entre elles ont déjà été placées sous liquidation judiciaire. Ces défis et d'autres dans le secteur bancaire ont été discutés dans le cadre des consultations entre la CEMAC et les autorités de surveillance régionales.



10. L'évaluation par le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) en 2023 des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) du Gabon montre une faible conformité avec les normes du GAFI et un faible niveau d'efficacité dans tous les domaines. Les manquements recensés rendent le pays

extrêmement vulnérable au blanchiment de capitaux, notamment en ce qui concerne les produits de la corruption et les crimes environnementaux, y compris dans le secteur des industries extractives. L'évaluation considère également que le risque de financement du terrorisme est élevé du fait de la proximité du Gabon avec des pays confrontés à une menace terroriste importante, de la prévalence des paiements en espèces et des systèmes de paiement informels, de la porosité des frontières et du risque d'exploitation d'organisations à but non lucratif à des fins de financement du terrorisme.

11. Les perspectives sont dominées par des risques de dégradation (annexe III). D'une part, la croissance hors pétrole pourrait être stimulée par un démarrage plus rapide que prévue de la production de fer et une reprise plus forte de l'activité et de la confiance des entreprises, bien que les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures puissent constituer une limite effective à cette reprise. À court terme, les politiques budgétaires pourraient également donner une impulsion plus forte à la croissance si elles sont plus accommodantes que prévu dans le scénario de référence, avec les risques de détérioration qui en découlent à moyen terme. En revanche, l'incapacité à mener à bien les réformes structurelles et de transparence nécessaires et à remédier aux déséquilibres budgétaires (voir ci-dessous) pourrait retarder la reprise des flux d'investissement, entraîner un durcissement persistant des conditions financières, et aggraver l'instabilité sociale et macroéconomique. L'assouplissement des conditions budgétaires risque également d'entraîner une poussée de l'inflation. Enfin, la forte volatilité des prix du pétrole présente un double risque : une baisse des cours présenterait des risques pour la position extérieure du pays, sa croissance, la santé de son système bancaire et sa situation budgétaire, et l'effet inverse en cas d'une hausse des prix du pétrole.

Tableau 1. Gabon : Principaux indicateurs économiques, 2020–29

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
			Est.	Proj.						
Croissance du PIB réel	-1.8	1.5	3.0	2.3	2.9	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6
Pétrole	-2.4	-4.9	2.5	2.7	1.7	-0.8	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0
Hors pétrole	-1.7	2.8	3.1	2.2	3.1	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2
Inflation (fin de période, croissance annuelle)	1.6	1.7	5.4	2.3	2.2	2.2	2.3	2.3	2.4	2.5
Compte courant (en pourcentage du PIB)	-0.5	3.3	10.7	4.4	3.9	2.8	1.8	1.1	0.5	0.0

Sources : autorités gabonaises et estimations des services du FMI.

Point de vue des autorités

12. Les autorités partagent globalement les perspectives concernant la croissance et l'inflation, mais sont un peu plus optimistes en ce qui concerne les perspectives du secteur extérieur. Elles ont souligné des risques haussiers provenant de la production de fer une fois les infrastructures de transport nécessaires mises en place, et d'une relance des investissements dans le secteur pétrolier si les négociations prévues avec certains opérateurs aboutissent, ce qui pourrait contribuer à stabiliser les niveaux de production dans ledit secteur. Les perspectives des autorités pour le secteur extérieur sont plus favorables, avec une amélioration du compte courant

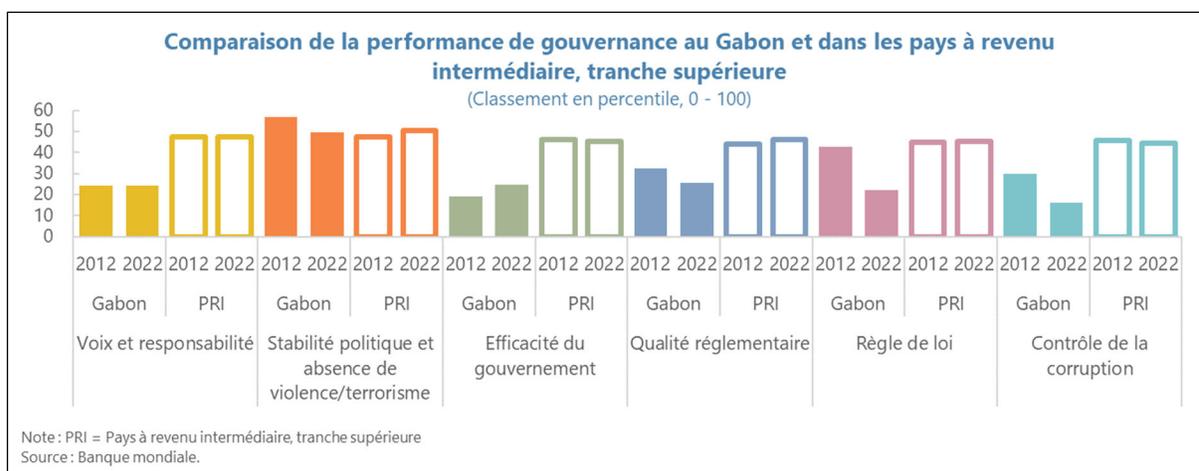
et des entrées d'IDE sur la base des progrès réalisés en matière de diversification, ce qui permettrait d'accélérer l'accumulation plus rapide des réserves à moyen terme.

DÉFIS ET PRIORITÉS POLITIQUES

Le Gabon se heurte à trois défis majeurs : une mauvaise gouvernance, une détérioration significative de la viabilité budgétaire et un faible niveau de croissance par habitant. Les discussions de politiques avec les autorités se sont concentrées sur ces défis, ainsi que la nécessité d'améliorer la qualité des données.

A. Besoin urgent de transparence et de bonne gouvernance

13. La poursuite de la bonne gouvernance et la transparence est un des prérequis pour la réalisation des autres priorités : la viabilité budgétaire et une croissance plus forte. La perception d'une corruption systémique pratiquée sous le précédent régime—corroborée par des enquêtes et des poursuites à l'étranger, ainsi que par des performances régulièrement faibles au niveau des indicateurs de gouvernance de la banque mondiale—a terni la situation politique, économique, judiciaire et sociale du Gabon au cours des dernières décennies. Les défis les plus importants concernent la gestion des ressources pétrolières, où le manque de transparence sur les contrats, la production et le partage des revenus ne permet pas de connaître précisément le montant des fonds disponibles pour les dépenses publiques. Dans les autres domaines, la sous-déclaration des postes de dépenses (par exemple, la présidence, la masse salariale), le manque de données relatives aux entreprises publiques, et la dissimulation de comptes bancaires en dehors du —ou inaccessible par le— Trésor rendent également difficile l'évaluation de la véritable situation budgétaire et les pressions pesant sur la liquidité, de même que la prise de décisions éclairées. Les services du FMI ont trouvé que la mauvaise gouvernance est l'une des principales causes du coût élevé et de la volatilité des coûts d'emprunt du Gabon (document de la série des questions générales, « Déterminants des spreads souverains dans les pays émergents : Implications pour le Gabon ») et l'un des principaux obstacles à la conduite des affaires.



14. Les autorités de transition ont commencé à améliorer la transparence et la gestion budgétaire mais elles devront poursuivre leurs efforts. Comme indiqué plus haut, des dépenses extrabudgétaires précédemment exclues ont été incluses dans les comptes budgétaires pour la période 2022–23 et dans la Loi de Finances de 2024, même si elles révèlent une position budgétaire nettement dégradée. Les autorités ont également pris des mesures pour mieux suivre et gérer les ressources publiques à partir du Compte Unique du Trésor grâce à une plateforme dédiée, qui devrait être pleinement opérationnelle au cours de la première moitié de l'année 2024. La dématérialisation de plusieurs processus ayant trait à la gestion des finances publiques, notamment le paiement des impôts, a également débuté. Toutefois, les méthodes bien ancrées de l'administration publique telle que pratiquée depuis des décennies pourraient entraver les progrès en matière de transparence et de gouvernance, et ralentir, voire stopper, cet élan de réformes.

15. Au vu du manque important de données dont a hérité le Gouvernement de transition, ce dernier doit avant toute chose se concentrer sur l'établissement d'un bilan complet des flux budgétaires et des postes du bilan. Cela suppose de recenser toutes les sources de recettes publiques, et de faire un inventaire et mettre en place un registre des actifs de l'État (au Gabon et à l'étranger) et des passifs, au besoin dans le cadre d'un audit approfondi conduit par un cabinet international de renom.

- Pour faire la lumière sur les ressources dont dispose le Gouvernement dans le secteur extractif, tous les contrats miniers, y compris les contrats pétroliers, devraient être publiés conformément à la législation en vigueur. Les autorités ont indiqué qu'elles travaillaient sur les modalités pratiques pour la publication des contrats pétroliers, sous réserve des clauses de confidentialité figurant dans les contrats existants. Un audit réalisé par un cabinet international spécialisé et réputé pourrait également permettre d'évaluer les coûts d'extraction du pétrole – déclarés par les entreprises exploitantes – qui déterminent les recettes partagées avec l'État, et de clarifier les obligations financières mutuelles des parties prenantes du secteur pétrolier. Il conviendrait également de renforcer le reporting dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), à laquelle le Gabon a été réadmis en 2021. Enfin, il est essentiel de renforcer la transparence dans le secteur aurifère en s'efforçant de formaliser ses activités et d'évaluer ses recettes potentielles en vue de les faire intégrer dans le budget.
- En ce qui concerne les passifs, la centralisation de la comptabilisation, de la production des rapports et de la gestion de tous les engagements de l'État au sein de la Direction Générale de la Dette contribuera à garantir l'intégrité et la bonne gestion de la dette publique. Le Gouvernement a déjà mandaté un audit de ses arriérés intérieurs et devrait poursuivre ses efforts en ce sens en recensant et publiant la totalité de l'encours des arriérés en tant que passif du gouvernement, ainsi qu'en adoptant une stratégie pour leur apurement.
- Après avoir rendu transparentes les données budgétaires de 2022 et 2023, ces efforts devraient être étendus aux données antérieures à 2022, en commençant par les années les plus récentes.

- Toutes les opérations budgétaires réalisées par des instances dirigeantes, y compris la présidence telles que les recettes, les dépenses, et les ventes et acquisitions d'actifs, le cas échéant, devraient être intégrées au budget aux fins d'approbation, de suivi et de communication transparente des informations au public, au même titre que les autres données budgétaires, conformément aux meilleures pratiques en matière de gestion des finances publiques.
- Les rapports annuels sur les comptes de l'État établis par la plus haute institution de contrôle (la Cour des comptes), y compris pour les années précédentes, devraient être publiés, conformément aux dispositions de la législation en vigueur.

16. Les efforts de transparence devraient s'étendre à toutes les opérations réalisées par l'État. Tout d'abord, le Gouvernement devrait publier à temps les données budgétaires analytiques et celles de la dette, sur une base trimestrielle et annuelle, y compris les revenus et les états financiers des fonds liés à l'extraction pétrolière et minière (par exemple, la provision pour investissements diversifiés (PID) et la provision pour investissements hydrocarbures (PIH), les fonds pour la formation et les fonds pour la réhabilitation des sites) qui soutiennent l'exécution du budget. Outre l'administration centrale, sur laquelle peu d'informations sont disponibles, les entreprises publiques et autres entités parapubliques devraient obligatoirement communiquer et publier leurs états financiers certifiés⁶. Au début de l'année 2024, le Gouvernement a établi un département chargé des actifs de l'État, qui dépend du Ministère de l'Economie et devrait contribuer à renforcer la gestion et le contrôle des entreprises publiques et des actifs détenus par l'État. Pour identifier systématiquement les lacunes en matière de transparence, le gouvernement pourrait entreprendre une évaluation de la transparence budgétaire et une évaluation diagnostique de la gouvernance avec le concours du FMI.

17. La bonne gouvernance devrait également être renforcée dans d'autres domaines, notamment la gestion des finances publiques, le cadre général de la lutte contre la corruption, et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

- La transparence et la bonne gestion des ressources publiques dépendent largement du renforcement des pratiques en matière de gestion des finances publiques (voir ci-dessous).
- Le cadre de lutte contre la corruption doit être consolidé et appliqué. Bien que la corruption constitue une infraction au regard de la loi gabonaise, cette dernière doit être appliquée de manière adéquate, en particulier pour combattre cette pratique aux plus hauts niveaux, renforcer le fonctionnement et l'indépendance des institutions anticorruption et du système judiciaire, et améliorer l'état de droit, en particulier en matière d'exécution des contrats et la protection des droits de propriété.
- En ce qui concerne la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les mesures prioritaires recensées par le [GAFI dans sa récente évaluation](#) et qui

⁶ Les entreprises concernées seraient notamment la compagnie pétrolière de l'État (GOC), le producteur de pétrole Assala (récemment acquis par l'État), la Société équatoriale des mines (SEM), la Caisse des dépôts et consignation du Gabon (CDC), la raffinerie SOGARA, le Fonds souverain de la République gabonaise (FSRG) et son Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), et la compagnie aérienne Fly Gabon (créée il y a peu).

restent à mettre en œuvre comprennent (a) l'intensification de la déclaration et de l'analyse des activités suspectes ; (b) le renforcement des enquêtes et de poursuites en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ; (c) l'identification et la surveillance des organisations à but non lucratif à haut risque ; (d) la désignation d'autorités de contrôle LBC/FT chargées de surveiller les entreprises et les professions non financières présentant un risque élevé, notamment les négociants en pierres et métaux précieux ; (e) une plus grande transparence en matière de propriété effective des personnes morales. Les autorités ont récemment procédé à une évaluation nationale des risques et soumis un plan d'actions sur deux ans à l'organe de surveillance (Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale) afin de remédier aux lacunes susmentionnées. Une nouvelle réglementation régionale applicable aux institutions financières entrera en vigueur en juillet 2024. Il est recommandé d'accélérer la mise en œuvre des autres réformes prévues, notamment la désignation d'autorités de surveillance chargées de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour les négociants en pierres et métaux précieux, et les agents immobiliers, ainsi que des mesures visant à améliorer la transparence en matière de propriété effective des personnes morales.

Point de vue des autorités

18. Les autorités ont souligné que l'amélioration de la transparence et de la gouvernance constitue une priorité. Elles considèrent la transparence comme une promesse forte du régime militaire aux populations Gabonaises. Elles ont fait noter que réaliser des progrès tangibles pourraient prendre du temps, compte tenu des décennies de mauvaise gouvernance. Toutefois, elles sont déterminées à mener à bien les réformes engagées, telles que l'amélioration de la transparence sur les données budgétaires. Elles ont noté en particulier la nécessité d'avoir une meilleure compréhension du secteur pétrolier. Elles ont souligné que l'acquisition récente d'Assala et d'Addax (deux compagnies pétrolières) leur donnera plus de visibilité sur les flux du secteur et ont réaffirmé leur disposition à publier les contrats pétroliers et les audits y afférents, en tenant compte des contraintes de confidentialité liées aux contrats existants. Elles ont également réitéré leur engagement à identifier et à enregistrer les biens publics, y compris ceux obtenus de manière illicite par des individus ou des entreprises.

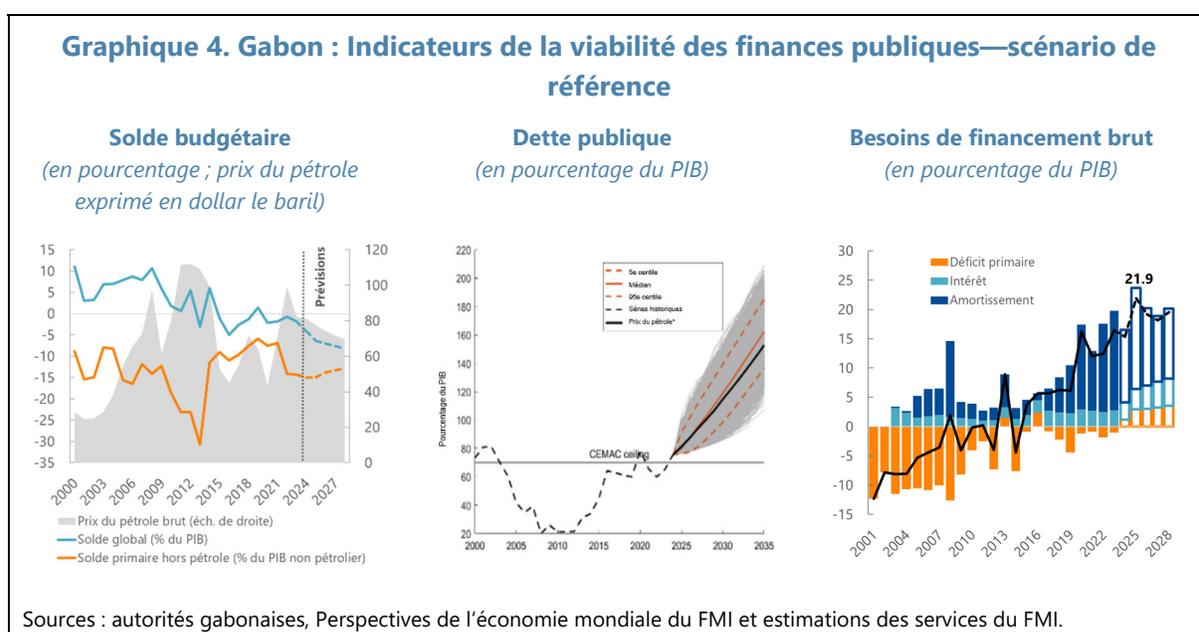
B. Assurer la viabilité budgétaire

Pour garantir la viabilité de sa situation budgétaire, il faudra procéder à un ajustement à court terme, mettre en place un cadre permettant d'ancrer et d'orienter les décisions budgétaires à plus long terme, et améliorer les pratiques en matière de gestion des finances publiques afin d'appuyer la mise en œuvre des politiques.

Retourner à une situation budgétaire plus saine

19. En l'absence d'ajustement, la situation budgétaire deviendrait non-viable et difficile à financer. Compte tenu du nombre limité de mesures d'ajustement prévues en 2024 et au-delà, le déficit hors-pétrole devrait se maintenir à son niveau de 2022–23 sur la période de projection

(encadré 1, graphique 4). Les besoins de financement importants qui en découlent (19 % du PIB en 2024–25), combinés à un durcissement des conditions de financement, dans un contexte de tarissement des appuis budgétaires, de taux d'intérêt mondiaux élevés et de marchés régionaux déjà surexposés au souverain, pourraient donner lieu à des gaps de financements significatifs et une accumulation accrue d'arriérés intérieurs ou à une exposition excessive des banques à la dette souveraine⁷. Même s'ils sont financés, ces déficits maintiendraient la dette publique sur une trajectoire ascendante avec une forte probabilité (selon l'évolution des prix du pétrole), en raison de la baisse de la production pétrolière et de la dynamique défavorable générée par la croissance faible et les taux d'intérêt élevés. L'analyse de la viabilité de la dette indique que le risque de surendettement est élevé si les politiques actuelles se poursuivent sans correction (annexe IV). Le risque de surendettement peut être réduit et le déficit peut être ramener à des niveaux finançables grâce à l'ajustement budgétaire recommandé.



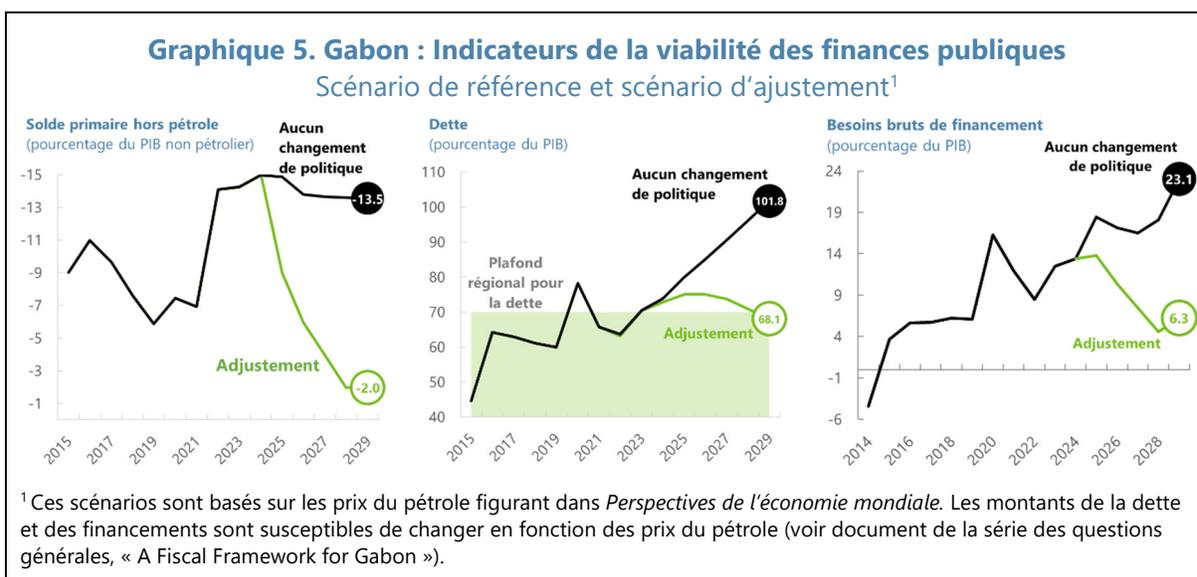
20. Les risques pesant sur les perspectives du scénario de référence restent élevés.

La volonté des autorités de mettre en œuvre des projets de grande ampleur dont les rendements sont incertains représente un risque considérable pour le scénario de référence susmentionné. De plus, la fragmentation de la politique budgétaire—non seulement entre les ministères mais aussi à la présidence—risque de fragiliser d'avantage la fonction de politique budgétaire. Enfin, la pratique qui consiste à recourir aux dépenses extrabudgétaires, si elle n'est pas abandonnée, pourrait empêcher une bonne compréhension de la situation et les risques budgétaires.

21. Pour garantir la viabilité de sa situation budgétaire, il faut procéder à un ajustement important à court terme. Selon les estimations des services du FMI, une réduction du déficit primaire hors-pétrole de 14 pour cent à environ 2 pour cent du PIB hors-pétrole d'ici à 2027–28

⁷ Le remboursement massif d'euro-obligations (3 pour cent du PIB) s'ajoute aux besoins de financement pour 2025. Une obligation bleue émise en août 2023 avait pour objectif de préfinancer les remboursements à venir mais a été largement utilisée pour compenser le remboursement des dettes échues en 2031.

(soit un ajustement représentant actuellement 6 à 7 pour cent du PIB) contribuerait à stabiliser puis à inverser la dynamique de la dette et ramènerait les besoins de financement à des niveaux plus acceptables (graphique 5). Bien que cet ajustement soit important, il est comparable à de nombreux ajustements budgétaires et à l'expérience du pays⁸. En outre, il existe une incertitude autour de l'effort budgétaire nécessaire pour corriger la dynamique de la dette, à la fois parce que de meilleures performances qu'anticipées dans le secteur pétrolier pourraient réduire l'ajustement nécessaire et que des sources d'épargne potentiellement inexploitées permettraient de réduire l'effort d'ajustement budgétaire. D'une manière générale, la faisabilité de l'ajustement dépend de la volonté politique des autorités, et l'analyse de la viabilité de la dette montre la dette serait viable dans sous ce scénario d'ajustement (annexe IV).



22. Compte tenu de l'ampleur de l'ajustement recommandé, il est nécessaire de mobiliser les recettes et de réduire les dépenses. Les efforts d'ajustement pourraient porter sur la réduction des exonérations fiscales (notamment les exonérations discrétionnaires), l'élimination des insuffisances en matière de taxation directe, la suppression progressive des subventions aux carburants et du soutien aux entreprises publiques déficitaires, et la rationalisation de la masse salariale et des fonctions de l'État (voir annexe IV pour une présentation détaillée des mesures fiscales et de dépenses possibles). L'achèvement de la dématérialisation de la déclaration des recettes, des paiements et des dépenses, et l'opérationnalisation de l'interconnexion des systèmes informatiques tout au long de la chaîne d'exécution du budget viendraient également à l'appui de l'effort d'ajustement. Dans le même temps, l'ajustement devrait être favorable à la croissance, protéger les plus vulnérables et laisser une marge de manœuvre pour les dépenses d'investissement dans les infrastructures de base et les besoins sociaux.⁹

⁸ L'analyse de la littérature et de la pratique en matière d'ajustement budgétaire montrent que la plupart des efforts d'assainissement impliquent une amélioration annuelle moyenne du solde primaire corrigé des variations cycliques de l'ordre de 1 à 2 pour cent du PIB ([IMF WP/23/63](#)), avec une médiane proche de 5 pour cent du PIB ([IMF WP/14/179](#)).

⁹ La Banque mondiale aide les autorités à réorganiser leur protection sociale et à mieux cibler les bénéficiaires.

Encadré 1. Politiques budgétaires pour 2024

Le budget pour 2024 a été approuvé peu de temps après le coup d'État et visait à ramener le déficit primaire hors-pétrole à 6 pour cent du PIB hors pétrole, contre 14 pour cent en 2023 (tableau 2). Bien que transitoire, ce budget tranche grandement avec la sous-déclaration des recettes et des dépenses des années précédentes. Il est toutefois peu probable qu'il permette d'atteindre les objectifs budgétaires, compte tenu des mesures d'ajustement limitées et des nouvelles initiatives en matière de dépenses. En ce qui concerne les recettes, le budget prévoit quelques mesures de politique fiscale (révision des droits d'exportation imposés aux minerais et aux produits dérivés du bois, et rationalisation de certaines incitations fiscales) et mesures d'administration fiscale (comme la dématérialisation de la déclaration et du paiement des impôts, et la facturation électronique de la TVA), mais ces mesures pourraient ne pas produire l'augmentation souhaitée des recettes de 16 pour cent des recettes hors pétrole en 2023 à 17,5 pour cent en 2024. S'agissant des dépenses, les mesures ci-après ont été adoptées dans le cadre du budget ou annoncées par la suite, ce qui, selon les estimations des services du FMI, pourraient accroître les dépenses par rapport à 2023 et par rapport au budget :

- Le Gouvernement a régularisé de nombreux postes qui étaient de facto pourvus, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et a annoncé d'importants recrutements en 2024, augmentant la masse salariale de 1 pour cent du PIB hors pétrole.
- Les autorités ont annoncé une nouvelle série d'exonérations fiscales sur les denrées alimentaires, les transports et les matériaux de construction, pour un coût annuel d'environ 0,6 pour cent du PIB.
- Après l'adoption du budget, le Gouvernement a annoncé de nouvelles initiatives, telles que l'acquisition de deux sociétés pétrolières (Assala, la deuxième plus grande du Gabon, et Addax), la création d'une compagnie aérienne nationale (Fly Gabon), adossée à la compagnie régionale dont l'État est devenu actionnaire majoritaire, la création d'une nouvelle banque de développement, la construction d'un centre de conférence public (Cité de la démocratie) et d'un centre administratif, l'édification d'un second aéroport et le rachat de la majorité des parts de l'entreprise de télécommunications, entre autres, avec des implications budgétaires conséquentes. À l'exception des deux dernières, toutes ces initiatives sont déjà en cours d'exécution, leur coût n'est pas encore connu ni intégré dans les projections des services du FMI.

Une révision du budget 2024 devrait avoir lieu d'ici à mi-2024, mais il est difficile de dire si elle aboutira à une correction de la situation actuelle des finances publiques ou si elle l'élargira compte tenu de l'impact des initiatives évoquées ci-dessus ou de l'impact potentiel des décisions issues du dialogue national d'avril 2024.

23. Outre la nécessité d'un ajustement immédiat, toute décision budgétaire devra reposer sur un cadre qui guide les politiques vers la soutenabilité. Certes, les règles de la CEMAC jouent un rôle utile en fixant le plafond de la dette et du déficit, mais il reste nécessaire de mettre en place un cadre budgétaire opérationnel afin d'orienter les politiques annuelles vers la viabilité. Étant donné que le Gouvernement est un gouvernement de transition, les politiques à court terme devraient être guidées par la consolidation budgétaire décrite ci-dessus. Une fois que les données et les institutions auront été suffisamment consolidées, et sous réserve de volonté politique, il sera possible d'adopter un cadre budgétaire—au titre d'une loi de responsabilité budgétaire ou d'une législation similaire—afin d'y inclure un point d'ancrage de la dette et une règle de déficit opérationnel permettant d'atteindre cet ancrage (voir document de la série des

questions générales, « *Un cadre budgétaire pour le Gabon* »)¹⁰. En plus de cette règle—qui pourra être définie une fois que le cadre sera prêt à être adopté—la législation relative à la responsabilité budgétaire pourrait définir des critères de transparence pour le secteur public, ainsi que des principes de bonne gouvernance, de bonne gestion des finances publiques et de responsabilité aux fins de la surveillance des entreprises publiques et d'autres entités en dehors du budget.

Point de vue des autorités

24. Les autorités ont fait noter qu'elles ont hérité d'un dilemme politique difficile entre répondre aux demandes sociales élevées et renforcer la position budgétaire. Elles ont souligné que le changement de régime avait été accueilli favorablement par la population qui espère une amélioration concrète de son niveau de vie. Par conséquent, la réalisation de progrès tangibles dans la mise en place d'infrastructures décentes, la réduction du coût de la vie et la création d'emplois est une priorité absolue pour contenir les tensions sociales actuelles. Néanmoins, les autorités reconnaissent que des mesures correctives seront nécessaires en matière budgétaire, mais soulignent que le rythme de l'ajustement devrait être plus graduel afin de laisser une marge de manœuvre pour les dépenses visant à répondre aux fortes demandes sociales et d'investissement. Elles ont également fait remarquer que la mobilisation des recettes pourrait être plus forte qu'anticipée, ce qui réduirait ainsi l'effort d'ajustement nécessaire. Elles ont également indiqué qu'elles étaient d'accord avec les objectifs globaux de politique à long terme proposées par les services du FMI en termes d'ancrage de la dette et d'orientation de la politique économique nécessaire pour les atteindre. Enfin, les autorités ont souligné que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour dresser un tableau complet des flux et des stocks en matière budgétaire, compte tenu d'une faiblesse au niveau de l'enregistrement des opérations par le passé, après quoi elles seront plus à même de décider de l'ampleur des mesures correctives nécessaires et réalisables à court terme.

Soutenir l'effort budgétaire par de bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques

25. Le Gouvernement de transition a hérité de pratiques en matière de gestion des finances publiques déficientes :

- *La fragmentation de la gestion des ressources budgétaires complique la mise en œuvre des politiques et exerce des pressions sur la liquidité.* Une part significative des ressources budgétaires, ayant échappée au compte unique du Trésor, ont été allouées à des dépenses non inscrites au budget ou non retracées. Cette pratique a nui à la gestion efficace de la liquidité et a entraîné un risque inhérent de générer des arriérés et des passifs non comptabilisés. À ce problème, s'ajoute une dématérialisation insuffisante du recouvrement des recettes et des procédures de dépenses, ainsi qu'une mauvaise communication entre les services concernés, l'absence de planification et de contrôle des dépenses, et le recours fréquent à des procédures de dépenses d'urgence. Des problèmes de coordination se

¹⁰ L'ancrage de la dette consiste à fixer un plafond d'endettement pour l'ère après-pétrole (50 pour cent du PIB au maximum) et probablement des ancrages intermédiaires, en pourcentage du PIB ou du PIB hors pétrole.

posent également, car le recouvrement des recettes et l'exécution des dépenses sont assurés par deux ministères différents, tout comme la gestion de la dette.

- *La mauvaise gestion de la masse salariale exerce des pressions budgétaires.* Les principales faiblesses sont l'absence de stratégie de recrutement ; la non-actualisation du système informatique de gestion de la masse salariale, qui crée un risque de travailleurs fantômes, d'arriérés de salaires et de malversations ; la dématérialisation incomplète du paiement des salaires ; et l'écart important entre les salaires versés dans certaines entités souveraines et la politique de rémunération des fonctionnaires.
- *Les ressources allouées à l'investissement public ont un rendement limité faute de planification et de contrôle.* Dans de nombreux cas, les projets inscrits au budget n'ont fait l'objet d'aucune étude de faisabilité et d'aucun processus de sélection clair. Les processus de passation de marchés publics sont opaques. Les paiements sont effectués sans contrôle de l'exécution.
- *Il n'existe pas non plus de cadre de gestion des passifs contingents, dont beaucoup se sont déjà matérialisés.* Il n'existe pas de registres des dettes garanties par l'État. Les partenariats public-privé ne font pas tous l'objet d'un suivi centralisé. Dans le secteur des entreprises publiques, on ne recense aucun cadre de gouvernance ou aucune fonction centralisée chargée de suivre et gérer les passifs conditionnels, avec de nombreuses entreprises publiques qui risquent de peser lourdement sur les finances publiques. Les trois caisses de sécurité sociale sont confrontées à des difficultés financières qui, si elles ne sont pas résolues, pourraient générer des coûts budgétaires considérables (Annexe V).

26. Le Gouvernement de transition a lancé d'importantes réformes structurelles pour améliorer la gestion des finances publiques. Il a pris des dispositions afin i) d'inclure toutes les recettes et tous les paiements dans le compte unique du Trésor, l'objectif étant de rendre ce dernier pleinement opérationnel d'ici à juin 2024 pour faciliter la gestion des ressources budgétaires ; ii) d'intégrer les systèmes de gestion des ressources de l'État (recettes, Trésor et budget) ; iii) de dématérialiser les services publics, notamment le paiement des impôts. Les autorités ont mis en place un service chargé de contrôler les participations de l'État et les entreprises publiques, et ont indiqué leur intention de finaliser les réformes visant à renforcer les processus d'investissement.

27. Il faut, en priorité, mettre immédiatement tous les niveaux du secteur public en conformité avec les règles de gestion des finances publiques en vigueur. Cela suppose de ne plus exécuter de dépenses, émettre de la dette ou acheter et vendre des actifs sans autorisation budgétaire, en passant outre les procédures idoines de transparence ou en utilisant des fonds dont le Trésor n'a pas connaissance, le cas échéant.

28. Les réformes doivent combler les lacunes juridiques, réglementaires ou de gestion qui permettent l'exécution fragmentée des fonctions budgétaires. Bien que l'élaboration et l'exécution des politiques soient réparties entre deux ministères différents, une fonction centralisée pourrait être instituée pour une analyse exhaustive de la situation budgétaire et la communication des risques. Le cadre réglementaire pour l'autorisation, la gestion et le suivi de la

dette devrait être renforcé afin d'éviter sa fragmentation et de garantir une autorité chargée de l'émission de dette, conformément à un cadre cohérent de viabilité budgétaire. Au fur et à mesure que les ressources sont intégrées au compte unique du Trésor, il est important de s'assurer i) que les recettes pétrolières destinées à des questions sociales (PID/PIH), actuellement conservées dans les comptes des sociétés pétrolières sont transférées sur le compte unique du Trésor et gérées conformément au budget ; et que ii) toutes les failles permettant la gestion des ressources de l'administration publique en dehors du compte unique du Trésor sont répertoriées et supprimées.

29. Les réformes en faveur de la dématérialisation amélioreront l'efficacité et la gouvernance des processus de gestion des finances publiques. Les efforts déployés pour intégrer les systèmes informatiques de gestion des finances publiques devraient être concrétisés, notamment en rendant opérationnel le module d'engagement des dépenses, en intégrant de manière adéquate toutes les étapes des paiements, et en veillant à harmoniser les interfaces des systèmes de suivi du budget, de comptabilité et de gestion des recettes. L'enregistrement de tous les actifs et passifs publics devrait se faire par voie numérique, notamment en centralisant les informations disponibles sur les avoirs de l'État et en publiant des informations sur le solde des comptes bancaires détenus en dehors de la banque centrale.

30. Le renforcement des contrôles et de l'exécution des dépenses, notamment les salaires et les investissements, pourrait aider à l'effort d'ajustement. En ce qui concerne les salaires, les autorités devraient envisager d'élaborer et de mettre en œuvre une politique centralisée de recrutement et de gestion de la masse salariale, tout en éliminant les travailleurs fantômes et en s'attaquant aux obstacles à l'application de l'échelle de rémunération pour toutes les entités gouvernementales. En ce qui concerne la gestion des investissements publics, l'adoption du projet de décret sur la gestion des investissements publics, dans lequel est définie la méthodologie d'examen, de sélection, de budgétisation et de suivi des projets, contribuerait à combler les lacunes susmentionnées. Enfin, le renforcement des procédures d'exécution, notamment en limitant le recours aux procédures d'urgence, en interdisant les paiements sans prestation de services et en installant le logiciel de contrôle des dépenses dans les administrations décentralisées, permettraient de renforcer le contrôle des dépenses.

31. L'analyse, la gestion et le suivi des passifs contingents seront essentiels pour améliorer la résilience des finances publiques. En ce qui concerne les entreprises publiques, un organe unique de contrôle devrait être créé sous l'égide du Ministère de l'économie et une loi-cadre pour les entreprises publiques, qui définirait leurs règles de gouvernance et leurs obligations en matière de transparence, devrait être adoptée. Le cadre juridique et réglementaire régissant les partenariats public-privé et leur suivi devrait être défini. Pour faire face aux passifs contingents des caisses de sécurité sociale, les autorités devraient entreprendre un audit afin d'évaluer leur viabilité financière, adopter un plan de restructuration si nécessaire, apurer les arriérés dus aux caisses et, dans le cas de la caisse publique de sécurité sociale, adopter une réforme paramétrique du système et régler les arriérés dus aux retraités (annexe V). Dans l'ensemble, un cadre de gestion des différents risques contingents dans le secteur public pourrait

être élaboré de manière exhaustive dans le cadre d'une loi sur la responsabilité budgétaire ou d'une législation similaire.

Point de vue des autorités

32. Les autorités ont souligné qu'assurer un changement significatif et durable dans les pratiques en matière de gestion des finances publiques est une priorité essentielle du gouvernement. Le renforcement de la gestion de la trésorerie par la mise en commun de toutes les ressources dans le compte unique du Trésor (CUT) pourrait permettre d'obtenir des résultats positifs rapidement, et la récente finalisation d'une nouvelle plateforme par la BEAC permettra la pleine opérationnalisation du CUT. La digitalisation s'avère également un outil important de gouvernance, comme en témoigne l'expérience récente de la digitalisation des procédures de dédouanement dans les ports, qui donne déjà des résultats tangibles. En ce qui concerne la gestion de la masse salariale, les autorités conviennent de la nécessité de centraliser les recrutements, mais ont également souligné que le gel des recrutements à la faveur des précédents arrangements avec le FMI dans des secteurs critiques, en particulier l'éducation et la santé, sur une longue période a créé des besoins importants, nécessitant une augmentation des recrutements. Les autorités souhaiteraient mettre fin à l'approche improvisée (ou *ad hoc*) de l'investissement public, qui produit de faibles rendements. En ce qui concerne l'amélioration de la viabilité et de l'efficacité des fonds de sécurité sociale, les autorités ont déjà commencé à rembourser les arriérés de pension, à harmoniser les pensions avec la grille salariale et à planifier des réformes des fonds de pension publics afin de préserver leur viabilité.

C. En quête d'une forte croissance

33. Le principal défi consiste à stimuler la croissance par habitant. Le Gabon a perdu près de 20 pour cent de son revenu réel par habitant au cours des 40 dernières années et les perspectives de croissance par habitant sont ternies par le déclin continu des ressources pétrolières. Le pays a relativement réussi à développer les secteurs du bois et des minerais (principalement le manganèse, dont le Gabon est le deuxième producteur mondial). Sa stratégie de diversification repose en grande partie sur des incitations fiscales, des mesures réglementaires comme l'interdiction d'exporter les grumes afin d'accroître la valeur ajoutée des produits du secteur du bois, et la facilitation des activités grâce à la création d'un guichet unique pour les investisseurs dans les zones économiques spéciales. Néanmoins, les progrès réalisés dans la diversification par rapport au pétrole n'ont pas suffi à générer une croissance adéquate ou soutenue, et bien que les exportations de bois transformé et de manganèse aient augmenté, le panier global des exportations est resté d'une valeur ajoutée et d'une complexité relativement faibles.

34. La croissance a été entravée par une gouvernance et un environnement politique déficients, mais également par l'incapacité de transformer la richesse en ressources naturelles en un accroissement du capital humain et physique (graphique 2, document de la série des questions générales, « *Le parcours de diversification du Gabon : que manque-t-il ?* »). Les infrastructures physiques sont insuffisantes, ce qui entraîne des perturbations fréquentes des

chaînes d’approvisionnement domestiques, et l’accès à l’électricité est limité dans les zones rurales, là où se trouvent les industries d’extraction minière et du bois. Les piètres résultats du pays en matière de santé et d’éducation freinent le capital humain, avec une main-d’œuvre peu qualifiée coexistant avec un chômage élevé chez les jeunes. Le secteur financier gabonais reste peu développé et largement axé sur les prêts à l’État. Une enquête réalisée par les services du FMI auprès de 37 entreprises et des réunions avec le secteur privé tenues lors des consultations ont, en effet, suggéré que la mauvaise gouvernance est le principal facteur entravant l’activité des entreprises, suivi par l’absence d’un environnement budgétaire prévisible et, surtout, du manque d’infrastructures de base (transport et électricité) (graphique).



35. La capacité des autorités à accélérer la diversification de l’économie dépendra des progrès réalisés dans la réforme de la

gouvernance et de l’orientation de la politique budgétaire vers la stabilité et la stimulation de la croissance.

Le Gouvernement de transition entend accélérer la diversification de l’économie. Sa stratégie repose sur le développement des infrastructures afin de combler les lacunes actuelles—en particulier pour ce qui est du transport, de l’énergie et de l’eau—afin de soutenir la diversification économique centrée autour des secteurs de l’extraction minière, du bois, de l’agriculture et du tourisme, tout en poursuivant le développement du secteur des hydrocarbures. Pour cela, il faudra :

- lever les contraintes pesant sur l’environnement des affaires afin de permettre une augmentation des investissements privés dans les secteurs non extractifs, notamment en améliorant la transparence et la gouvernance (section A), en recensant et supprimant les réglementations trop restrictives, et en réduisant l’intervention de l’État dans l’économie ;
- réduire les coûts imposés par le secteur public à l’activité du secteur privé, notamment en réglant les arriérés dus aux fournisseurs, qui pèsent sur la qualité des actifs bancaires et l’octroi de crédits ; en achevant la liquidation des banques publiques ; et en renforçant la situation budgétaire, de façon à réduire les spreads du gouvernement, le coût du crédit au secteur privé et les risques découlant d’une exposition trop forte des banques au souverain ;
- veiller à ce que l’ajustement budgétaire nécessaire à la stabilité macroéconomique soit favorable à la croissance. En ce qui concerne les dépenses, cela signifie qu’il faut préserver une certaine marge de manœuvre budgétaire pour augmenter les investissements afin d’éliminer les principaux obstacles à la croissance, comme les infrastructures et le capital humain (éducation et santé).

Point de vue des autorités

36. Les autorités partagent l'avis des services du FMI sur l'urgence d'accélérer la diversification économique afin d'augmenter la croissance par tête et de réduire le chômage. Elles ont fait remarquer que la diversification est l'un des objectifs de leur plan de développement 2024–26. Dans un premier temps, les autorités ont l'intention d'exploiter pleinement le potentiel des secteurs pétrolier, gazier et minier, les ressources qui en résulteront devant soutenir le développement du secteur non pétrolier. À cet égard, il est possible de générer une valeur ajoutée supplémentaire dans ces secteurs en explorant des options pour traiter davantage de gaz, en occupant des positions stratégiques par l'acquisition de sociétés pétrolières et en augmentant la transformation locale des produits miniers. Globalement, ils concentreront leurs efforts sur le renforcement des infrastructures pour soutenir le développement du secteur non pétrolier, en particulier le fer et le bois, pour lesquels le transport de la production depuis les zones de production jusqu'aux ports constitue un défi majeur. Elles envisagent une meilleure structuration des secteurs de la pêche et du tourisme qui ont vocation à contribuer davantage à la création de richesses et d'emplois. De même, le secteur de l'agriculture fera l'objet d'une meilleure allocation de ressources, afin de favoriser un meilleur développement du monde rural, d'améliorer les revenus des paysans et réduire la dépendance alimentaire du pays.

D. Questions relatives aux données et sauvegardes

37. La production et la qualité des données doivent être considérablement améliorées. Au niveau du secteur réel, les comptes nationaux ont été publiés pour la dernière fois en 2010 et les données produites depuis lors reposent sur des estimations du Ministère de l'économie. Les comptes nationaux qui continuent d'être élaborés par la Direction Générale de la Statistique ne sont pas publiés et les chiffres définitifs pourraient donc être très différents de ceux actuellement utilisés pour la surveillance. Les estimations des composantes du PIB optique demande et des indicateurs à court terme ne sont pas non plus publiés par la Direction Générale de la Statistique. Les données relatives au marché du travail, notamment au chômage, ne sont pas collectées. Au niveau du secteur extérieur, la balance des paiements pour 2016–21 a été finalisée à la fin de l'année 2023, tandis que les données pour 2022–23 sont toujours en cours de révision et comportent des incohérences empêchant leur utilisation efficace pour évaluer les évolutions du secteur. L'une des principales raisons de ces difficultés est l'inadéquation des infrastructures informatiques et le manque de ressources humaines, et les autorités collaborent avec des partenaires multilatéraux afin d'y remédier. Sur le plan budgétaire, les données pâtissent de mauvaises pratiques de comptabilisation et de problèmes de couverture, comme évoqué dans la section A, ce qui complique l'évaluation de la situation budgétaire. Les services du FMI ont indiqué qu'il est urgent de combler les lacunes en matière de données afin de disposer d'une base solide pour l'analyse et la prise de décisions.

38. Évaluation des sauvegardes. L'évaluation des sauvegardes réalisée en 2022 a montré que la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a conservé des dispositifs solides en matière de gouvernance et d'audit externe, mais que ses pratiques en matière d'audit interne et de gestion des risques doivent être renforcées. Une mission de suivi des sauvegardes a été effectuée

à la fin de l'année 2023 pour faire le point sur le suivi des recommandations de 2022 en suspens, l'évaluation externe de la qualité de l'audit interne et l'application actuelle du cadre de gouvernance. Les premières recommandations de la mission comprennent notamment l'intégration de nouveaux membres à la direction générale et au Conseil d'administration, et le renforcement du cadre régissant la délégation de la prise de décisions exécutives.

Avis des autorités

39. Les autorités sont pleinement conscientes des lacunes existantes en matière de données et sont déterminées à y remédier. Elles ont souligné qu'il était essentiel de disposer de données adéquates sur les comptes nationaux, qui sont au cœur de toute analyse économique, et les faire publier par la Direction Générale de la Statistique, éventuellement avec une assistance technique préalable pour en assurer la qualité. Les autorités continueront à travailler en étroite collaboration avec la banque centrale et le département des statistiques du FMI pour renforcer les capacités en matière de données monétaires et améliorer la qualité des données de la balance des paiements, notamment en s'attaquant au niveau significatif du poste erreurs et d'omissions et à certaines rubriques au-dessus de la ligne qui sont également affectées par ces erreurs et des omissions. Sur le plan budgétaire, les autorités poursuivent leurs efforts pour rassembler des données complètes sur la situation budgétaire et la dette, notamment sur les arriérés vis-à-vis des fournisseurs, les garanties et la dette liée aux PPP, afin de disposer d'une bonne évaluation de la situation budgétaire.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

40. Le Gabon se trouve face à une opportunité historique de se tourner vers un modèle de gouvernance plus transparent et plus inclusif. Les autorités de transition ont exprimé leur détermination, à un plus haut niveau, à faire de ce modèle de gouvernance le nouveau socle d'un développement durable. Toutefois, les difficultés économiques héritées et des pratiques institutionnelles enracinées depuis des décennies seront difficiles à surmonter à moins que des efforts sérieux de réformes ne soient maintenus pour parvenir à un point de non-retour. Ces efforts comprennent une transparence et une responsabilité renforcées dans la gestion des ressources publiques, ainsi que des arbitrages difficiles pour assurer la viabilité de la situation budgétaire tout en répondant à des décennies de besoins sociaux et de développement non satisfaits.

41. Les efforts de réforme devraient bénéficier d'un environnement macroéconomique relativement propice. L'économie gabonaise s'est bien remise de la série de chocs qui a frappé l'économie mondiale depuis la pandémie, aidée par le cours élevé du pétrole. Bien qu'elle ait quelque peu ralenti en 2023 en raison des ruptures d'approvisionnement et de l'incertitude politique liée au coup d'État, elle se redresse déjà pour retrouver son niveau potentiel à mesure que le spectre des perturbations s'éloigne et que la demande reste forte, soutenue par des politiques budgétaires expansionnistes. De plus, les pressions inflationnistes se sont atténuées. La position extérieure du pays a bénéficié des termes de l'échange favorables et les réserves ont

continué à s'accumuler, même si les déficits budgétaires ont probablement freiné une contribution plus forte aux réserves régionales.

42. La transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques sont une condition préalable à tout décollage économique crédible et durable au Gabon.

Rompant avec les anciennes pratiques, les autorités ont pris des mesures encourageantes pour faire la lumière sur les comptes budgétaires et les intégrer de manière exhaustive dans le budget national. Ces efforts doivent impérativement être maintenus et étendus aux passifs et actifs de l'État, aux secteurs autres que l'administration centrale (en particulier aux entreprises publiques), aux comptes budgétaires d'avant 2022 et, surtout, aux secteurs extractifs. Cela doit notamment passer par la publication régulière des données budgétaires, et la divulgation des contrats d'exploitation pétrolière et minière, et des audits antérieurs des comptes publics.

43. Sans une situation budgétaire viable, les autorités ne pourront pas atteindre une croissance durable et inclusive. La situation des finances publiques est devenue précaire et l'expansion non viable qui a débuté en 2022 semble devoir se poursuivre, les dépenses liées aux élections ayant laissé place aux revendications sociales formulées après le coup d'État. S'il est important de répondre rapidement aux besoins en matière d'infrastructures et sociaux pour permettre la mise en œuvre des réformes ultérieures, il convient de le faire sans générer de risques excessifs pour la viabilité. Des déficits de financement potentiellement considérables dans un contexte d'augmentation rapide de la dette pourraient déstabiliser l'environnement macroéconomique et entraver toute possibilité de réformes. Au contraire, un important ajustement budgétaire devrait être entrepris immédiatement en supprimant les dépenses improductives et les exonérations fiscales, tout en redirigeant les investissements vers les infrastructures de base et les besoins sociaux. De nouveaux projets à haut risque ne devraient pas être entrepris tant que ces besoins ne sont pas satisfaits ou tant que la situation budgétaire n'est pas sur une trajectoire viable. Il est essentiel de résoudre les problèmes budgétaires du Gabon pour garantir la stabilité de la CEMAC, étant donné qu'il s'agit du deuxième pays le plus important de l'union monétaire.

44. L'engagement en faveur de bonnes pratiques de gestion des finances publiques doit être ferme et ne doit pas être sacrifié à l'opportunisme.

Les autorités de transition devraient s'assurer que la perception des recettes, l'exécution des dépenses publiques—y compris les grands projets nationaux— et le financement soient effectuées par des entités responsables et conformément aux règles de gestion des finances publiques. Ainsi, elles freineront l'affaiblissement des institutions publiques, veilleront à ce que les ressources publiques soient utilisées de manière transparente et efficace, et mettront un terme aux anciennes pratiques de dépenses extrabudgétaires. Les premiers efforts entrepris pour centraliser la gestion des ressources publiques par le biais du compte unique du Trésor sont impressionnants et doivent être poursuivis, de même que les initiatives visant à renforcer le contrôle des entreprises publiques et des processus d'investissement doivent être menées à bien. Les autorités devraient s'employer à consolider la gestion de la masse salariale et de la fonction publique, car les dérapages seront difficiles à corriger.

45. Une diversification économique réussie conditionnera la transition vers une croissance, plus forte, plus durable et plus inclusive. La production pétrolière poursuivant son déclin, il est impératif de trouver des sources de croissance autre que le pétrole. À cet égard, la préservation de la stabilité macroéconomique grâce à une position viable et à une gouvernance renforcée sera essentielle pour garantir la confiance des investisseurs, un climat des affaires favorable et des coûts de financement privé plus faibles. Pour ce faire, le Gouvernement devra régler les arriérés dus, réduire les risques inhérents au lien banques-souverain, créer un cadre juridique prévisible et améliorer les infrastructures publiques, en particulier dans les secteurs de la logistique et de l'énergie.

46. Il conviendrait d'intensifier les efforts faits pour améliorer la qualité des données. Des données de qualité sont indispensables pour pouvoir élaborer des politiques, évaluer les évolutions et les performances économiques, et prendre des décisions éclairées. En outre, le fait de publier ces données crée un climat de confiance et contribue à ouvrir l'environnement commercial.

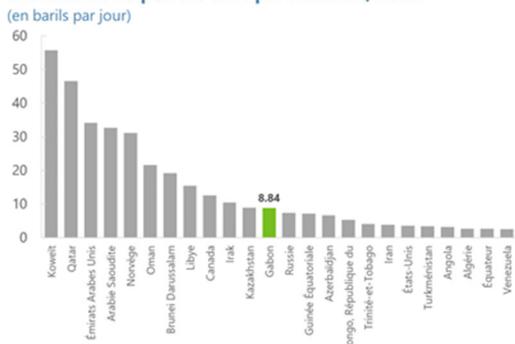
47. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Gabon suivent le cycle habituel de 12 mois.

Graphique 1. Gabon : Dépendance à l'égard du pétrole

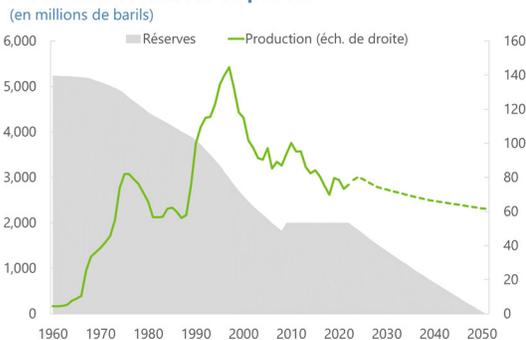
Le Gabon est l'un des quatre pays d'Afrique subsaharienne membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et se classe parmi les dix premiers pays en termes de production pétrolière par habitant.

Toutefois, on estime que les réserves de pétrole brut seront épuisées d'ici à 2050 en supposant une réduction de 1 % de la production pétrolière à partir de 2027.

Production de pétrole brut par habitant, 2022



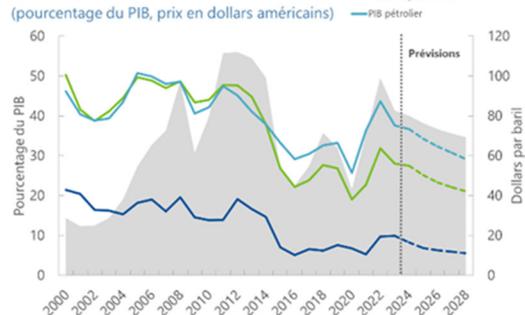
Production et réserves du pétrole



Son exposition au pétrole est élevée. Ce dernier représente actuellement...

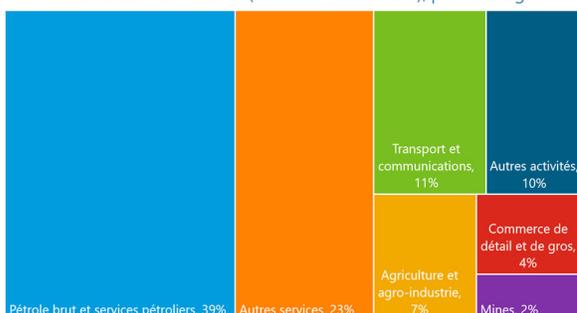
... 39 % de sa production...

Pétrole : exportations, recettes et prix international



Composition du PIB, 2023

Contributions au PIB nominal (au coût des facteurs), pourcentage



... 50 % de ses recettes budgétaires...

... et 68 % de ses exportations sont directement attribuables au pétrole.

Composition des recettes fiscales, 2023

Contributions aux recettes gouvernementales totales, pourcentage



Composition des exportations, 2023

Contributions aux exportations totales, pourcentage



Note Pour estimer l'épuisement des réserves pétrolières (en utilisant la mesure la plus large des réserves prouvées et probables, dites « 2P »), nous utilisons des données de Rystad pour la période 1980–2008. Les données sur le pétrole brut sont celles de l'OPEP pour la période 2009–2022. Nous partons du principe qu'aucune autre réserve ne sera découverte et calculons les réserves restantes en déterminant l'écart entre les réserves et la production.

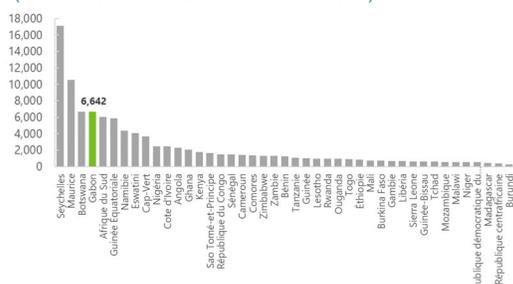
Sources : Bloomberg, Revue des statistiques de l'énergie mondiale de BP, indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale, Perspectives de l'économie mondiale, Rystad, autorités gabonaises et estimations des services du FMI.

Graphique 2. Gabon : Revenu et indicateurs sociaux (les pointillés correspondent aux pays à revenu intermédiaire supérieur)

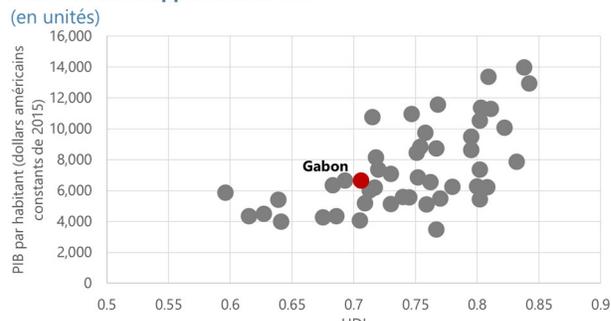
Le Gabon a le quatrième revenu par habitant le plus élevé d'Afrique subsaharienne, principalement en raison de sa production pétrolière.

Mais, par rapport à son niveau de revenu, il est à la traîne en matière de développement humain...

PIB par habitant
(en dollars constants américains de 2015)



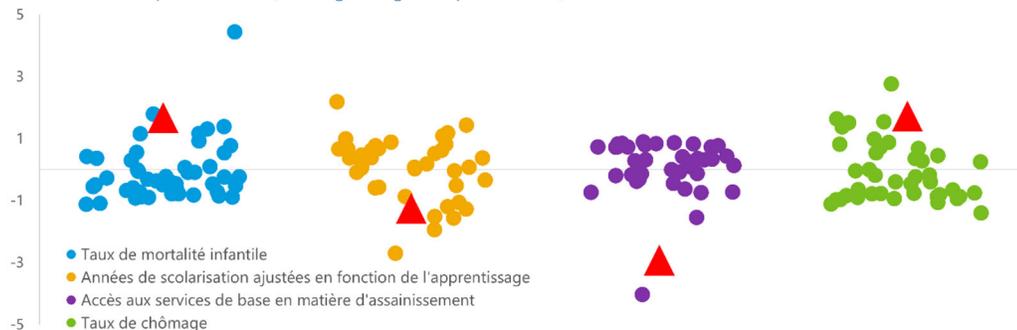
Indice de développement humain
(en unités)



... et par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire supérieur, il enregistre un taux de mortalité infantile élevé, une durée de scolarisation limitée et un accès aux services de base insuffisant, et ses résultats en matière d'emploi sont faibles.

Indicateurs sociaux : Gabon et pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure

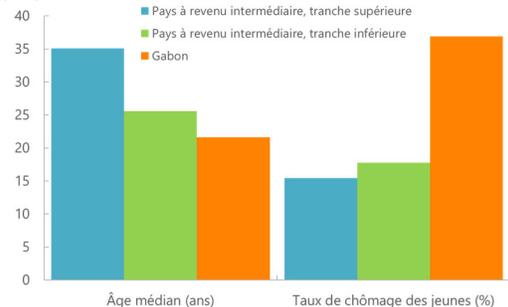
Score Z de chaque indicateur (le triangle rouge indique le Gabon)



Une population jeune et un taux de chômage élevé chez les jeunes ne présagent rien de bon pour le développement humain ou la stabilité sociale.

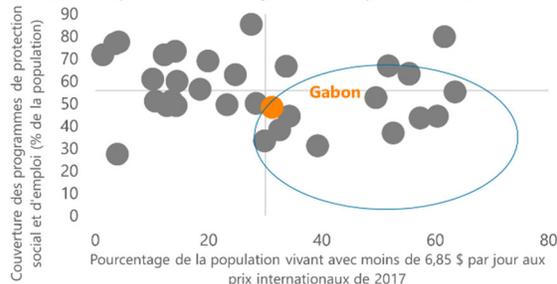
De plus, environ un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté et la protection sociale est faible.

Âge médian et taux de chômage des jeunes
(2021)



Couverture de la protection sociale et taux de pauvreté

(Les axes sont positionnés à la moyenne de chaque indicateur)



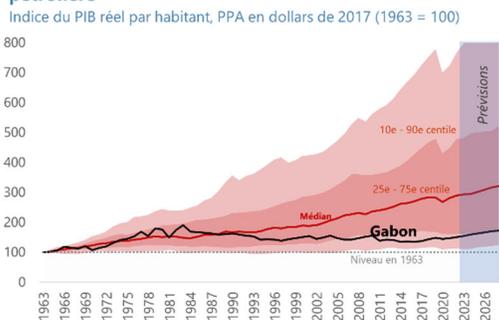
Note : Les années prévues de scolarisation ajustées en fonction de l'apprentissage est une mesure combinée de la quantité et de la qualité de l'éducation de la Banque mondiale. Cette mesure combine les années d'éducation qu'un enfant devrait atteindre à l'âge de 18 ans et les scores harmonisés des tests provenant des programmes de tests internationaux. Le PIB par habitant de 2022 est affiché dans tous les graphiques. Les scores Z réajustent chaque indicateur en soustrayant sa valeur moyenne et en le divisant par son écart-type.

Sources : Organisation internationale du Travail, Programme des Nations Unies pour le développement et Banque mondiale.

Graphique 3. Gabon : Évolutions du secteur réel

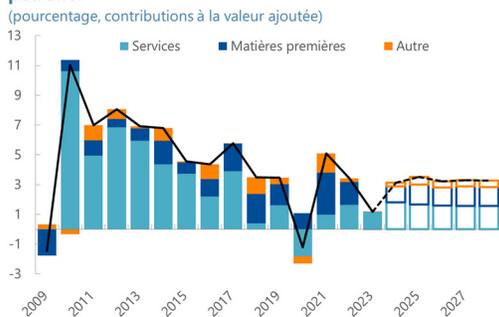
Le revenu par habitant du Gabon devrait continuer à stagner, alors que la production pétrolière poursuit son déclin séculaire.

PIB par habitant depuis le début de la production pétrolière



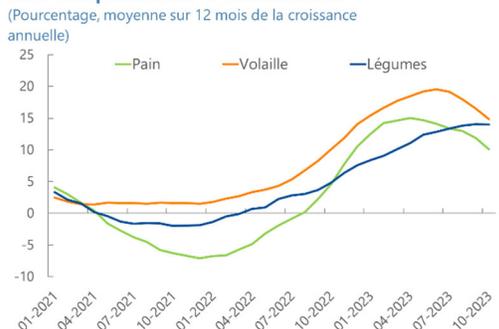
... en grande partie grâce à la production de produits de base comme le manganèse et le bois, tandis que l'essor des services touche à sa fin.

Contributions à la croissance du PIB non pétrolier



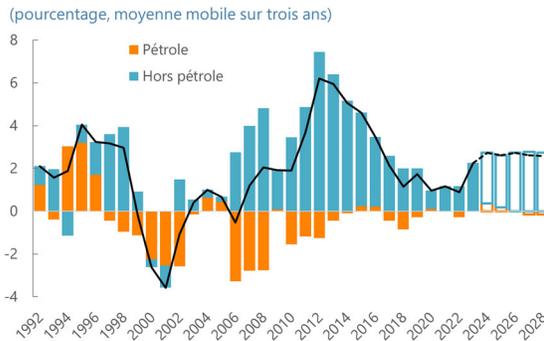
L'augmentation rapide des prix des biens essentiels pèse sur le budget des ménages mais est en partie compensée par l'expansion budgétaire importante avant les élections d'août 2023...

Sous-composants de l'IPC alimentaire



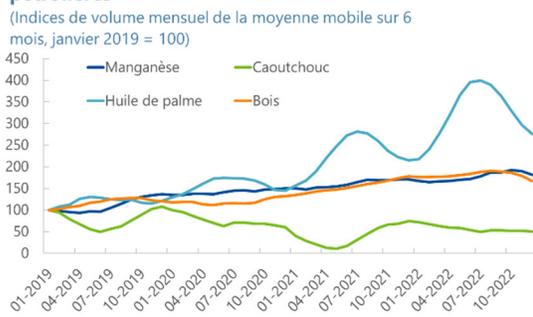
La croissance repose donc presque exclusivement sur le secteur non pétrolier, dont la croissance s'est récemment ralentie pour atteindre environ 2,1 % mais devrait retrouver son rythme moyen récent...

Contributions à la croissance du PIB



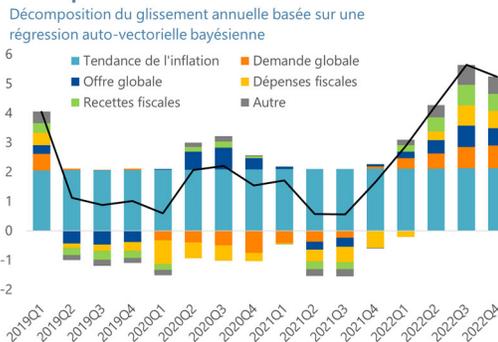
La plantation dans de nouvelles zones a également soutenu l'expansion des cultures de rente, en particulier de l'huile de palme.

Production de matières premières non pétrolières



... néanmoins, le maintien de politique budgétaire accommodante, pourraient aggraver les pressions inflationnistes, comme en 2022.

Décomposition de l'inflation

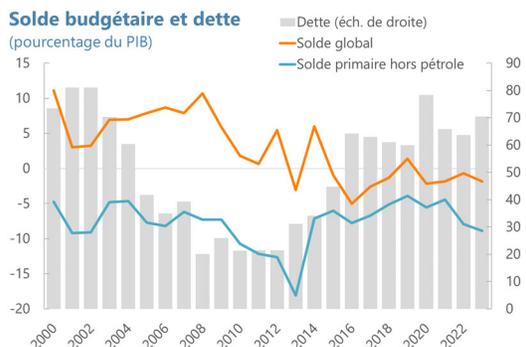


Sources : autorités gabonaises, Haver Analytics, Perspectives de l'économie mondiale, et estimations et projections des services du FMI.

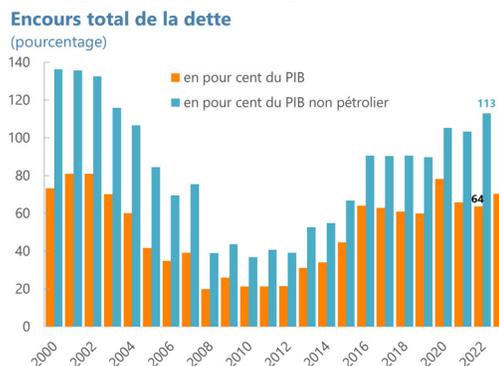
1/ Les pays d'Afrique subsaharienne producteurs de pétrole étudiés sont notamment l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Niger, le Nigéria, la République démocratique du Congo, la République du Congo et le Tchad.

Graphique 4. Gabon : Évolutions du secteur budgétaire

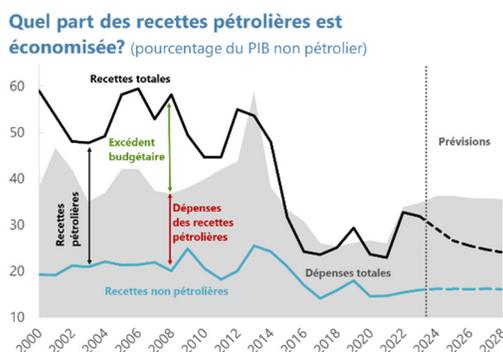
La situation budgétaire ne s'est pas améliorée au cours des huit dernières années et la dette et le déficit restent relativement importants.



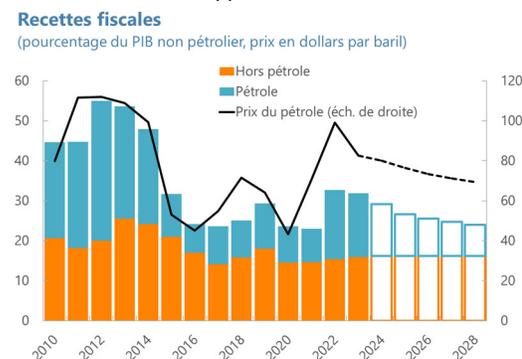
Bien que le ratio dette sur PIB soit resté globalement stable au cours de ces années, cela reflète une augmentation du PIB en raison des prix élevés du pétrole. En termes nominaux ou en termes de PIB hors pétrole, la dette a augmenté de manière significative.



Les recettes pétrolières inscrites au budget ont fortement diminué au fil du temps et ont été entièrement dépensées au cours des dernières années...

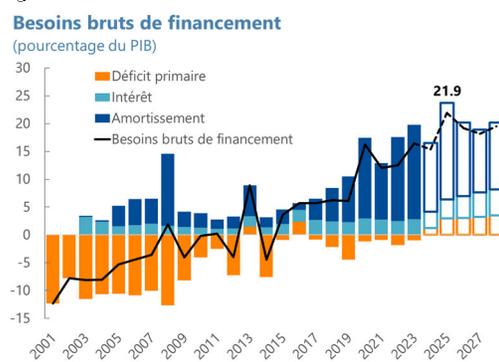


... tandis que les recettes non pétrolières ont stagné, malgré les programmes mis en œuvre pour tenter de mobiliser des recettes supplémentaires.



Dans l'ensemble, les risques associés au budget et à la gouvernance se reflètent dans une augmentation des écarts de rendement du Gabon vers un territoire quasi en détresse...

... exerçant des pressions supplémentaires sur les besoins de financement brut, qui devraient rester élevés, notamment en raison du remboursement d'euro-obligations en 2025.



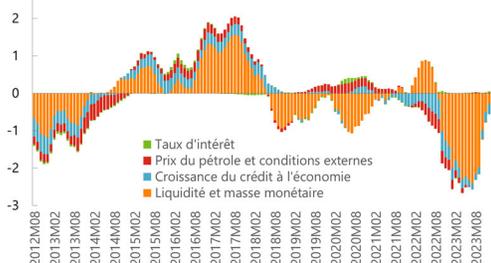
Sources : autorités gabonaises, DataQuery de JP Morgan Markets, statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale, et estimations et projections des services du FMI.

Graphique 5. Gabon : Évolutions du secteur monétaire

Les conditions financières restent accommodantes...

Indice des conditions financières : contributions

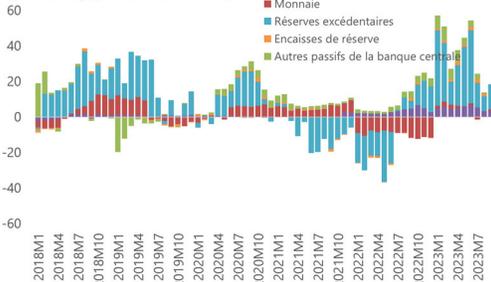
+ = resserrement, 1 unité = 1 écart type



L'excès de liquidité durant la plus grande partie de l'année 2023 reflétait des recettes pétrolières conséquentes, une politique budgétaire accommodante et le rapatriement des bénéfices à l'exportation, conformément à la réglementation des changes...

Composantes de la croissance de la base monétaire

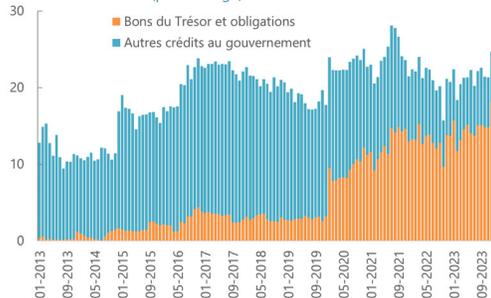
(pourcentage, croissance annuelle)



Néanmoins, l'exposition des banques à la dette souveraine est restée globalement stable et le financement par les obligations sur les marchés régionaux a remplacé progressivement les prêts directs.

Exposition des banques au gouvernement

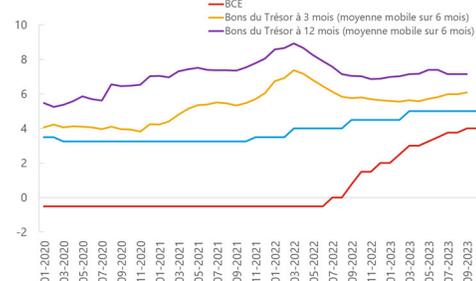
Part des actifs totaux (pourcentage)



... dans la mesure où les hausses du taux directeur n'ont pas encore compensé l'abondance de liquidité du secteur bancaire.

Taux d'intérêt à court terme

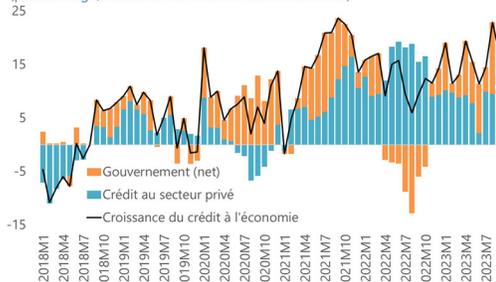
Taux directeurs de la BEAC/BCE (pourcentage), taux des bons du Trésor du Gabon



... et a donné lieu à une croissance rapide du crédit, dont la moitié est imputable au financement par le Gouvernement de son important déficit pré-électoral.

Composantes de la croissance du crédit à l'économie

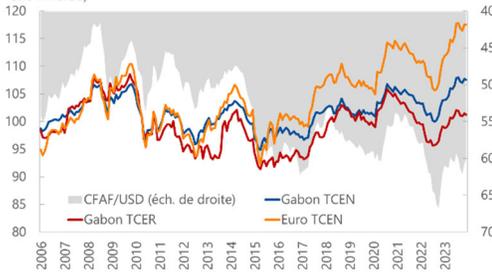
(pourcentage, contributions à la croissance annuelle)



L'appréciation du taux de change effectif réel—due à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar—a aidé à resserrer quelque peu les conditions monétaires.

Taux de change effectif nominal et réel

(indices, 100=2020, unités de monnaie pour le FCFA/USD - axe inversé)

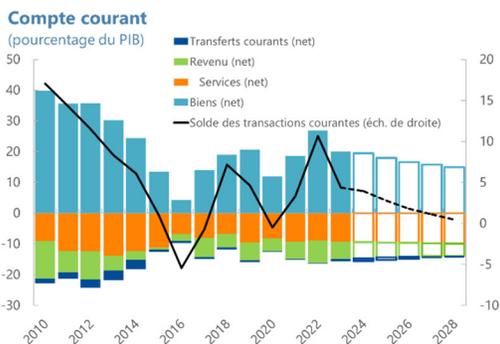


Note : l'indice des conditions financières tient compte des évolutions de l'agrégat monétaire, des réserves excédentaires, du crédit au secteur privé, des taux directeurs de la BEAC, des écarts de rendement des obligations souveraines du Gabon, des taux de change effectifs réels, des prix du pétrole et des rendements de l'indice EMBIG.

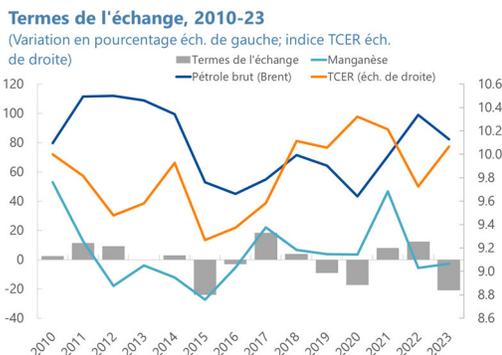
Sources : BEAC, BRI, autorités gabonaises, indicateurs de solidité financière du FMI, et estimations et projections des services du FMI.

Graphique 6. Gabon : Évolutions du secteur extérieur

Le compte courant s'est renforcé en 2022 pour atteindre 10,7 % du PIB...

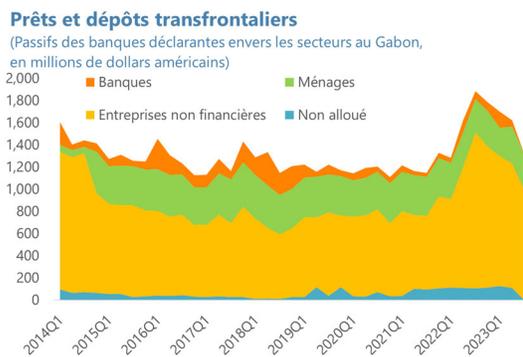
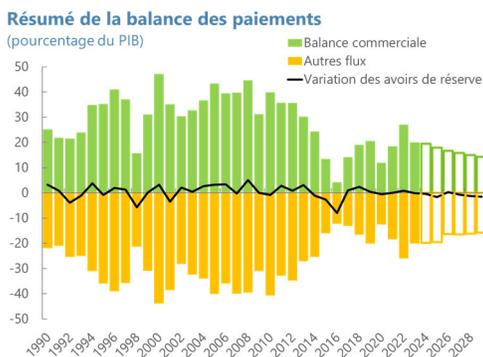


... grâce à des termes de l'échange qui se sont améliorés mais il diminuera avec la dégradation anticipée des termes de l'échange.



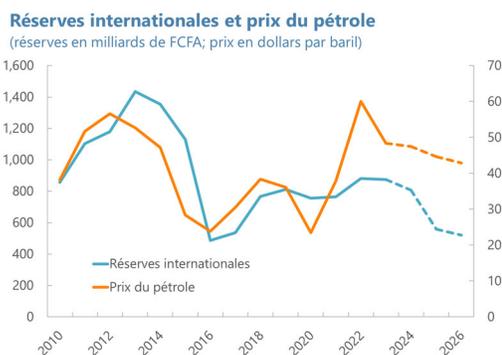
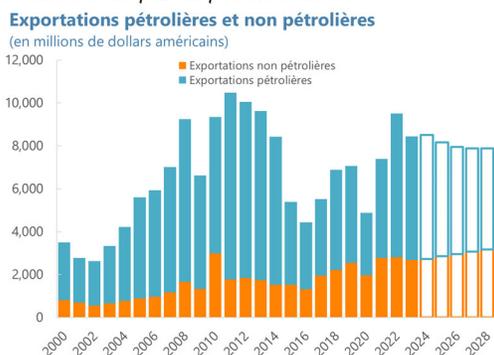
Malgré le renforcement modéré du compte courant, les réserves n'ont pas beaucoup augmenté, probablement en raison de la domiciliation à l'étranger des recettes pétrolières...

...ou d'autres flux financiers, comme le suggère la hausse des dépôts gabonais à l'étranger à la fin de l'année 2022.



A l'avenir, les recettes des exportations devraient être en partie soutenues par la diversification en faveur d'autres exportations de matières premières, à mesure que les exportations et les prix du pétrole baissent...

... et la détérioration de la balance commerciale exercera des pressions baissières sur les futures réserves de change.



Sources : BRI, autorités gabonaises, base de données de la Direction of Trade Statistics du FMI, base de données de statistiques financières internationales du FMI, et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 1. Gabon : Principaux indicateurs économiques, 2020–29

Indicateurs sociaux										
PIB		Pauvreté (2020 ou la dernière année disponible)								
PIB nominal (2022, millions de dollars)	21,076	Taux de pauvreté à 2,15\$ par jour (PPA 2017)								2.5
PIB par habitant (2022, dollars)	9,752	Sous-alimentation (pourcentage de la population)								17.0
Caractéristiques de population		Inégalité (2017)								
Total (2022, millions)	2.4	Part de revenu détenue par les 10 % les plus riches de la population								27.7
Population urbaine (2022, pourcentage de la population totale)	90.7	Part de revenu détenue par les 20 % les plus pauvres de la population								6.0
Espérance de vie à la naissance (2020, ans)	67.0	Indice de Gini								38.0
Indicateurs économiques										
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
				Prog. 1/	Prél.			Proj. 2/		
(Variation annuelle en pourcentage)										
Revenu national et prix										
PIB réel, dont :	-1.8	1.5	3.0	3.7	2.3	2.9	2.7	2.6	2.6	2.6
Pétrole	-2.4	-4.9	2.5	-0.5	2.7	1.7	-0.8	-1.0	-1.0	-1.0
Hors pétrole	-1.7	2.8	3.1	4.5	2.2	3.1	3.3	3.3	3.2	3.2
PIB réel par habitant	-3.1	0.2	1.8	2.5	0.0	0.7	0.5	0.5	0.4	0.5
Déflateur du PIB	-8.9	25.3	13.6	-4.3	-7.2	-0.2	-1.8	-0.9	-0.5	-0.1
Prix à la consommation (moyenne)	1.7	1.1	4.3	3.2	3.6	2.1	2.2	2.2	2.3	2.4
Prix à la consommation (fin de période)	1.6	1.7	5.4	2.0	2.3	2.2	2.2	2.3	2.3	2.5
Termes de l'échange	-17.4	8.1	12.3	-13.8	-21.0	10.6	-1.7	-1.4	-1.1	-0.9
Taux de change effectif nominal 3/	4.6	-2.6	0.4	...	4.2
Taux de change effectif réel 3/	5.2	-5.0	-0.7	...	2.3
(en pourcentage du PIB)										
Comptes nationaux										
Épargne nationale brute	29.5	36.9	40.6	30.0	38.6	35.9	35.7	34.9	34.3	33.9
Investissement fixe brut	30.0	33.5	30.0	31.1	34.2	32.0	32.9	33.1	33.1	33.5
dont : investissement public	2.7	2.4	1.8	2.5	3.1	3.8	3.9	3.5	3.2	2.9
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)										
Money and credit										
Monnaie au sens large (M2)	6.8	5.5	15.2	16.5	9.7	2.7	0.9	1.7	2.0	2.5
Crédit à l'économie	5.4	14.8	15.1	11.1	16.4	8.2	4.7	4.7	4.5	4.9
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Comptes de l'administration centrale										
Dette publique totale	78.3	65.8	63.7	50.8	70.5	73.1	78.9	84.6	90.5	96.5
Dette publique totale (en pourcentage du PIB non pétrolier)	105.4	103.3	113.2	80.6	113.0	115.5	120.0	124.9	130.8	136.3
Solde global	-2.1	-1.9	-0.7	3.0	-1.8	-4.2	-6.4	-7.0	-7.7	-8.2
Solde primaire hors pétrole (en pourcentage du PIB non pétrolier)	-7.5	-6.9	-14.1	-3.4	-14.3	-15.0	-14.9	-13.8	-13.2	-12.8
Recettes publiques, dont :	17.6	14.6	18.4	17.6	19.9	18.5	17.5	17.3	17.1	17.0
Pétrole	6.8	5.3	9.8	7.5	9.9	8.2	6.9	6.3	5.9	5.3
Hors pétrole (en pourcentage du PIB non pétrolier)	14.6	14.6	15.4	17.1	16.0	16.2	16.2	16.2	16.2	16.2
Dépenses publiques	19.8	16.6	19.1	14.5	21.7	23.0	23.9	24.3	24.8	25.2
Secteur extérieur										
Compte courant, dont :	-0.5	3.3	10.7	-1.1	4.4	3.9	2.8	1.8	1.1	0.5
Exportations de biens et de services	31.8	36.5	45.2	43.3	41.1	40.5	38.7	37.1	36.1	35.3
Importations de biens et de services	28.1	27.2	27.1	-27.5	30.4	30.5	30.3	30.2	30.1	30.2
Dette extérieure (y compris envers le FMI)	46.0	37.8	34.5	31.0	34.1	30.2	26.7	25.3	23.3	21.0
Réserves internationales brutes	1.3	1.4	1.4	2.3	1.4	1.4	1.0	1.1	0.9	0.6
en mois d'importations de biens et services de l'année suivante	3.0	2.6	2.8	4.1	2.7	2.5	1.9	1.9	1.6	1.0
Pour mémoire:										
PIB nominal (milliards de FCFA)	8,815	11,211	13,118	13,803	12,447	12,782	12,893	13,108	13,373	13,711
PIB nominal par habitant (dollars)	7,276	9,476	9,752	10,939	9,290	9,308	9,148	9,095	9,070	9,091
PIB nominal hors pétrole (milliards de FCFA)	6,546	7,141	7,385	8,143	7,761	8,093	8,474	8,875	9,260	9,708
Dollar en monnaie nationale (moyenne)	574.8	554.2	622.4	580.3	606.5
Prix du pétrole (brent, dollars/baril)	43.3	70.8	99.0	96.1	82.3	80.6	75.6	72.6	70.8	69.9

Sources : autorités gabonaises, Perspectives de l'économie mondiale, Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, et estimations et prévisions des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour les première et deuxième revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (8 juillet 2022; EBS/22/53).

2/ Les prévisions sont basées sur des politiques inchangées.

3/ Les données pour 2023 correspondent à la croissance annuelle calculé pour novembre 2023.

Tableau 2. Gabon : Comptes de l'administration centrale, 2020–29

	2020	2021	2022	2023		2024		2025	2026	2027	2028	2029
				Prog. 1/	Prel.	Budget	Proj.					
(en pourcentage du PIB)												
Recettes totales et dons	17.6	14.7	18.4	17.6	19.9	19.9	18.8	17.5	17.3	17.1	17.0	17.0
Recettes	17.6	14.6	18.4	17.6	19.9	19.6	18.5	17.5	17.3	17.1	17.0	17.0
Recettes pétrolières	6.8	5.3	9.8	7.5	9.9	8.5	8.2	6.9	6.3	5.9	5.6	5.3
Recettes hors-pétrolières	10.8	9.3	8.7	10.1	9.9	11.1	10.3	10.6	11.0	11.2	11.5	11.7
Impôts directs	3.4	2.9	3.0	3.3	3.3	3.5	3.4	3.6	3.7	3.8	3.8	3.9
TVA	0.7	1.2	1.2	1.8	1.5	2.0	1.4	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6
Accises	0.8	0.7	0.5	0.7	1.1	1.1	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0
Commerce extérieur	3.5	2.9	2.7	2.8	3.2	3.4	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	3.7
Autres recettes fiscales	1.4	1.0	0.6	1.0	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Autres recettes non fiscales	0.9	0.7	0.7	0.5	0.4	0.5	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8
Dons	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses totales	19.8	16.6	19.1	14.5	21.7	18.3	23.0	23.9	24.3	24.8	25.2	25.7
Traitements et salaires	7.8	6.1	5.7	5.1	6.2	6.0	6.6	6.8	7.1	7.2	7.4	7.5
Biens et services	2.3	2.1	2.5	1.3	2.7	1.7	1.9	2.0	2.1	2.1	2.2	2.2
Intérêts sur la dette	3.4	2.8	2.5	2.4	2.8	3.0	3.0	3.5	4.0	4.4	4.7	5.0
Transferts et subventions	2.8	2.4	3.4	1.7	2.7	3.4	3.8	3.6	3.6	3.6	3.6	3.7
Dépenses en capital	2.7	2.4	1.8	2.5	3.1	3.9	3.9	3.9	3.5	3.2	3.1	2.9
Autres	2.1	0.9	3.1	1.4	4.1	0.4	3.8	4.0	4.1	4.2	4.3	4.4
Solde global (base engagements)	-2.1	-1.9	-0.7	3.0	-1.8	1.6	-4.2	-6.4	-7.0	-7.7	-8.2	-8.7
Solde primaire hors pétrole	-5.5	-4.4	-7.9	-2.0	-8.9	-3.9	-9.5	-9.8	-9.4	-9.2	-9.1	-9.0
Pour mémoire												
Dettes publiques	77.9	65.8	63.7	50.8	70.5	...	73.1	78.9	84.6	90.5	96.5	102.8
Dettes extérieures	46.0	37.8	34.5	31.0	34.1	...	30.2	26.7	25.3	23.3	21.0	18.9
Dettes domestiques	31.9	28.0	29.3	19.8	36.4	...	42.9	52.2	59.3	67.3	75.5	83.9
(en pourcentage du PIB non pétrolier)												
Recettes totales et dons	23.7	23.1	32.7	29.8	31.8	31.5	29.7	26.6	25.5	24.7	24.0	23.6
Recettes	23.7	23.0	32.7	29.8	31.8	30.9	29.2	26.6	25.5	24.7	24.0	23.6
Recettes pétrolières	9.1	8.3	17.3	12.6	15.9	13.4	13.0	10.4	9.3	8.5	7.9	7.4
Recettes hors-pétrolières	14.6	14.6	15.4	17.1	16.0	17.5	16.2	16.2	16.2	16.2	16.2	16.2
Impôts directs	4.6	4.5	5.3	5.7	5.3	5.5	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
TVA	1.0	1.9	2.1	3.0	2.4	3.2	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Accises	1.1	1.1	1.0	1.2	1.7	1.8	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Commerce extérieur	4.7	4.5	4.9	4.8	5.1	5.4	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2
Autres recettes fiscales	1.9	1.6	1.0	1.6	0.7	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Autres recettes non fiscales	1.2	1.1	1.2	0.9	0.6	0.8	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Dons	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.6	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses totales	26.6	26.1	33.9	24.6	34.8	28.9	36.4	36.3	35.9	35.8	35.6	35.6
Traitements et salaires	10.4	9.6	10.2	8.7	9.9	9.5	10.5	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4
Biens et services	3.1	3.3	4.5	2.3	4.4	2.6	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Intérêts sur la dette	4.5	4.3	4.4	4.0	4.5	4.7	4.7	5.3	5.9	6.4	6.6	6.9
Transferts et subventions	3.8	3.8	6.1	2.9	4.4	5.4	6.0	5.5	5.3	5.2	5.1	5.1
Dépenses en capital	3.7	3.8	3.1	4.3	5.0	6.1	6.1	6.0	5.1	4.7	4.3	4.1
Autres	2.9	1.4	5.5	2.4	6.6	0.6	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1
Solde global (base engagements)	-2.9	-2.9	-1.2	5.2	-2.9	2.6	-6.6	-9.7	-10.3	-11.1	-11.6	-12.0
Solde primaire hors pétrole	-7.5	-6.9	-14.1	-3.4	-14.3	-6.1	-15.0	-14.9	-13.8	-13.2	-12.8	-12.5
Pour mémoire												
Dettes publiques	104.9	103.4	113.2	80.6	113.0	...	115.5	120.0	124.9	130.8	136.3	142.1
Dettes extérieures	61.9	59.4	61.3	49.1	54.7	...	47.7	40.6	37.3	33.6	29.7	26.2
Dettes domestiques	43.0	44.0	52.0	31.5	58.3	...	67.8	79.4	87.6	97.2	106.6	116.0

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour les première et deuxième revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (8 juillet 2022; EBS/22/53).

Tableau 3. Gabon : Financement du déficit budgétaire, 2020–29

	2020	2021	2022	2023		2024		2025	2026	2027	2028	2029
				Prog. 1/	Prel.	Budget	Proj.			Proj.		
(en pourcentage du PIB)												
Besoins de financement (total)	20.8	17.1	13.4	3.5	16.7	10.1	15.7	19.2	17.8	17.5	19.1	24.2
Déficit	2.1	1.9	0.7	-3.0	1.8	-1.6	4.2	6.4	7.0	7.7	8.2	8.7
Amortissement	17.8	12.3	7.8	5.6	10.7	10.4	9.2	11.9	9.7	8.8	9.9	14.6
Extérieur	7.6	5.1	1.4	2.4	3.8	6.5	3.5	5.9	2.7	3.3	3.5	6.2
Total, sans le marché international	2.5	1.7	1.3	2.3	1.6	3.5	3.5	2.9	2.7	3.3	3.4	3.4
Marché international (euro-obligation)	5.1	3.4	0.1	0.1	2.2	3.0	0.0	3.0	0.0	0.0	0.1	2.8
Domestique	10.3	7.2	6.4	3.2	6.8	3.9	5.6	6.0	7.0	5.5	6.4	8.4
Marché régional (bons et obligations du Trésor)	9.2	6.7	5.7	2.7	6.2	3.3	5.1	5.2	6.0	4.7	5.4	7.4
Secteur bancaire	1.1	0.5	0.7	0.6	0.6	0.5	0.5	0.8	1.0	0.8	1.0	1.0
Remboursements d'arriérés 3/	0.5	1.7	4.3	1.0	3.8	1.1	2.0	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5
Autres besoins de financement 4/	0.3	1.2	0.6	0.0	0.4	0.3	0.3	0.3	0.5	0.5	0.5	0.4
Sources de financement	20.8	17.1	13.3	3.5	16.7	10.1	15.7	19.2	17.8	17.5	19.1	24.2
Extérieur	10.5	5.2	2.6	2.2	3.3	4.7	1.1	2.7	1.7	1.8	1.8	4.6
Financement projet	1.0	0.6	0.7	1.1	0.8	0.9	0.9	1.0	1.5	1.5	1.6	1.6
Refinancement euro-obligation	6.8	4.1	0.0	0.0	2.4	3.7	0.0	1.5	0.0	0.0	0.0	2.8
Autres 5/	2.7	0.6	1.2	1.1	0.0	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3
DTS	0.0	0.0	0.8	0.0	0.3	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Domestique	10.3	11.9	6.2	1.2	8.7	4.3	8.4	8.2	9.2	7.0	7.6	9.1
Marché régional (bons et obligations du Trésor)	8.9	11.1	7.3	2.8	7.5	1.9	7.2	7.4	8.2	6.2	6.5	8.2
Banques commerciales	1.5	0.2	0.0	0.0	0.8	2.6	1.2	0.8	1.0	0.8	1.0	1.0
Accumulation de dépôts (secteur bancaire domestique)	0.0	-0.7	1.1	-1.6	1.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sources non identifiées/arriérés domestiques	0.0	0.0	0.0	0.0	4.8	1.1	6.1	8.3	6.9	8.7	9.7	10.4
Pour mémoire												
Extérieur net	2.9	0.1	1.2	-0.2	-0.6	-1.8	-2.4	-3.2	-1.0	-1.5	-1.7	-1.6
Marché régional net	-0.3	4.4	1.5	0.1	1.3	-1.4	2.1	2.2	2.2	1.5	1.1	0.7
Secteur bancaire net	0.4	-0.4	-0.6	-0.6	0.2	2.1	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés nets	2.0	0.5	0.2	-0.8	1.0	...	4.1	7.7	6.3	8.1	9.2	9.9
(en pourcentage du PIB non pétrolier)												
Besoins de financement (total)	28.0	26.9	23.8	6.0	26.9	16.0	24.7	29.1	26.3	25.3	26.9	33.5
Déficit	2.9	2.9	1.2	-5.2	2.9	-2.6	6.6	9.7	10.3	11.1	11.6	12.0
Amortissement	24.0	19.3	13.9	9.5	17.1	16.4	14.5	18.1	14.4	12.7	14.0	20.2
Extérieur	10.2	8.0	2.5	4.0	6.2	10.3	5.6	9.0	4.0	4.7	4.9	8.6
Total, sans le marché international	3.4	2.7	2.3	3.8	2.6	5.6	5.6	4.4	4.0	4.7	4.8	4.8
Marché international	6.8	5.3	0.2	0.2	3.6	4.8	0.0	4.5	0.0	0.0	0.1	3.8
Domestique	13.8	11.3	11.4	5.5	11.0	6.1	8.9	9.1	10.3	7.9	9.1	11.6
Marché régional (bons et obligations du Trésor)	12.3	10.5	10.2	4.5	9.9	5.2	8.0	7.9	8.8	6.8	7.7	10.3
Secteur bancaire	1.5	0.8	1.2	1.0	1.0	0.9	0.9	1.2	1.5	1.2	1.4	1.3
Remboursements d'arriérés	0.7	2.7	7.6	1.7	6.1	1.7	3.2	0.9	0.9	0.9	0.7	0.7
Autres besoins de financement	0.4	1.9	1.1	0.0	0.7	0.5	0.5	0.5	0.7	0.7	0.7	0.6
Sources de financement	28.0	26.9	23.7	6.0	26.8	16.0	24.7	29.1	26.3	25.3	26.9	33.5
Extérieur	14.1	8.1	4.7	3.7	5.2	7.4	1.8	4.1	2.6	2.6	2.6	6.4
Financement projet	1.4	0.9	1.2	1.9	1.3	1.5	1.5	1.5	2.2	2.2	2.2	2.2
Refinancement euro-obligation	9.1	6.4	0.0	0.0	3.9	5.8	0.0	2.3	0.0	0.0	0.0	3.8
Autres 5/	3.6	0.9	2.2	1.8	0.0	0.2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
DTS	0.0	0.0	1.4	0.0	0.5	...	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Domestique	13.9	18.7	11.0	2.0	13.9	6.9	13.2	12.4	13.6	10.1	10.7	12.6
Marché régional (bons et obligations du Trésor)	12.0	17.4	12.9	4.7	12.1	3.0	11.3	11.2	12.0	9.0	9.2	11.3
Banques commerciales	2.0	0.2	0.0	0.0	1.3	4.2	1.9	1.2	1.5	1.2	1.4	1.3
Accumulation de dépôts (secteur bancaire domestique)	0.1	-1.1	1.9	-2.6	2.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sources non identifiées/arriérés domestiques	0.0	0.0	0.0	0.0	7.7	1.7	9.7	12.6	10.2	12.6	13.7	14.4
Pour mémoire												
Extérieur net	3.9	0.2	2.2	-0.3	-0.9	-2.9	-3.8	-4.9	-1.5	-2.1	-2.3	-2.2
Marché régional net	-0.4	6.9	2.7	0.1	2.2	-2.3	3.2	3.3	3.2	2.2	1.6	1.0
Secteur bancaire net	0.5	-0.6	-1.2	-1.0	0.3	3.3	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés nets	2.6	0.7	0.4	-1.4	1.5	...	6.5	11.8	9.3	11.7	13.0	13.7

Sources : Autorités gabonaises; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour les première et deuxième revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (8 juillet 2022; EBS/22/53).

2/ Inclut les avances statutaires de la BEAC.

3/ Des chiffres négatifs indiquent une accumulation d'arriérés.

4/ Inclut les opérations attendues hors bilan, telles que les remboursements de dettes légales suite à la décision judiciaire.

5/ Inclut multilatéral, bilatéral, commercial (à l'exclusion du financement de projets et des euro-obligations).

Tableau 4. Gabon : Balance des paiements, 2020–29¹

	2020	2021	2022		2023		2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Pref.		Prog. 2/	Proj.	Prog. 2/	Proj.			Proj.			
	(en milliards FCFA)											
Solde des transactions courantes	-44	374	113	1,398	-153	546	502	360	238	150	65	3
Biens (net)	1,053	2,072	4,012	3,534	3,402	2,498	2,482	2,313	2,179	2,109	2,051	2,013
Exportations de biens (fàb)	2,732	3,988	6,117	5,775	5,551	4,981	5,033	4,857	4,732	4,701	4,704	4,741
Hydrocarbures	1,678	2,554	4,740	4,183	4,017	3,497	3,514	3,248	3,055	2,952	2,889	2,856
Bois	368	481	433	498	470	413	402	434	457	480	505	531
Manganèse	574	692	801	786	901	706	735	775	802	833	853	875
Autres	112	261	142	308	163	366	381	399	418	436	457	479
Importations de biens (fàb)	1,679	1,915	2,105	2,241	2,149	2,484	2,550	2,544	2,553	2,593	2,653	2,728
Secteur pétrolier	535	533	356	1,363	325	1,034	1,039	961	904	873	855	845
Autres	1,144	1,382	1,749	878	1,824	1,449	1,511	1,583	1,649	1,720	1,799	1,883
Services (net)	-723	-1,027	-1,279	-1,160	-1,218	-1,162	-1,203	-1,232	-1,268	-1,308	-1,358	-1,412
Exportations	78	110	378	160	424	138	139	134	131	130	130	131
Importations	801	1,137	1,657	1,320	1,642	1,300	1,342	1,367	1,399	1,438	1,489	1,543
Revenu (net)	-370	-639	-2,566	-969	-2,239	-680	-674	-625	-586	-564	-545	-530
Transferts courants (net)	-3	-33	-53	-6	-98	-110	-104	-96	-87	-86	-82	-67
Compte de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte financier	16	384	-15	1,358	-478	483	415	466	135	168	165	143
Investissements directs (net)	-62	-232	-750	-212	-718	-225	-216	-180	-151	-129	-106	-82
Investissements de portefeuille (net)	-237	-146	13	0	13	6	-168	13	-184	-130	-85	-67
Autres actifs et passifs d'investissement (net)	315	762	722	1,570	227	701	800	633	470	427	355	292
Erreurs et omissions	-148	-72	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	-208	-82	127	40	325	63	86	-106	103	-18	-99	-140
Financement	208	81	-127	-40	-325	-63	-86	106	-103	18	99	140
Variation des réserves imputées (- = augmentation)	92	0	-232	-117	-310	8	52	212	-33	91	179	205
FMI-MEDC	116	82	105	77	-15	-71	-138	-106	-70	-73	-79	-66
Pour mémoire:	(en pourcentage du PIB)											
Solde des transactions courantes	-0.5	3.3	0.8	10.7	-1.1	4.4	3.9	2.8	1.8	1.1	0.5	0.0
Exportations de biens et services	31.8	36.5	46.7	45.2	43.3	41.1	40.5	38.7	37.1	36.1	35.3	34.7
Importations de biens et services	28.1	27.2	-27.1	27.1	27.5	30.4	30.5	30.3	30.2	30.1	30.2	30.4
Compte de capital et compte financier	0.2	3.4	-0.1	10.4	-3.5	3.9	3.2	3.6	1.0	1.3	1.2	1.0
Investissements directs étrangers	-0.7	-2.1	-5.4	-1.6	-5.2	-1.8	-1.7	-1.4	-1.2	-1.0	-0.8	-0.6
Solde global	-2.4	-0.7	0.9	0.3	2.4	0.5	0.7	-0.8	0.8	-0.1	-0.7	-1.0
	(en milliards dollars, sauf indication contraire)											
Réserves internationales brutes	1.3	1.4	1.7	1.4	2.3	1.4	1.4	1.0	1.1	0.9	0.6	0.3
en mois d'importations de biens et services de l'année suivante	3.0	2.6	3.2	2.8	4.1	2.7	2.5	1.9	1.9	1.6	1.0	0.5

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ La Balance des paiements, reflétant les transactions du Gabon avec les non-résidents, reflète des flux qui sont à la fois en devises étrangères et en FCFA (avec les autres membres de l'union monétaire de la CEMAC). La seule exception concerne la variation des réserves jusqu'en 2023, qui est apparemment calculée pour refléter les véritables changements en devises étrangères.

2/ Rapport des services du FMI pour les première et deuxième revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (8 juillet 2022; EBS/22/53).

Tableau 5. Gabon : Situation monétaire, 2020–25

	2020	2021	2022		2023		2024	2025
			Prog. 1/		Prog. 1/	Prel.		Proj.
(en milliards FCFA, sauf indication contraire)								
Avoirs extérieurs nets	393	204	329	239	654	213	230	120
Banque des États d'Afrique centrale (BEAC)	180	-66	59	-41	384	36	53	-57
Avoirs extérieurs	757	766	998	882	1,308	874	822	610
Passifs extérieurs	-577	-831	-939	-924	-924	-838	-770	-668
<i>dont</i> : crédit FMI	-459	-541	-645	-623	-631	-535	-467	-365
Banques créatrices de monnaie	213	270	270	280	270	178	178	178
Avoirs extérieurs	418	556	556	731	556	536	536	536
Passifs extérieurs	-205	-286	-286	-451	-286	-359	-359	-359
Avoirs intérieurs nets	2,067	2,391	2,539	2,752	2,687	3,069	3,140	3,280
Crédit intérieur	2,501	3,008	3,165	3,352	3,254	3,585	3,725	3,671
Créances sur les administrations publiques (net)	1,296	1,612	1,561	1,766	1,473	1,740	1,733	1,585
Créances sur l'administration centrale (net)	1,324	1,603	1,551	1,775	1,464	1,769	1,761	1,614
Créances sur l'administration centrale	952	1,090	1,196	1,272	1,181	1,209	1,140	1,027
Avances statutaires	453	453	453	453	453	453	453	441
Utilisation du crédit du FMI	459	541	645	623	631	535	467	365
Passifs envers l'administration centrale	-220	-132	-275	-244	-490	-318	-318	-318
Créances sur les organismes publics (net)	-29	9	9	-9	9	-29	-29	-29
Créances hors administrations (net)	1,205	1,396	1,604	1,586	1,781	1,845	1,993	2,086
Autres postes (net)	-433	-617	-626	-600	-567	-516	-585	-392
Monnaie au sens large (M2)	2,461	2,595	2,868	2,991	3,340	3,282	3,370	3,400
Numéraire	412	477	437	365	510	398	409	413
Dépôts	2,049	2,118	2,430	2,626	2,831	2,884	2,961	2,987
Pour mémoire :								
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Base monétaire	6.8	5.1	6.3	10.1	14.7	11.8	2.7	0.9
Monnaie au sens large (M2)	6.8	5.5	10.5	15.2	16.5	9.7	2.7	0.9
Dépôts totaux	3.9	2.8	15.1	22.4	16.9	22.4	2.8	0.9
Crédit total	13.7	13.5	9.5	14.3	14.3	14.3	7.7	2.0
Monnaie au sens large (en pourcentage du PIB global)	27.9	23.1	20.6	22.8	24.2	26.4	26.4	26.4
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier/moyenne M2)	2.7	2.8	2.8	2.7	2.6	2.2	2.4	2.5
Réserves internationales brutes (milliards de dollars)	1.3	1.4	1.7	1.4	2.3	1.4	1.4	1.0

Sources : BEAC ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour les première et deuxième revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (8 juillet 2022; EBS/22/53).

2/ Inclut les créances sur le secteur privé et sur les entreprises publiques non financières.

Tableau 6. Gabon : Indicateurs financiers du secteur bancaire, 2015–23 (fin de la période considérée)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adéquation des fonds propres									
Total des fonds propres réglementaires des banques sur actifs pondérés des risques ¹	8.3	8.1	12.9	13.7	17.0	17.5	16.9	16.1	14.7
Fonds propres sur actifs	4.5	4.7	7.7	6.9	9.9	9.8	10.2	9.1	8.6
Qualité des actifs									
Ratio des prêts non-performants (bruts) sur les prêts totaux (bruts)	9.1	9.0	11.8	15.7	9.2	9.0	7.6	7.6	7.6
Prêts non performants nets de provision sur capital	66.3	51.2	40.2	70.4	15.5	11.0	8.7	10.7	10.0
Provisions sur les prêts non performants	47.3	60.1	64.9	52.9	74.0	80.2	81.7	77.3	78.1
Résultats et rentabilité									
Rentabilité moyenne du capital (ROE) ²	5.1	14.9	13.7	18.5	18.5	17.1	16.9	19.1	20.7
Rentabilité moyenne des actifs (ROA)	1.1	2.1	1.9	2.8	2.7	3.1	3.1	3.2	3.2
Dépenses hors intérêt sur revenu brut	78.1	71.0	75.1	63.9	65.5	60.8	63.5	58.3	54.4
Liquidité									
Actifs liquides sur total des actifs	24.4	25.0	28.5	28.7	26.8	27.2	30.5	36.3	28.2
Actifs liquides sur passifs de court terme	148.3	134.0	157.1	169.7	140.1	166.9	180.8	197.5	176.7

Source : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

1. Calculé selon les directives de Bâle I.

2. La rentabilité moyenne du capital (ROE) est calculée sur la base du bénéfice net annuel avant impôts.

Tableau 7. Gabon : Capacité à rembourser le FMI, 2022-31

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	Proj.									
Obligations du FMI sur la base crédit existant (en millions de DTS)										
Principal	11.9	88.1	170.5	130.0	85.7	89.4	71.6	47.7	32.9	32.9
Commissions et intérêts	7.8	42.9	45.9	33.8	27.4	22.9	18.5	15.1	12.8	11.1
Obligations du FMI sur base crédit existant/prospectif (millions de DTS)										
Principal	11.9	88.1	170.5	130.0	85.7	89.4	71.6	47.7	32.9	32.9
Commissions et intérêts	8.0	42.9	45.9	33.8	27.4	22.9	18.5	15.1	12.8	11.1
Total obligations sur base crédit existant/prospectif										
En millions de DTS	19.9	131.0	216.4	163.8	113.0	112.3	90.0	62.9	45.7	43.9
En millions de dollars	26.6	174.8	287.5	218.1	150.9	150.2	120.8	84.5	67.5	64.9
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.3	2.1	3.4	2.7	1.9	1.9	1.5	1.1	0.8	0.8
En pourcentage du service de la dette 1/	4.9	27.4	26.3	22.4	16.1	14.1	11.1	7.7	6.0	5.4
En pourcentage du PIB	0.1	0.9	1.4	1.0	0.7	0.7	0.5	0.4	0.3	0.3
En pourcentage des réserves internationales brutes	1.9	12.1	21.3	21.8	14.4	16.7	19.8	30.9	-45.0	-9.5
En pourcentage de la quote-part	9.2	60.7	100.2	75.8	52.3	52.0	41.7	29.1	21.1	20.3
Encours crédit du FMI										
En millions de DTS	793.5	740.5	499.8	369.8	284.1	194.7	123.1	75.4	42.5	9.7
En millions de dollars	1061.1	987.8	664.1	492.3	379.3	260.4	165.2	101.3	62.9	14.3
En pourcentage des exportations de biens et de services	11.1	11.7	7.8	6.0	4.8	3.3	2.1	1.3	0.8	0.2
En pourcentage du service de la dette	194.6	154.9	60.8	50.6	40.6	24.5	15.2	9.3	5.6	1.2
En pourcentage du PIB	5.0	4.8	3.2	2.3	1.8	1.2	0.7	0.4	0.3	0.1
En pourcentage des réserves internationales brutes	74.8	68.5	49.1	49.3	36.1	28.9	27.1	37.0	-41.9	-2.1
En pourcentage de la quote-part	367.4	342.8	231.4	171.2	131.5	90.1	57.0	34.9	19.7	4.5
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)										
Décaissements	116.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements	11.9	88.1	170.5	130.0	85.7	89.4	71.6	47.7	32.9	32.9
Pour mémoire :										
Exportations de biens et de services (millions de dollars)	9,535	8,441	8,503	8,168	7,949	7,886	7,882	7,925	8,111	8,177
Service de la dette (millions de dollars)	545	638	1,092	973	935	1,062	1,085	1,095	1,131	1,206
PIB nominal (millions de dollars)	21,076	20,524	21,013	21,099	21,426	21,827	22,353	22,868	24,304	24,730
Réserves officielles brutes imputées au Gabon (millions de dollars)	1,418	1,441	1,352	999	1,052	901	609	274	-150	-685
Quote-part (millions de DTS)	216	216	216	216	216	216	216	216	216	216

Source : estimations et projections des services du FMI.

1/ Les exportations de biens et de services pour 2022 and 2023 sont basées sur les projections des services du FMI.

2/ Le service total de la dette comprend les remboursements du FMI.

Tableau 8. Gabon : Décomposition de la dette publique et du service de la dette par créancier, 2022–23

	Encours de la dette (fin de période)						Service de la dette			
	2022			2023			2022	2023	2022	2023
	millions de dollars	Pour cent dette	Pour cent PIB ¹	millions de dollars	Pour cent dette	Pour cent PIB ¹	millions de dollars		Pour cent PIB ¹	
Total	13,499	100.0	63.7	14,582	100.0	70.5	1,693	2,291.6	8.0	11.2
Extérieur	7,303	54.1	34.5	7,056	48.4	34.1	649	1,248.6	3.1	6.1
Créanciers multilatéraux	3,081	22.8	14.5	2,904	19.9	14.0	170	330.1	0.8	1.6
FMI	1,219	9.0	5.8	1,023	7.0	4.9	41	134.9	0.2	0.7
Banque mondiale	633	4.7	3.0	647	4.4	3.1	26	48.0	0.1	0.2
Banque africaine de développement/ Banque islamique de développement	1,105	8.2	5.2	1,096	7.5	5.3	79	120.9	0.4	0.6
Autres multilatéraux	124	0.9	0.6	1,387	9.5	6.7	334	614.8	1.6	3.0
Créanciers bilatéraux	1,365	10.1	6.4	1,299	8.9	6.3	160	160.6	0.8	0.8
Club de Paris	495	3.7	2.3	510	3.5	2.5	33	43.8	0.2	0.2
Canada	4	0.0	0.0	4	0.0	0.0	0	0.2	0.0	0.0
France	491	3.6	2.3	505	3.5	2.4	33	43.6	0.2	0.2
Hors Club de Paris (Chine)	869	6.4	4.1	789	5.4	3.8	127	116.8	0.6	0.6
Euro-obligations	2,527	18.7	11.9	2,521	17.3	12.2	200	638.4	0.9	3.1
Créanciers commerciaux	330	2.4	1.6	332	2.3	1.6	119	119.5	0.6	0.6
Autriche	74	0.5	0.4	66	0.5	0.3	21	23.8	0.1	0.1
France	24	0.2	0.1	16	0.1	0.1	19	12.8	0.1	0.1
Chine	137	1.0	0.6	122	0.8	0.6	40	42.0	0.2	0.2
Autres créanciers internationaux	95	0.7	0.4	129	0.9	0.6	39	40.8	0.2	0.2
Intérieur	6,197	45.9	29.3	7,526	51.6	36.4	1,044	1,043.1	5.0	5.1
Bons du Trésors	452	3.3	2.1	690	4.7	3.3
Obligations (marché régional)	2,443	18.1	11.5	3,272	22.4	15.8	566	731.8	2.7	3.6
Prêts	1,410	10.4	6.7	1,313	9.0	6.3	199	137.8	0.9	0.7
Autre dette intérieure	1,893	14.0	8.9	2,251	15.4	10.9
Pour mémoire :										
PIB nominal	21,076			20,524						

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le ratio dette/PIB est dérivé de données originales en Francs CFA.

2/ Arriérés et dette légale tels qu'estimés par les services du FMI.

Annexe I. Engagements récents : résultats obtenus dans le cadre du programme du MEDC et recommandations formulées par le passé au titre de l'article IV

A. Programme du MEDC : bilan des résultats obtenus

1. L'actuel accord élargi de trois ans dont bénéficie le Gabon au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) a été approuvé en juillet 2021¹. Ce programme a débuté dans un contexte de détérioration de la performance économique, sociale et budgétaire avec l'apparition de la pandémie de la COVID-19. Il visait à soutenir la riposte à court-terme face à la crise de la COVID-19, à réduire les vulnérabilités budgétaire et de la dette qui s'accumulaient, et à favoriser une croissance forte, durable, verte et inclusive menée par le secteur privé. A cette fin :

- Le programme visait un ajustement budgétaire d'environ 4 points de pourcentage du PIB hors pétrole, afin i) de parvenir à un déficit primaire hors pétrole de 3,4 pour cent du PIB hors pétrole d'ici fin 2023 et ii) réduire la dette publique en dessous de 70 pour cent du PIB (le plafond régional de la CEMAC) d'ici à 2024. L'effort d'ajustement s'est concentré sur un accroissement des recettes hors pétrole (de 3,2 % du PIB hors pétrole), avec des améliorations continues à moyen terme résultant de la poursuite des efforts en matière d'imposition et d'administration fiscale, et sur des réductions des dépenses courantes ;
- Les réformes structurelles se sont concentrées sur l'amélioration de la gouvernance dans le secteur extractif, le renforcement de la gestion des finances publiques, l'amélioration de la solidité du secteur financier et la création d'un environnement propice aux investissements.

2. Les conditionnalités du programme ont été significativement concentrées sur les premières années en raison des réformes inachevées pendant le programme précédent et en prévision d'un potentiel affaiblissement de l'élan des réformes avant les élections d'août 2023. La plus grande partie de l'ajustement budgétaire était prévue en 2021–22 et 70 pour cent des mesures préalables et des repères structurels devaient être en place d'ici à la fin de l'année 2021, à temps pour procéder à la deuxième revue. De plus, environ 52 pour cent du financement octroyé dans le cadre du programme était lié à l'achèvement des actions préalables et des deux premières revues.

3. En définitive, seules deux revues ont été menées à bien. Les retards dans la mise en œuvre du programme de réformes structurelles et les difficultés d'exécution du programme budgétaire (notamment la persistance d'arriérés sur la dette extérieure) ont retardé la réalisation de la première revue et conduit à combiner les deux premières revues. Par la suite, les pressions

¹ Le financement prévu au titre du programme s'élevait à hauteur de 388,8 millions de DTS (soit environ 553,2 millions de dollars au moment de l'approbation) ou 180 pour cent de la quote-part du Gabon. Il faisait suite à un financement d'urgence consenti par le FMI en 2020 dans le cadre de l'instrument de financement rapide (299,61 millions de dollars) pour répondre aux besoins urgents relatifs à la balance des paiements et découlant de l'apparition de la pandémie.

pré-électorales, et les répercussions inflationnistes et sociales de la guerre menée par la Russie en Ukraine ont davantage ralenti les efforts de réformes et empêché la réalisation d'autres revues, et ce malgré la hausse significative du cours mondial du pétrole en 2022–23. Les discussions pour relancer le programme ont été suspendues en avril 2023, avant les élections, à la demande des autorités ; une reprise n'était plus envisageable compte tenu de déviations importantes et du changement de pouvoir à la suite du coup d'État d'août 2023.

Graphique I.1. Gabon : MEDC de 2021 et résultats effectifs



Note 1 : les différences entre les objectifs et les données effectives tiennent compte de la révision des données.

Note 2 : le MEDC portait sur le ratio dette/PIB mais les différences présentées reflètent davantage les évolutions du cours du pétrole que les politiques mises en œuvre.

4. À la fin de l'année 2023, date du dernier contrôle dans le cadre du programme, la performance budgétaire s'était considérablement éloigné des objectifs (graphique I. 1). L'effort de recettes a été inférieur d'environ 2 points de pourcentage du PIB hors pétrole par rapport à l'objectif en raison de l'annulation de certaines mesures d'ajustement et de la non-application d'autres.² Les dépenses pré-électorales ont creusé le déficit d'environ 6 points de pourcentage du PIB hors pétrole par rapport au programme. Ces écarts s'expliquent en partie par la plus grande transparence de la comptabilisation des dépenses (jusque-là non inscrites au budget) voulue par le gouvernement de transition après son arrivée au pouvoir à la faveur du coup d'État d'août 2023, dépenses qui n'auraient sans doute pas été communiquées autrement. Par conséquent, le déficit primaire hors pétrole s'est creusé pour atteindre 14,1 pour cent du PIB hors pétrole en 2022 (contre un objectif de 5 pour cent dans le cadre du programme) et 14,3 pour cent en 2023 (contre un objectif de 3,4 pour cent dans le cadre du programme). Enfin, non seulement la dette publique en pourcentage du PIB hors pétrole n'a pas diminué, mais elle a été supérieure de près de 20 points de pourcentage par rapport aux objectifs du programme (la diminution de la dette publique en pourcentage du PIB est imputable à une augmentation des prix du pétrole plutôt qu'à une amélioration fondamentale de la situation budgétaire).

5. La performance en matière de réformes structurelles a été mitigée. Les initiatives en faveur de la transparence des ressources, dont certaines ont été mises en œuvre en 2021, n'ont pas été achevées. Les réformes du compte unique du Trésor (CUT) n'ont pas été menées à bien à la fois en raison de retards logistiques à la banque centrale et de l'existence continue de comptes en dehors du CUT. Les réformes visant à améliorer les processus de passation de marchés publics, d'investissement et de comptabilité ou à renforcer le ciblage dans le cadre des filets de sécurité sociale n'ont pas été mises en œuvre. Sur les 16 repères structurels prévus pour 2022–23 (après la conclusion des deux premières revues), un seul a été atteint (publication des contrats des marchés publics attribués à la fin du mois de juillet 2022 ; tableau A1.1).

B. Mise en œuvre des recommandations antérieures formulées au titre de l'article IV

6. Les recommandations formulées en 2019 au titre de l'article IV portaient sur trois axes stratégiques pour parvenir à une croissance forte, inclusive et résiliente : i) une consolidation budgétaire basée sur les recettes et favorable à la croissance, ii) un renforcement de la gouvernance et iii) l'approfondissement de l'intermédiation financière. La mise en œuvre des recommandations permettant d'atteindre ces trois objectifs a été limitée.

- i. **Consolidation budgétaire basée sur les recettes et favorable à la croissance.** Les mesures visant à *renforcer la politique et l'administration fiscales et à élargir l'assiette fiscale*, reprises par le programme MEDC, n'ont pas été menées à bien, comme discuté dans la section A. De

² La première vague de mesures fiscales inscrites au budget pour 2022 n'a pas été mise en œuvre, pas plus que les mesures prévues pour 2023 en raison de la tenue des élections. Au lieu de s'élargir, l'assiette fiscale a finalement été réduite du fait à une augmentation des exonérations sur les produits alimentaires afin de répondre aux pressions inflationnistes générées par la guerre en Ukraine.

même, les mesures visant à *contenir les dépenses non prioritaires tout en protégeant l'investissement public et en améliorant la protection sociale* ont échoué, car les subventions ont été augmentées pour protéger la population contre la hausse des prix du carburant et les pressions inflationnistes mondiales, tandis que les investissements publics ont diminué. En matière de protection sociale, la révision prévue des profils des ménages vulnérables et de la base de données des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) n'a pas été achevée. Enfin, les progrès dans le domaine de la gestion des finances publiques (passation des marchés publics, CUT et adoption d'un plan de restructuration pour certaines entreprises publiques) ont également été limités, comme mentionné ci-dessus.

- ii. **Amélioration de la gouvernance.** Concernant le secteur pétrolier, le Gabon est redevenu membre de l'ITIE et a publié un rapport trimestriel sur les flux enregistrés dans le secteur, ainsi que son premier rapport au titre de l'ITIE. Cependant, les mesures anti-corruption, y compris les déclarations de patrimoines, ont stagné.
- iii. **Approfondissement de l'intermédiation financière.** La stabilité financière a été maintenue, et bien que le gouvernement ait entamé la liquidation des trois banques publiques entreprise, il ne l'a pas encore achevée.

Annexe II. Évaluation du secteur extérieur

(à partir de la méthodologie EBA-Lite version 3)

Évaluation globale. Les indicateurs de la position extérieure du Gabon sont mitigés mais ceux jugés les mieux adaptés au contexte national par les services du FMI montrent que la position extérieure du pays en 2023 est plus faible que ne laissent supposer les fondamentaux à moyen terme, et que le taux de change est surévalué. L'évaluation est basée sur le modèle du compte courant, qui est plus en phase avec les recommandations de politique économique des services du FMI et a historiquement été plus adapté au pays que le modèle du taux de change effectif réel (TCER). Globalement, le modèle du compte courant indique une surévaluation de 9 pour cent (contre 13,2 pour cent en 2021) après ajustement du prix du pétrole par rapport à sa moyenne historique. Cette évaluation est corroborée par le module complémentaire concernant les produits de base—applicable aux exportateurs de matières premières—qui suggère que le compte courant est inférieur de 5 à 16 points de pourcentage du PIB par rapport à la norme estimée. En outre, le modèle TCER indique une sous-évaluation de 6,5 pour cent (contre une surestimation de 1,4 pour cent en 2021). Il convient de noter que cette évaluation est basée sur les estimations et projections des services du FMI pour la période 2022-23, étant donné que les dernières données définitives sur la balance des paiements remontent à 2021 (voir la section « Questions relatives aux données »). L'évaluation est donc sensible à toute révision ultérieure des données relatives à la balance des paiements pour la période 2022-23.

Réponses en matière de politique économique. Une importante consolidation fiscale et des mesures visant à renforcer la compétitivité structurelle contribueraient à l'amélioration de la position extérieure. Il s'agirait notamment d'améliorer la gouvernance et l'environnement des affaires, deux facteurs essentiels à la diversification de l'économie en faveur d'activités autres que l'extraction pétrolière et au renforcement de la position extérieure.

Compte courant

Contexte. Le solde du compte courant s'est amélioré grâce aux cours élevés du pétrole en 2022 et en 2023, avec des risques à la baisse attendus à moyen terme. L'excédent du compte courant a augmenté et atteint, 10,4 pour cent du PIB en 2022 et 4,4 pour cent du PIB en 2023, les exportations accrues de pétrole et de manganèse compensant l'augmentation de la facture des importations. L'amélioration du compte courant ne s'est pas traduite par une hausse significative de la couverture des réserves (environ 3 mois d'importations), principalement en raison des sorties de capitaux et du non-rapatriement probable des recettes pétrolières. En 2023 et au-delà, l'excédent du compte courant devrait se réduire du fait de la baisse des prix et de la production du pétrole, et devrait être proche de zéro d'ici 2029. Les sorties de capitaux afférentes diminueront en même temps que l'excédent du compte courant, mais la détérioration de la situation budgétaire et la rareté supposée de l'appui budgétaire pour la financer à politiques inchangées devraient progressivement réduire les réserves. Il est important de souligner que les données sur la balance des paiements du Gabon sont susceptibles d'être considérablement révisées et que les réserves attribuées aux pays membres de la CEMAC ne le sont qu'à titre indicatif car celles-ci sont communes à l'union monétaire.

Évaluation du solde extérieur grâce à la [méthode EBA-Lite](#). Les estimations suggèrent que le solde du compte courant pour 2023 était plus faible que ce qu'impliquent les fondamentaux et les politiques souhaitables, et que le taux de change effectif réel est donc surévalué de 9,1 pour cent (tableau II.1.A). Cette surévaluation est basée sur l'écart estimé (2,3 points de pourcentage du PIB) entre l'excédent du compte courant corrigé des variations cycliques (3,8 pour cent) et la norme du compte courant corrigée des variations cycliques, qui inclut également les cycles des prix du pétrole et les ajustements budgétaires nécessaires (6,1 pour cent). Ces deux derniers ajustements tiennent compte du fait que les prix du pétrole étaient supérieurs à leur moyenne historique et que la situation budgétaire s'est considérablement dégradée par rapport aux recommandations des services du FMI ; sans ces ajustements, le modèle indiquerait que la balance courante est plus forte que ce qui est suggéré par les fondamentaux. La surévaluation suggérée par le modèle TCER est globalement conforme aux résultats obtenus au niveau régional avec le modèle du compte courant.

Évaluation utilisant le [module relatif aux matières premières](#). Le *sous-modèle basé sur les investissements*—dans lequel les inefficacités les plus importantes des investissements privés et publics réduisent le niveau optimal d'investissement et accroissent la norme du compte courant—indique que le solde du compte courant projeté devrait, en moyenne, être inférieur de 5,2 points de pourcentage du PIB à la norme à moyen terme (2023-28) (tableau II.1.B). Dans le *sous-modèle basé sur la consommation*—fondé sur une rente réelle de la richesse pétrolière et financière par habitant constante, ce qui correspond à l'équité intergénérationnelle—la norme du compte courant à moyen terme serait de

	<p>18 pour cent, contre une projection sous-jacente de 2,4 pour cent, suggérant un écart de 15,6 points de pourcentage du PIB et une surévaluation du taux de change (tableau II.1.C). Le modèle suggère également une norme budgétaire à moyen terme de 6,5 pour cent du PIB compatible avec une rente réelle constante par habitant, comparée à une valeur projetée de -6 pour cent (tableau II.1.D). Ces estimations sont sujettes à des incertitudes car elles reposent sur des hypothèses à long terme, en particulier la découverte potentielle de nouveaux gisements de pétrole ou des changements démographiques susceptibles de ralentir la croissance de la population, ce qui réduirait la norme du solde du compte courant et le degré de surévaluation.</p>
<p>Taux de change effectif réel (TCER)</p>	<p>Contexte. Le taux de change effectif réel s'est apprécié d'environ 5½ pour cent entre septembre 2022 et décembre 2023 du fait d'une amélioration des termes de l'échange et de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain (graphique 5). À la fin de l'année 2023, le TCER était globalement proche de sa moyenne sur cinq ans.</p> <p>Évaluation. Les estimations du modèle TCER suggèrent que le taux de change effectif réel est sous-évalué de 6,5 pour cent, contrairement au modèle du compte courant. Toutefois, l'évaluation globale des services du FMI se fonde sur le modèle du compte courant, qui est plus en phase aux recommandations de politique économique des services du FMI et a historiquement été plus adapté au pays que le modèle TCER.</p>

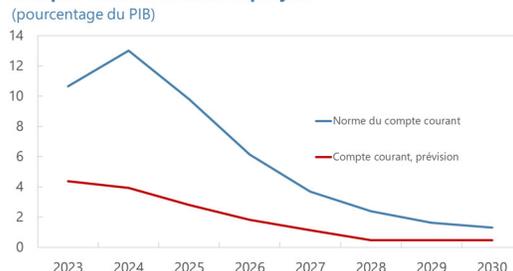
Graphique II.1. Gabon : évaluation du secteur extérieur

II.1.A. Résultats du modèle EBA-lite, 2023

	Modèle du compte courant 1/	Modèle du TCER 1/
	(en pourcentage du PIB)	
Compte courant - Actuel	4.4	
Contributions cycliques (du modèle) (-)	0.5	
Catastrophes naturelles et conflits (-)	0.0	
Compte courant ajusté	3.8	
Norme du compte courant (du modèle) 2/	1.5	
Ajustements à la norme (-) 3/	4.6	
Norme du compte courant ajusté	6.1	
Écart du CA	-2.3	1.6
dont écart relatif de politique	0.9	
Élasticité	-0.3	
Écart du TCER (en pourcentage)	9.1	-6.5

1/ Basé sur la méthodologie EBA-lite 3.0.
 2/ Ajusté en fonction du cycle, incluant les ajustements de cohérence multilatérale.
 3/ La norme a été ajustée en utilisant la moyenne sur 20 ans des prix du pétrole pour capturer son impact sur la balance du compte courant.

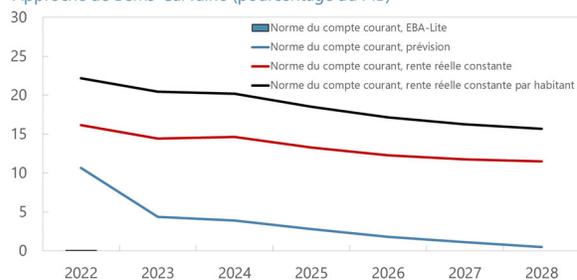
II.1.B Modèle basé sur l'investissement : compte courant estimé et projeté (pourcentage du PIB)



Note : Basé sur le PIMA (2019), les conclusions du suivi PIMA (2022) ainsi que le jugement de l'équipe, l'analyse considère une valeur d'efficacité de 0,5 (c'est-à-dire, seulement la moitié du montant de l'investissement se transforme en capital productif) pour le secteur public, et une valeur d'efficacité de 0,75 pour le secteur privé.

II.1.C Norme de la balance du compte courant

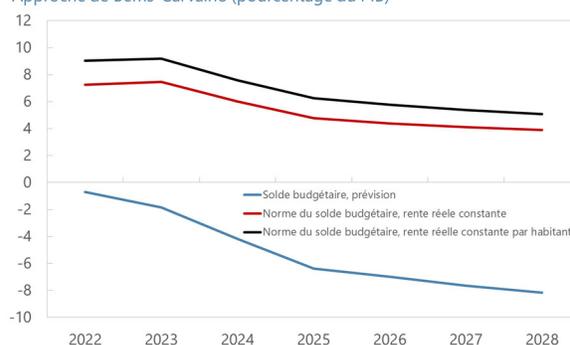
Approche de Bems-Carvalho (pourcentage du PIB)



Note : L'analyse utilise les hypothèses clés suivantes : (i) une croissance à long terme de -1 pour cent de la production de ressources épuisables en raison de la maturation des champs pétroliers et de la diminution de la production, (ii) une croissance de la population de 2,2 pour cent par an basée sur les statistiques de population des Nations Unies, (iii) une croissance à long terme de 3 pour cent de la consommation domestique de ressources épuisables et (iv) une part des revenus des ressources naturelles au budget de 29 pour cent.

II.1.D Norme du solde budgétaire

Approche de Bems-Carvalho (pourcentage du PIB)



Annexe III. Matrice d'évaluation des risques

Risques	Probabilité	Incidence attendue sur l'économie	Mesures à mettre en place (sauf politique monétaire au niveau de la CEMAC)
Risques au niveau mondial			
<p>Volatilité des prix des matières premières. Une succession de perturbations de l'offre et de fluctuations de la demande entraînent une volatilité récurrente des cours des matières premières, des pressions extérieures et budgétaires dans les pays émergents et les pays en développement, des effets de contagion entre pays et une instabilité socioéconomique.</p>	Élevée	<p>Élevée. Compte tenu de la forte dépendance du pays aux exportations de matières premières, la volatilité des prix de ces dernières est un déterminant majeur de la performance des secteurs budgétaire, extérieur et réel, mais les mesures en place ne sont pas suffisantes pour riposter. Des prix plus élevés amélioreront la performance dans tous les secteurs, mais une augmentation prévisible des dépenses fiscales empêcherait la constitution appropriée de coussins budgétaires et de réserves et augmenterait les risques, tandis que des conditions de crédit plus souples pourraient accroître l'inflation et augmenter les risques pour le secteur financier. En cas de baisse des prix des matières premières, ces risques se matérialiseraient, entraînant une détérioration des positions budgétaire et extérieure et du secteur bancaire.</p>	<p>À court terme, ancrer les finances publiques sur l'effort d'ajustement nécessaire, tout en renforçant les filets de sécurité sociale pour fournir un appui plus ciblé.</p> <p>À moyen terme, définir un cadre budgétaire capable de garantir la viabilité des finances publiques dans un contexte de volatilité des prix des matières premières.</p> <p>Poursuivre la diversification en faveur d'activités non pétrolières, notamment en menant des réformes structurelles audacieuses visant à améliorer l'environnement des affaires et préserver la marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses d'infrastructure nécessaires.</p>
<p>Intensification de(s) conflit(s) régional(régionaux). L'escalade ou l'élargissement du conflit à Gaza et en Israël, la guerre de la Russie en Ukraine et/ou d'autres conflits régionaux, ou le terrorisme perturbent le commerce international (énergie, denrées alimentaires, tourisme, chaînes d'approvisionnement, etc.), les transferts des migrants, l'investissement direct étranger et les flux financiers, les systèmes de paiement, et augmentent les flux de réfugiés.</p>	Élevée	<p>Faible-Moyenne. Les perturbations des échanges commerciaux affecteront probablement les importations, pesant sur l'activité domestique et générant une inflation sous-jacente plus élevée du fait de l'étroitesse de la base productive hors pétrole. En ce qui concerne les exportations, la hausse probable des prix du pétrole devrait avoir un effet positif net pour le Gabon, étant donné sa forte dépendance vis-à-vis du pétrole (voir ci-dessus).</p>	<p>Outre les mesures susmentionnées, améliorer l'intégration commerciale en veillant à l'application plus stricte des accords existants.</p>
<p>Ralentissement brutal ou récession à l'échelle mondiale. Les facteurs de risque mondiaux et idiosyncratiques entraînent un ralentissement synchronisé et prononcé de la croissance, avec des récessions dans certains pays, de graves répercussions par le biais des échanges commerciaux et financiers, et la fragmentation des marchés, provoquant des coups d'arrêt dans les pays émergents et en développement.</p>	Moyenne	<p>Moyenne. Comme évoqué plus haut, une baisse de la demande extérieure de matières premières (le principal canal par lequel un ralentissement mondial toucherait le Gabon) ternirait les performances des secteurs réel, extérieur et budgétaire.</p>	<p>Recentrer l'ajustement budgétaire autour de la nécessité de préserver une marge de manœuvre pour les investissements dans les infrastructures et les dépenses sociales ciblées.</p> <p>Redoubler d'efforts pour mettre en œuvre des réformes structurelles et ainsi réduire les goulets d'étranglement, améliorer la gouvernance, restaurer la confiance et encourager les investissements privés.</p>

Risques	Probabilité	Incidence attendue sur l'économie	Mesures à mettre en place (sauf politique monétaire au niveau de la CEMAC)
<p>Instabilité financière systémique. Sur fond de ralentissement économique et d'incertitude politique (en raison, par exemple, d'élections), le niveau élevé des taux d'intérêt et des primes de risque, conjugué à des réévaluations des prix d'actifs, entraînent une déstabilisation des marchés avec des effets de contagion entre pays et des chaînes de réaction macro-financières défavorables qui touchent les banques fragiles et les institutions financières non bancaires.</p>	Moyenne	<p>Moyenne-Élevée. Au vu de sa taille modeste et de son faible niveau d'intégration aux marchés mondiaux, le système financier ne devrait pas être directement affecté mais, compte tenu de l'exposition des banques au souverain au sein de l'union monétaire, une hausse des coûts de financement budgétaire pourrait les exposer à des risques de défaut à l'échelle régionale. La situation budgétaire se détériorera en raison de charges d'intérêts accrues, entraînant une dépendance plus forte vis-à-vis des marchés obligataires régionaux.</p>	Accélérer l'ajustement budgétaire si les contraintes financières deviennent trop importantes.
Risques au niveau mondial			
<p>Phénomènes climatiques extrêmes. Les phénomènes climatiques extrêmes provoqués par la hausse des températures sont à l'origine de pertes de vies humaines, de graves dommages aux infrastructures, de perturbations de l'offre, d'un ralentissement de la croissance et d'instabilité financière.</p>	Moyenne	<p>Moyenne. Le Gabon est exposé aux phénomènes climatiques en raison de la faible qualité de ses infrastructures, et des perturbations de l'activité économique (agriculture, extraction minière et transport) sont prévisibles du fait des dommages subis par les infrastructures. Les coûts pour les finances publiques augmenteraient, détériorant la situation budgétaire.</p>	<p>Poursuivre l'ajustement budgétaire afin de retrouver une marge de manœuvre suffisante pour couvrir les dépenses essentielles.</p> <p>Tout en procédant à des ajustements, conserver une marge budgétaire pour les dépenses d'infrastructures et mettre en œuvre des réformes pour considérablement renforcer la gestion des investissements publics.</p> <p>Élaborer une stratégie d'adaptation aux changements climatiques, notamment avec le concours de la Banque mondiale.</p>
Risques intérieurs			
<p>Incapacité de mettre en œuvre des réformes porteuses de transformations, tout en répondant durablement aux besoins sociaux. Une incertitude politique pourrait survenir pendant la période de transition si les demandes sociales ne sont pas satisfaites.</p>	Non applicable	<p>Élevée (incidence à long terme). Ne pas saisir ce moment décisif pour mettre en œuvre des réformes profondes serait se priver de l'occasion de stimuler l'économie, d'accroître le revenu par habitant, de créer des emplois, et de réduire la pauvreté et les inégalités.</p>	<p>Comme évoqué dans le rapport, entreprendre des réformes porteuses de transformations.</p> <p>Répondre aux demandes sociales croissantes dans un cadre cohérent de politique budgétaire et de réformes afin d'éviter d'aggraver les déséquilibres existants.</p>
<p>Troubles politiques et sociaux. Compte tenu des attentes élevées associées au récent changement de régime, les retards dans la satisfaction des demandes sociales et politiques pourraient conduire à une profonde déception populaire. Cela pourrait à son tour conduire à des troubles sociaux et politiques.</p>	Non applicable	<p>Moyenne. Bien que la performance économique puisse ne pas être significativement affectée par rapport à l'histoire récente, l'instabilité sociale et politique pourrait détourner l'attention des autorités des réformes et les inciter à prendre des raccourcis inefficaces, au détriment de solutions profondes à long terme.</p>	Accélérer les réformes budgétaires et structurelles nécessaires, notamment les cadres politiques visant à préserver la stabilité, tout en se concentrant sur les dépenses répondant aux besoins sociaux et d'infrastructure de base.

Annexe IV. Analyse de la viabilité de la dette

La viabilité de la dette gabonaise s'est considérablement détériorée depuis la dernière analyse en la matière¹, et, il existe un risque élevé de surendettement à politiques inchangées, du fait de la trajectoire ascendante de la dette et des besoins de financement brut élevés. La dégradation constatée depuis la dernière analyse s'explique par une situation budgétaire bien plus faible et des dynamiques automatiques de la dette moins favorables en raison de l'augmentation des charges d'intérêts. Un ajustement budgétaire important et prolongé réduirait le risque de surendettement.

1. Les indicateurs de la viabilité de la dette se sont considérablement détériorés depuis la précédente évaluation. L'analyse de la viabilité de la dette réalisée au moment des première et deuxième revues du MEDC en juin 2022 montrait que le niveau d'endettement du Gabon restait soutenable, mais pas avec une forte probabilité, et que la réduction de la dette dépendait de la capacité du pays de mettre en œuvre l'ajustement budgétaire prévu. La situation budgétaire s'est fortement détériorée sur la période 2022–23 (avant les élections générales d'août 2023), avec des déficits primaires hors pétrole supérieurs de 11 points de pourcentage du PIB hors pétrole et le ratio de la dette publique sur le PIB hors pétrole supérieure d'environ 20 points de pourcentage aux prévisions du programme. De plus, les taux d'intérêt mondiaux et les spreads du Gabon ont considérablement augmenté, les spreads étant près de zones de tension (environ 800-900 points de base) pendant des périodes prolongées en 2023. Ces deux facteurs ont contribué à la détérioration de la viabilité de la dette.

2. Avec les politiques actuelles, le niveau de la dette suit une trajectoire explosive à moyen et long termes, et les besoins de financement sont élevés, ce qui signale un fort risque de surendettement si aucune mesure n'est prise.

- *Hypothèses macroéconomiques.* Dans le scénario de référence, la croissance devrait se maintenir entre 2,6 pour cent et 2,9 pour cent, avec une inflation inférieure à l'objectif de 3 pour cent de la banque centrale. La production pétrolière devrait baisser d'environ 1 pour cent par an, avant épuisement vers 2050. La reprise progressive mais modeste de la croissance économique hors pétrole permettra de compenser en partie cette perte, mais l'impact sur les recettes pétrolières dans le budget (actuellement plus de la moitié des recettes) et particulièrement sur la position extérieure (les exportations pétrolières représentent environ deux tiers de toutes les exportations) que les répercussions seront les plus grandes.
- *Hypothèses de politique budgétaire.* Le scénario de référence suppose que les politiques restent inchangées. Par rapport à 2023, les dépenses électorales diminuent ; les traitements et salaires augmentent pour refléter les annonces récentes du gouvernement de transition d'augmenter les recrutements et les salaires ; les dépenses d'investissement, après une certaine reprise à court terme, reviennent à leurs niveaux historiques (moyenne des cinq

¹Rapport des services du FMI sur l'économie nationale n° 22/216, première et deuxième revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit.

dernières années), tandis que les paiements d'intérêts évoluent en ligne avec les taux d'intérêt mondiaux et la dynamique de la dette publique. Globalement, ces hypothèses impliquent que le solde primaire hors pétrole s'améliorera d'environ 2 points de pourcentage du PIB hors pétrole pour atteindre environ 13 pour cent du PIB hors pétrole à moyen terme. Compte tenu de la baisse prévue de la production pétrolière, le solde budgétaire global connaîtra une détérioration continue à long terme.

- *Hypothèses de financement.* Compte tenu du peu de progrès enregistrés dans le cadre du programme mené avec le FMI, le scénario de référence ne prévoit aucun décaissement de la part de donateurs extérieurs, même s'il est prévu que le financement des projets se poursuive. Nous supposons également qu'environ la moitié des amortissements de la dette extérieure, y compris des euro-obligations arrivant à échéance en 2025, sera refinancé par des créanciers commerciaux, bilatéraux ou multilatéraux. Les marchés de capitaux régionaux et intérieurs restent donc la principale source de financement : les émissions nettes sur ces marchés sont estimées entre 1 pour cent et 2 pour cent du PIB, conformément aux moyennes historiques, les besoins de financement restants étant couverts par la rubrique « financements non identifiés ». Nous supposons que ces derniers proviennent en grande partie de sources intérieures (par exemple d'arriérés intérieurs ou de crédits syndiqués supplémentaires de la part des banques) ou d'un appui budgétaire extérieur bilatéral. Les charges d'intérêt de la dette intérieure et extérieure augmentent en fonction du niveau d'endettement et la dynamique des taux d'intérêt effectifs suit les projections des taux d'intérêt figurant dans les *Perspectives de l'économie mondiale*.
- *Dynamiques d'endettement avec les politiques actuelles.* Les hypothèses ci-dessus contribuent à une augmentation de la dette, qui passerait de près de 70 pour cent du PIB en 2023 à plus de 100 pour cent en 2029, cette dynamique haussière s'accéléralant à plus long terme en raison d'une perte permanente des recettes pétrolières. Ceci indique un risque élevé de surendettement, comme prévu dans le scénario de référence à moyen et long termes. Le niveau d'endettement serait encore plus important en cas de chocs sur les prix des matières premières et le taux de change réel, faisant passer le ratio dette publique sur PIB en 2030 à respectivement 111 pour cent et 105 pour cent. En raison du manque de données sur les dettes garanties par l'État et d'autres passifs conditionnels, le niveau d'endettement est sensible aux risques inhérents aux passifs conditionnels.
- Les *besoins de financement brut* devraient atteindre une moyenne de 19 pour cent du PIB par an pour la période 2024–29 du fait de l'amortissement prévu des euro-obligations en 2025, soit plus du triple des 5 pour cent du PIB prévus dans le cadre de la précédente analyse de la viabilité de la dette et un niveau bien supérieur à la moyenne historique d'environ 4 pour cent du PIB pour la période 2013–23, ce qui indique un risque élevé de surendettement. Les risques de financement sont extrêmement élevés car se financer sur les marchés internationaux revient cher (en particulier après une longue histoire d'accumulation d'arriérés extérieurs) et l'aide officielle s'est tarie en l'absence d'un programme du FMI, faisant des banques régionales (déjà surexposées à la dette souveraine) et des arriérés intérieurs les principales sources de financement, ce qui exerce une pression sur l'activité du secteur privé et la santé du système bancaire.

- Par ailleurs, le *Gabon dépasse sa capacité d'endettement* à moyen terme, le paiement des intérêts représentant 20 pour cent à 30 pour cent des recettes prévues (en fonction des prix du pétrole) et le service de la dette totale environ 80 à 115 pour cent des recettes, ce qui place le pays à l'extrémité supérieure de la distribution pour l'Afrique subsaharienne.

3. Un effort d'assainissement budgétaire prolongé sera essentiel pour garantir la viabilité de la dette à l'avenir. Le pays doit fournir un grand effort d'ajustement (d'environ 11 points de pourcentage du PIB hors pétrole sur les quatre prochaines années, soit 6 à 7 pour cent du PIB compte tenu des projections actuelles des prix pétroliers) pour ramener l'endettement et les besoins de financement à des niveaux plus soutenables. À court terme, une attention particulière doit être accordée i) aux risques de financement en 2025 et au préfinancement d'une partie des euro-obligations arrivant à échéance ; ii) à l'élimination de nouveaux arriérés sur le service de la dette, ceux-ci ayant contribué au coût élevé de l'emprunt du Gabon ; iii) à s'abstenir de toute initiative donnant lieu à une augmentation permanente des dépenses ; iv) à renforcer son contrôle des engagements et ses fonctions de gestion de la trésorerie et de la dette ; v) à recenser tous les arriérés intérieurs et planifier leur règlement progressif.

Graphique IV.1. Gabon : Risque de tensions souveraines

Risk of Sovereign Stress

Horizon	Mechanical signal	Final assessment	Comments
Overall	...	High	The overall risk of sovereign stress is high, reflecting a high level of vulnerability in the medium term horizon, and a high level of vulnerability in the long term.
Near term 1/	n.a.	n.a.	
Medium term	High	High	Medium term risks are assessed as high given the absence of fiscal consolidation, less revenue mobilization, higher gross financing needs, and a lack of a clear strategy that would put debt on a sustainable trajectory.
Fanchart	High	...	
GFN	High	...	
Stress test	Comm. Prices FX rate	...	
Long term	...	High	Staff assesses long term risks as high given the projected exhaustion of oil resources and a related deterioration in fiscal revenues, primary balance and debt over the long term.
Sustainability assessment 2/	Sustainable but not with high probability	Sustainable but not with high probability	Debt is found to be sustainable but not with high probability, the latter because of explosive debt dynamics and large financing needs in a baseline scenario without an adjustment. This assessment hinges on the existence of a feasible fiscal adjustment path that can improve both debt dynamics and address financing risks.
Debt stabilization in the baseline			Yes

DSA Summary Assessment

Commentary: The risk of debt distress is high, because high deficits in the baseline scenario (of no policy change) will generate large financing needs and put debt on an explosive path. On the assessment of sustainability, debt is deemed to be sustainable according to the DSA framework because of staff assessment that a fiscal adjustment to correct such unfavorable dynamics is feasible. Going forward, if the fiscal position is not corrected and upward debt dynamics continue, debt could become unsustainable.

Source: Fund staff.

Note: The risk of sovereign stress is a broader concept than debt sustainability. Unsustainable debt can only be resolved through exceptional measures (such as debt restructuring). In contrast, a sovereign can face stress without its debt necessarily being unsustainable, and there can be various measures—that do not involve a debt restructuring—to remedy such a situation, such as fiscal adjustment and new financing.

1/ The near-term assessment is not applicable in cases where there is a disbursing IMF arrangement. In surveillance-only cases or in cases with precautionary IMF arrangements, the near-term assessment is performed but not published.

2/ A debt sustainability assessment is optional for surveillance-only cases and mandatory in cases where there is a Fund arrangement. The mechanical signal of the debt sustainability assessment is deleted before publication. In surveillance-only cases or cases with IMF arrangements with normal access, the qualifier indicating probability of sustainable debt ("with high probability" or "but not with high probability") is deleted before publication.

Graphique IV.2. Gabon : Périmètre de la dette et données publiées

Debt Coverage and Disclosures

						Comments
1. Debt coverage in the DSA: 1/						
	CG	GG	NFPS	CPS	Other	
1a. If central government, are non-central government entities insignificant?						0
2. Subsectors included in the chosen coverage in (1) above:						
Subsectors captured in the baseline						Inclusion
CPS	NFPS	GG: expected	CG	1	Budgetary central government	Yes
				2	Extra budgetary funds (EBFs)	No
				3	Social security funds (SSFs)	No
				4	State governments	No
				5	Local governments	No
				6	Public nonfinancial corporations	No
				7	Central bank	No
				8	Other public financial corporations	No
3. Instrument coverage:						
	Currency & deposits	Loans	Debt securities	Oth acct. payable 2/	IPSGSs 3/	
4. Accounting principles:						
			Basis of recording		Valuation of debt stock	
	Non-cash basis 4/	Cash basis	Nominal value 5/	Face value 6/	Market value 7/	
5. Debt consolidation across sectors:						
			Consolidated	Non-consolidated		
Color code: ■ chosen coverage ■ Missing from recommended coverage ■ Not applicable						

Reporting on Intra-Government Debt Holdings

Issuer		Holder	Budget. central govt	Extra-budget. funds	Social security funds	State govt.	Local govt.	Nonfin. pub. corp.	Central bank	Oth. pub. fin corp	Total		
CPS	NFPS	GG: expected	CG	1	Budget. central govt						0		
				2	Extra-budget. funds							0	
				3	Social security funds								0
				4	State govt.								0
				5	Local govt.								0
				6	Nonfin pub. corp.								0
				7	Central bank								0
				8	Oth. pub. fin. corp								
Total			0	0	0	0	0	0	0	0	0		

1/ CG=Central government; GG=General government; NFPS=Nonfinancial public sector; PS=Public sector.

2/ Stock of arrears could be used as a proxy in the absence of accrual data on other accounts payable.

3/ Insurance, Pension, and Standardized Guarantee Schemes, typically including government employee pension liabilities.

4/ Includes accrual recording, commitment basis, due for payment, etc.

5/ Nominal value at any moment in time is the amount the debtor owes to the creditor. It reflects the value of the instrument at creation and subsequent economic flows (such as transactions, exchange rate, and other valuation changes other than market price changes, and other volume changes).

6/ The face value of a debt instrument is the undiscounted amount of principal to be paid at (or before) maturity.

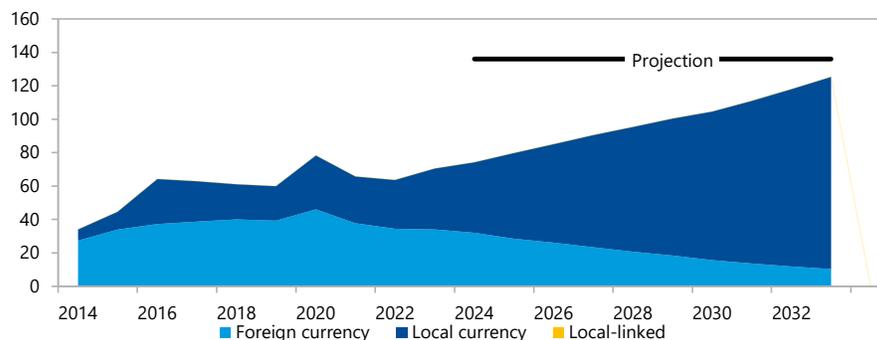
7/ Market value of debt instruments is the value as if they were acquired in market transactions on the balance sheet reporting date (reference date). Only traded debt securities have observed market values.

Commentary: Debt coverage includes Gabon's central government debt.

Graphique IV.3. Gabon : Indicateurs de la structure de la dette publique

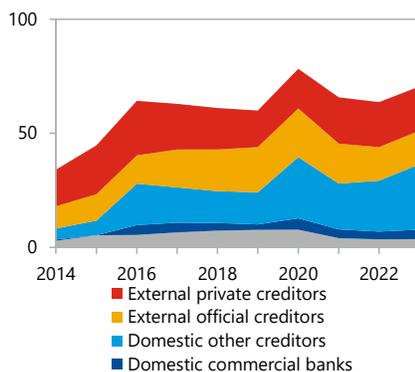
Public Debt Structure Indicators

Debt by Currency (Percent of GDP)



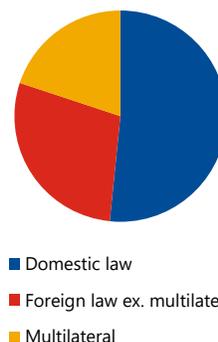
Note: The perimeter shown is central government.

Public Debt by Holder (Percent of GDP)



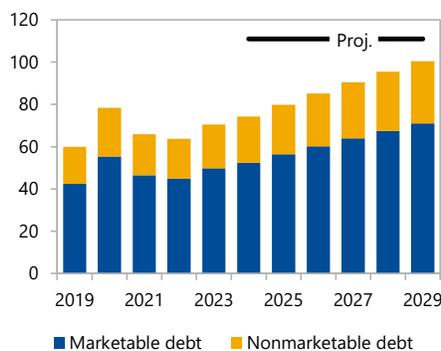
Note: The perimeter shown is central government.

Public Debt by Governing Law, 2023 (percent)



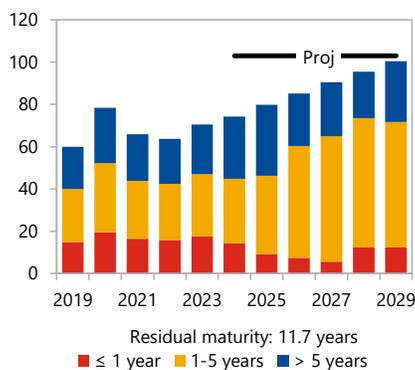
Note: The perimeter shown is central government.

Debt by Instruments (Percent of GDP)



Note: The perimeter shown is central government.

Public Debt by Maturity (Percent of GDP)



Note: The perimeter shown is central government.

Commentary: The currency composition of debt has been historically dominated by foreign currency denominated debt, overwhelmingly denominated in euros. In staff's baseline scenario, the assumption of partial rollover of external debt and reduced budgetary support over the projection horizon leads to an increasingly higher share of debt in local currency. The majority of Gabon's debt is marketable, while the non-marketable debt comprises multilateral debt. A significant portion of the debt is medium term, and creditors comprise a mix of private and official external creditors, while the domestic creditors are mostly regional (bank) creditors.

Graphique IV.4. Gabon : Scénario de référence

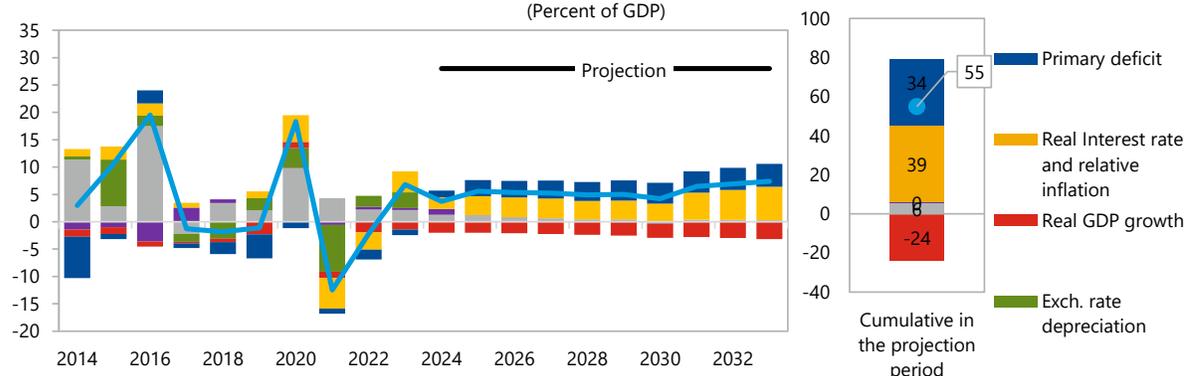
Baseline Scenario

(Percent of GDP unless indicated otherwise)

	Prel.	Medium-term projection						Extended projection			
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Public debt	70.5	73.1	78.9	84.6	90.5	96.5	102.8	107.8	114.1	120.8	128.0
Change in public debt	6.8	2.6	5.7	5.7	6.0	6.0	6.3	5.0	6.3	6.7	7.2
Contribution of identified flows	4.7	2.5	4.3	4.5	4.7	4.5	4.6	4.5	6.0	6.6	7.1
Primary deficit	-1.0	1.2	2.9	3.0	3.3	3.5	3.7	3.8	3.9	4.1	4.2
Noninterest revenues	19.9	18.8	17.5	17.3	17.1	17.0	17.0	17.1	17.2	17.2	17.3
Noninterest expenditures	18.8	20.0	20.4	20.3	20.4	20.5	20.8	20.9	21.1	21.3	21.5
Automatic debt dynamics	5.3	0.2	1.5	1.6	1.5	1.0	1.0	0.8	2.2	2.6	3.0
Real interest rate and relative inflation	3.9	2.2	3.4	3.6	3.6	3.3	3.4	3.3	4.9	5.5	6.1
Real interest rate	7.7	3.0	4.6	4.4	4.2	3.8	3.8	3.7	5.3	5.8	6.4
Relative inflation	-3.8	-0.8	-1.2	-0.8	-0.6	-0.4	-0.4	-0.3	-0.4	-0.4	-0.3
Real growth rate	-1.4	-2.0	-1.9	-2.0	-2.1	-2.3	-2.4	-2.5	-2.7	-2.9	-3.1
Real exchange rate	2.9
Other identified flows	0.3	1.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Contingent liabilities	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
(minus) Interest Revenues	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Other transactions	0.3	1.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Contribution of residual	2.2	0.2	1.4	1.2	1.3	1.5	1.7	0.5	0.3	0.1	0.1
Gross financing needs	11.5	11.8	20.8	16.9	17.5	17.1	26.0	27.3	31.3	25.8	27.5
of which: debt service	12.5	10.6	17.8	13.8	14.3	13.6	22.3	23.5	27.4	21.7	23.3
Local currency	7.7	5.4	10.1	9.6	10.1	9.8	16.1	17.4	21.4	18.5	20.3
Foreign currency	4.8	5.2	7.8	4.2	4.1	3.8	6.2	6.0	6.0	3.2	2.9
Memo:											
Real GDP growth (percent)	2.3	2.9	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.7	2.7
Inflation (GDP deflator; percent)	-7.2	-0.2	-1.8	-0.9	-0.5	-0.1	-0.1	0.0	-0.9	-0.8	-0.6
Nominal GDP growth (percent)	-5.1	2.7	0.9	1.7	2.0	2.5	2.5	2.6	1.8	1.8	2.0
Effective interest rate (percent)	4.2	4.1	4.5	4.7	4.5	4.2	4.0	3.7	4.3	4.5	4.9

Contribution to Change in Public Debt

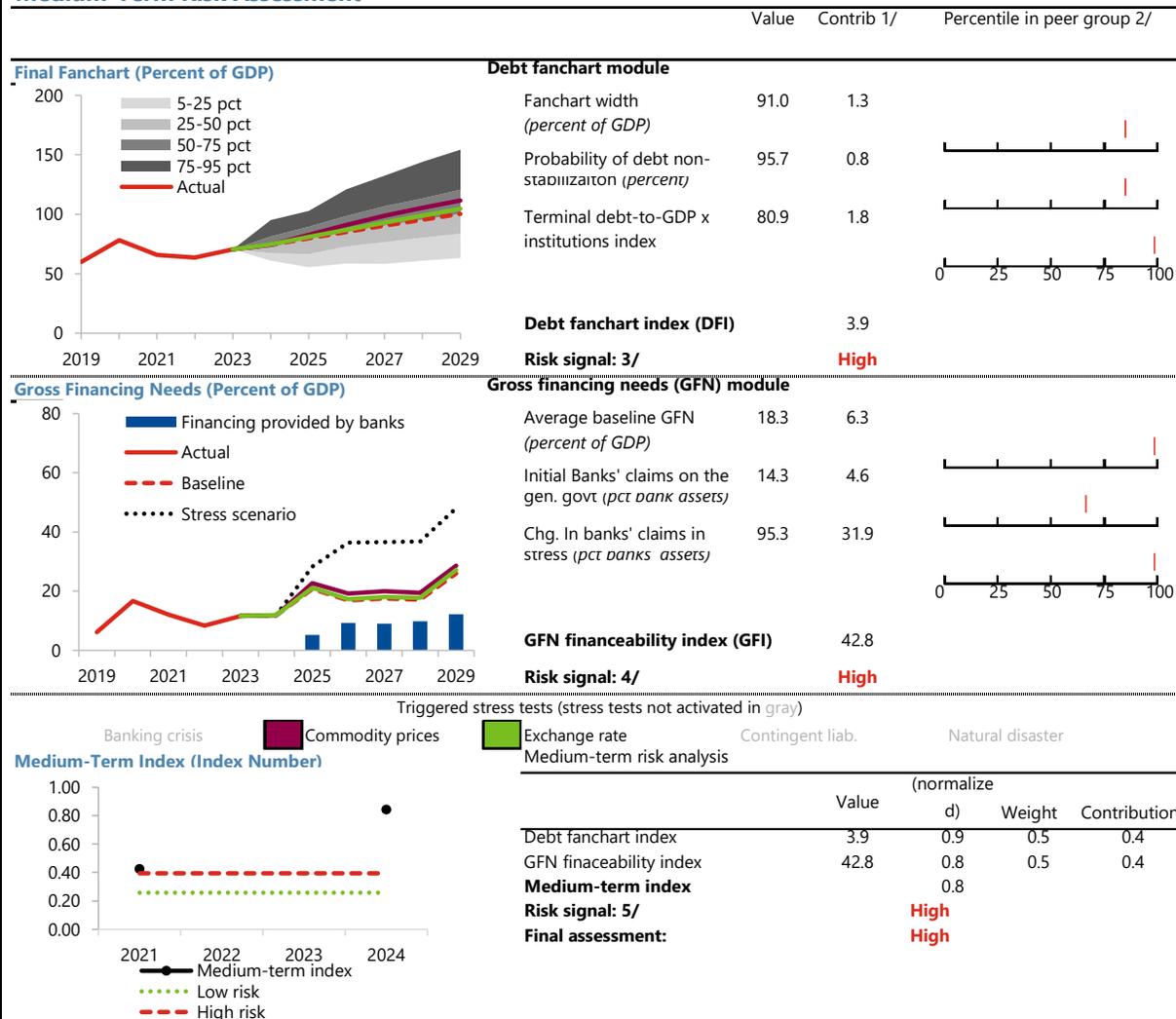
(Percent of GDP)



Commentary: Under current policies, public debt will continue to rise, reflecting a higher primary deficit, and the higher interest bill.

Graphique IV.5. Gabon : Analyse des risques à moyen terme

Medium-Term Risk Assessment



Commentary: Large gross financing needs, high rollover needs, and large amortizations are the key drivers of vulnerability in the near to medium term. The high risk signal of the debt fanchart is also attributable to high existing debt levels and the high probability of debt not stabilizing in the medium-term. Lower commodity prices and exchange rate fluctuations can also exacerbate vulnerabilities.

Source: IMF staff estimates and projections.

1/ See Annex IV of IMF, 2022, Staff Guidance Note on the Sovereign Risk and Debt Sustainability Framework for details on index calculation.

2/ The comparison group is emerging markets, commodity exporter, program.

3/ The signal is low risk if the DFI is below 1.13; high risk if the DFI is above 2.08; and otherwise, it is moderate risk.

4/ The signal is low risk if the GFI is below 7.6; high risk if the DFI is above 17.9; and otherwise, it is moderate risk.

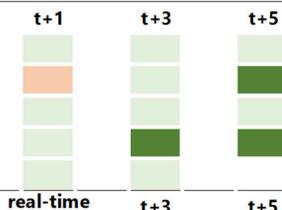
5/ The signal is low risk if the GFI is below 0.26; high risk if the DFI is above 0.40; and otherwise, it is moderate risk.

Graphique IV.6. Gabon : Réalisme des hypothèses de base

Realism of Baseline Assumptions

Forecast Track Record 1/

Public debt to GDP
 Primary deficit
 r - g
 Exchange rate depreciation
 SFA



Comparator Group:

Emerging Markets, Commodity Exporter, Program

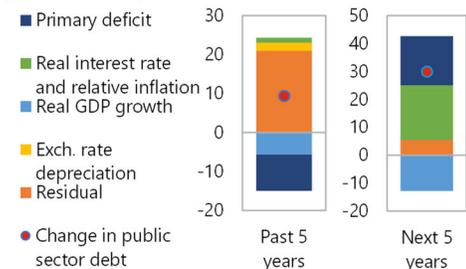
Color Code:

Optimistic > 75th percentile
 50-75th percentile
 Pessimistic 25-50th percentile
 < 25th percentile

Historical Output Gap Revisions 2/

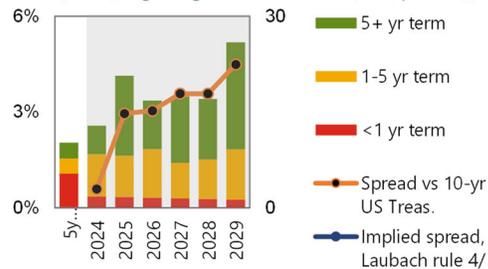
Public Debt Creating Flows

(Percent of GDP)



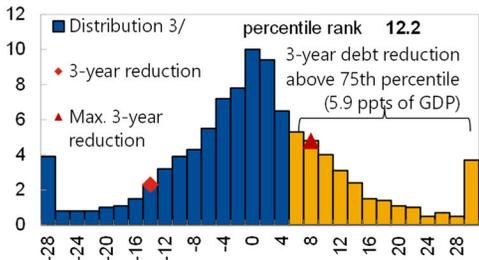
Bond Issuances (Bars, debt issuances (RHS,

%GDP); lines, avg marginal interest rates (LHS, percent)



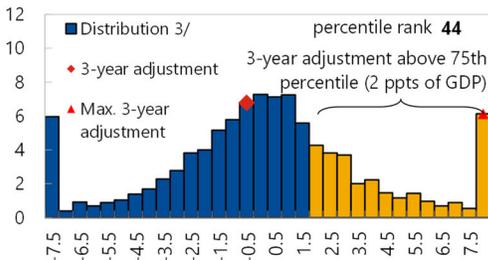
3-Year Debt Reduction

(Percent of GDP)



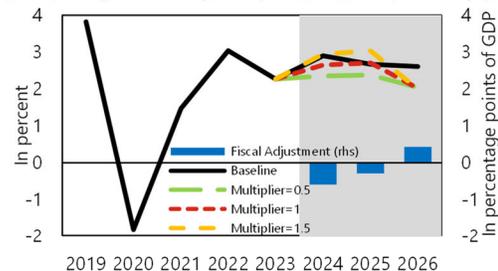
3-Year Adjustment in Cyclically-Adjusted

Primary Balance (Percent of GDP)



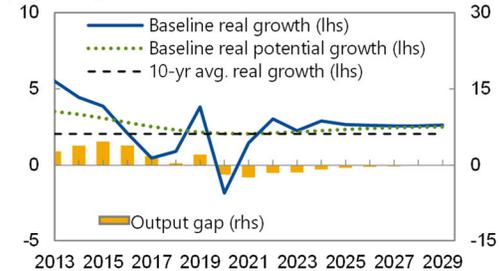
Fiscal Adjustment and Possible Growth Paths

(Lines, real growth using multiplier (LHS); bars, fiscal adj. (RHS))



Real GDP Growth

(In percent)



Commentary: The realism tools do not indicate persistent forecast bias.

Source : IMF Staff.

1/ Projections made in the October and April WEO vintage.

2/ Calculated as the percentile rank of the country's output gap revisions (defined as the difference between real time/period ahead estimates

3/ Data cover annual observations from 1990 to 2019 for MAC advanced and emerging economies. Percent of sample on vertical axis.

4/ The Laubach (2009) rule is a linear rule assuming bond spreads increase by about 4 bps in response to a 1 ppt increase in the projected debt-to-GDP ratio.

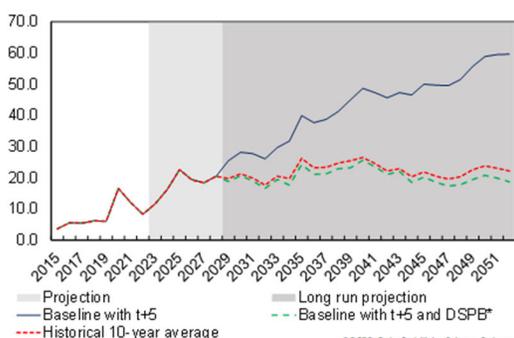
Graphique IV.7. Gabon : Analyse des risques à long terme

Large Amortization Trigger

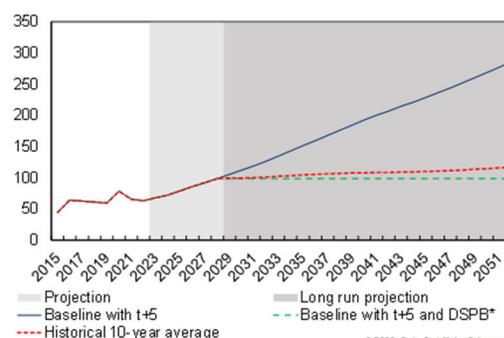
Projection	Variable	Risk Indication
Medium-term extrapolation	GFN-to-GDP ratio	High Risk (Red)
	Amortization-to-GDP ratio	
	Amortization	
Medium-term extrapolation with debt stabilizing	GFN-to-GDP ratio	Medium Risk (Green)
	Amortization-to-GDP ratio	
	Amortization	
Historical average assumptions	GFN-to-GDP ratio	Medium Risk (Green)
	Amortization-to-GDP ratio	
	Amortization	
Overall Risk Indication		Medium Risk (Green)

Alternative Baseline Long-term Projections

GFN-to-GDP ratio



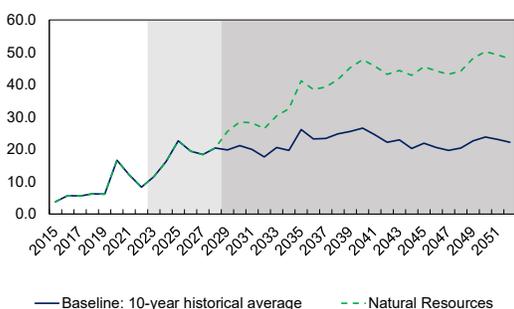
Total public debt-to-GDP ratio



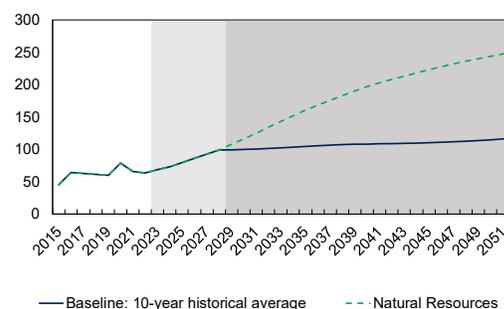
Commentary: While the calculated overall risk indicator is low, current policies pose significant risks to Gabon's long-term fiscal position. The baseline scenario using the 10-year historical average indicates that the debt to GDP ratio will increase moderately in the long run, reaching approximately 108 percent by 2050. Projections using the extension of the fifth projection year (i.e., blue line) show significantly higher financing needs and a debt ratio that surpasses 200 percent of GDP in the long-term. Fiscal consolidation, domestic revenue mobilization, and diversification efforts are required to contain these long-term fiscal risks.

Natural Resources

GFN-to-GDP ratio



Total public debt-to-GDP ratio



Commentary: A reduction in oil extraction and the depletion of Gabon's oil reserves give rise to significant fiscal risks. The natural resource module indicates that the baseline scenario using the 10-year historical average may be underestimating the debt path given the the projected scaling down of oil revenues and GDP growth. Gross financing needs and debt levels are predicted to rise substantially as a result of these long-run oil production dynamics.

Annex V. Entités autres que l'administration centrale : caisses de sécurité sociale et entreprises publiques

A. Caisses de sécurité sociale

Les caisses de sécurité sociale gabonaises présentent des risques budgétaires importants, qui seraient accrus en l'absence de réformes urgentes en matière de gouvernance. Le fonds de pension public (CPPFAE) compte un nombre croissant d'engagements non capitalisés. Le fonds de pension privé (CNSS) souffre de mauvaise gouvernance et d'importants arriérés de paiement des retraites. La caisse d'assurance maladie (CNAMGS) accumule des arriérés envers ses fournisseurs, ce qui détériore la qualité des services de santé fournis à ses membres.

CPPFAE : la caisse nationale des retraites

1. Sans une réforme paramétrique, les engagements non capitalisés de la caisse nationale de retraite devraient s'accumuler et atteindre un niveau insoutenable. Ces engagements non capitalisés sont imputables à l'écart croissant entre le nombre d'employés et celui de retraités. On comptait cinq employés des services publics pour un retraité en 2014, contre trois pour un en 2020. Cette baisse s'explique par le gel des recrutements décidé en 2015—alors que le nombre de retraités augmente de 5 pour cent chaque année—et une espérance de vie plus longue pour les retraités.

En outre, la générosité du régime des retraites creuse encore un peu plus cet écart non financé (voir tableau).

L'accumulation d'arriérés par le gouvernement, pour les contributions des employeurs et des travailleurs à l'égard de la caisse publique de retraite, a également contribué à affaiblir la situation financière de la CPPFAE. De

2016 à 2022, ces arriérés représentent environ 1,2 % du PIB.

Paramètres de la pension publique	
Variables	Description
Salaire de référence	Dernier salaire de base
Taux de cotisation de l'employé	6 pour cent
Taux de cotisation du gouvernement	15 pour cent
Taux de rente	2 pour cent
Âge de la retraite	60
Source : autorités gabonaises.	

2. **Le montant des engagements non capitalisés augmenterait encore si le gouvernement alignait le montant des retraites sur l'accord d'augmentation des salaires de 2015.** En 2015, le Gouvernement a adopté une réforme salariale visant à augmenter le salaire de base des fonctionnaires de 50 pour cent. C'est à partir de ce salaire de base qu'est calculé le montant des retraites. Par conséquent, les employés qui ont pris leur retraite à partir de 2015 ont droit à une révision à la hausse de leur pension en raison de l'augmentation du salaire de base. À la fin de l'année 2022, environ 10 015 des 26 359 retraités auraient dû percevoir une retraite plus élevée mais le gouvernement n'a jamais mis en œuvre la révision à la hausse de la pension. Si cette dernière était appliquée rétroactivement, le gouvernement devrait 0,6 pour cent du PIB aux retraités concernés. Ces arriérés de paiement des retraites, associés à une révision à la hausse du montant des pensions versées, entraîneront une augmentation des engagements non capitalisés du système de retraite.

3. Dans ce contexte, il est urgent de réformer le système de retraite. Sur la base d'une étude actuarielle, le Gouvernement a commencé à se pencher sur les aspects techniques d'une réforme paramétrique du système de pension. La prochaine étape devrait être l'adoption de l'une des options de réformes proposées par l'étude actuarielle.

La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMGS)

4. Depuis quelques années, la CNAMGS rencontre des difficultés financières imputables à des arriérés de contribution du gouvernement. Le gouvernement a accumulé des arriérés dans le transfert des contributions patronales et salariales du secteur public à la CNAMGS, mettant la trésorerie du fonds sous pression. Cette situation a également entraîné l'accumulation d'arriérés de la CNAMGS envers ses fournisseurs. Pour surmonter ce défi de liquidité, la CNAMGS a principalement compté sur les contributions des travailleurs du secteur privé.

5. L'opacité de la base de données sur les Gabonais économiquement faibles (GEF) a exacerbé les difficultés financières de la CNAMGS. Cette base de données compte environ 900 000 personnes, soit 40 % de la population (alors que le taux de pauvreté est de 33 %). Depuis sa création, elle n'a pas été mise à jour de manière adéquate. La taille de la base de données reflète l'inclusion de certaines personnes non vulnérables et l'exclusion possible de certains ménages vulnérables. La grande taille de la base de données GEF pèse également sur les coûts de la CNAMGS.

6. Au vu de la situation, il est urgent que le Gouvernement règle ses arriérés et apure la base de données GEF. Le gouvernement pourrait adopter un plan d'apurement des arriérés pour apporter plus de liquidités au système d'assurance maladie. Par ailleurs, il pourrait poursuivre la mise à jour de la base de données GEF commencé avec l'appui de la Banque mondiale.

La Caisse de sécurité sociale du secteur privé (CNSS)

7. La CNSS souffre d'une mauvaise gouvernance, ce qui a entraîné des arriérés de pension persistants depuis des années. Depuis plusieurs années, les manifestations des retraités du secteur privé demandant le paiement des arriérés de pension sont devenues courantes. En 2022, face à un mécontentement social croissant dû aux pensions impayées, le Gouvernement a démis les membres du conseil d'administration et de la direction de la CNSS de leurs fonctions, et nommé un gestionnaire temporaire chargé de réformer l'institution. Ces difficultés financières sont le résultat d'une mauvaise gestion de la caisse. Cette dernière ne publie ni ses états financiers, ni de statistiques. Ses coûts de fonctionnement représentent une part importante de ses dépenses et entament les ressources allouables au paiement des retraites.

8. Les nouvelles autorités souhaitent réformer la CNSS. Elles ont annoncé le transfert de la gestion de la CNSS du secteur public au secteur privé. Les modalités du transfert ne sont pas encore connues. Il est urgent d'auditer la CNSS afin de véritablement poser un diagnostic approprié et aborder de manière exhaustive les problèmes de gouvernance.

B. Les entreprises publiques gabonaises : ce que l'on sait pour le moment¹

9. Les entreprises publiques gabonaises sont présentes dans de nombreux pans de l'activité économique mais les informations disponibles à ce sujet sont rares. Ces entreprises sont actives dans des secteurs tels que l'agriculture, l'électricité, l'industrie minière, la construction, l'industrie manufacturière, les services et le transport. Parmi ces secteurs, les entreprises publiques du secteur minier semblent être les premières en termes de taille, étant donné la taille du secteur pétrolier.

10. La gouvernance des entreprises publiques est déficiente. Le cadre réglementaire régissant les entreprises publiques au Gabon est quasiment inexistant. En principe, les pays de la CEMAC fondent leur cadre de réglementation et de gouvernance sur les normes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), mais les entreprises publiques gabonaises ne sont pas gérées conformément à celles-ci. Par exemple, plusieurs d'entre elles ne tiennent pas de réunions du conseil d'administration. Leurs états financiers ne sont ni certifiés ni publiés. La supervision par l'administration centrale est inefficace en raison de l'existence de multiples entités de supervision, de l'absence de responsabilités gouvernementales clairement définies dans la loi et du manque d'une unité centrale de supervision au sein du ministère des Finances. Les entreprises publiques gabonaises se répartissent en trois portefeuilles, chacun supervisé par une entité différente : l'un est géré par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), un autre par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et le troisième par le Ministère des hydrocarbures. Au manque de gouvernance s'ajoutent des pratiques défectueuses en matière de recrutement et la faiblesse des capacités.

11. Avant le coup d'État, les autorités travaillaient à l'élaboration d'une loi sur la gouvernance des entreprises publiques. Les autorités auraient préparé un projet de loi visant à renforcer la surveillance des entreprises publiques et à garantir que le gouvernement reçoive les informations nécessaires telles que les états financiers. Le projet de loi visait à respecter les meilleures pratiques et à bénéficier de l'assistance technique des bailleurs.

12. La priorité immédiate est l'adoption de cette loi sur la gouvernance des entreprises publiques et l'amélioration de la transparence. La gouvernance des entreprises publiques peut être améliorée de manière significative par i) la mise en œuvre de cette loi conformément aux meilleures pratiques, ii) la création d'une unité de supervision unique, au sein du Ministère des finances, responsable du suivi et de la supervision des entreprises, et iii) la publication régulière des rapports sur la santé financière des entreprises publiques du pays.

¹ Cette section repose sur les informations partagées par les services de la Banque mondiale dans le cadre de leur analyse des entreprises publiques de la région de la CEMAC réalisée en juillet 2022.

Annexe VI. Mesures budgétaires visant à accroître les marges budgétaires

Cette annexe examine différentes options de réformes qui pourraient soutenir l'ajustement budgétaire à l'avenir. Elle se penche sur les politiques fiscales, la gestion des recettes et les mesures de dépenses.

A. Mesures relatives aux recettes

Cette section propose une liste illustrative de réformes fiscales qui permettraient d'augmenter les recettes, de simplifier le système fiscal et de le rendre plus neutre et plus équitable. Ces réformes ont été sélectionnées sur la base d'une assistance technique récente du département des finances publiques (FAD) du FMI sur la réforme de l'impôt sur le revenu, des directives existantes ou à l'examen de la CEMAC, de l'évaluation réalisée grâce à l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT), des leçons tirées de l'expérience internationale, et de leurs retombées positives potentielles sur les plans économique, budgétaire et social.

1. L'une des priorités pourrait être de remplacer toutes les exonérations temporaires d'impôt sur les sociétés par de nouveaux crédits d'impôt à l'investissement¹ favorisant les dépenses d'investissement effectives (plutôt que les projets d'investissement). [L'expérience engrangée dans d'autres pays](#) montre que les exonérations fiscales ne sont pas des instruments fiscaux efficaces ou rentables pour stimuler l'investissement. Pourtant, le Gabon continue de faire un usage intensif des exonérations fiscales à l'intérieur et à l'extérieur du code général des impôts. Elles devraient être remplacées par de nouveaux crédits d'impôt à l'investissement conçus pour soutenir les dépenses d'investissement effectivement réalisées (plutôt que les projets ou les intentions d'investissement). Ces crédits d'impôt devraient être assortis d'une clause de caducité (par exemple, 5 ans) afin de garantir une évaluation appropriée de leurs mérites après quelques années. L'abrogation des exonérations fiscales devrait également s'appliquer aux entreprises individuelles, qui ne devraient pas être éligibles à des crédits d'impôt à l'investissement, étant donné qu'ils servent à soutenir les investissements à grande échelle. Avant de procéder à une réforme de l'impôt sur les sociétés, il conviendrait de renforcer le cadre de gouvernance et le cadre institutionnel régissant l'octroi d'avantages fiscaux.

2. Contrairement au minimum de perception, qu'il conviendrait de supprimer, l'impôt minimum forfaitaire (IMF) pourrait s'appliquer à toutes les entreprises, sans exception. L'IMF doit être présenté comme une taxe ad minima sur toutes les entreprises pour l'utilisation des infrastructures publiques dans l'exercice de leurs activités au Gabon et ne doit pas être négociable. A l'heure actuelle, les entreprises exonérées d'IS ou d'IRPP sont généralement également exonérées de l'IMF. Les deux devraient être dissociés pour assurer à tout le moins une contribution minimale au

¹ Nous nous intéressons ici aux crédits d'impôt pour investissement mais il existe de nombreuses solutions susceptibles d'améliorer le rapport coût-efficacité des incitations fiscales, notamment l'amortissement accéléré, l'allongement des périodes de report des pertes et les déductions pour investissement.

Trésor, même en cas d'exonération fiscale. Si le taux actuel de 1 pour cent du chiffre d'affaires au titre de l'IMF est jugé excessif, un taux inférieur (par exemple, 0,75 pour cent) pourrait être envisagé pour faciliter la réforme. Le minimum de perception complique inutilement le système fiscal, est fortement régressif et décourage la formalisation de l'économie et la constitution d'entreprises. Il devrait être supprimé et seul l'IMF s'appliquerait en tant que contribution de minimis.

3. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques, supprimer le quotient familial faisant ainsi des personnes physiques l'unité d'imposition. Le quotient familial détermine les obligations fiscales en fonction de la taille du ménage et peut donner lieu à une réduction significative de l'impôt, en particulier pour les familles à revenu élevé comptant plusieurs enfants. Son calcul est discutable car il octroie des subventions fiscales plus généreuses à ce type de famille rendant cette mesure dégressive par nature. Une solution plus appropriée consisterait à supprimer complètement le quotient familial (ce qui impliquera nécessairement un recalibrage des tranches et des taux d'imposition) et à augmenter simultanément la générosité (et éventuellement la portée) des prestations familiales. Ainsi, le Gouvernement continuerait d'aider les familles mais de manière plus équitable et plus efficace en termes de coûts.

4. L'impôt sur le revenu des personnes physiques pourrait être encore plus simplifié en adoptant un système semi-dual d'imposition. Il s'agit de combiner une imposition progressive des revenus du travail et une imposition proportionnelle des revenus du capital, les taux finaux variant en fonction de la nature de ces revenus (bénéfices, dividendes, intérêts, loyers, etc.). Cela permettrait d'élargir la base d'imposition des revenus des investissements, processus qui devrait être facilité par l'adoption d'un taux modéré d'imposition proportionnel sur ce type de revenus. Un tel système est plus facile à gérer et à respecter dans la mesure où il facilite l'utilisation de la retenue finale à la source et limite ainsi la nécessité de réconcilier les revenus par le biais des déclarations fiscales de fin d'année. Cette réforme, surtout si elle est adoptée parallèlement à d'autres modifications de l'IRPP telles que l'abrogation du quotient familial ou la réduction de la déduction accordée pour les frais professionnels évalués forfaitairement, nécessiterait nécessairement de reconsidérer les taux d'imposition et les tranches d'imposition.

5. Les déductions forfaitaires au titre des dépenses professionnelles pourraient être moins généreuses et les primes devraient être entièrement imposées. La loi actuelle prévoit une déduction universelle des revenus du travail pour les frais professionnels présumés. La déduction s'applique à un taux de 20 pour cent, jusqu'à 10 millions de francs CFA. Cette déduction est très régressive car elle permet de réaliser des économies d'impôt plus importantes pour les personnes dont le taux marginal d'imposition est plus élevé. En outre, la déduction s'applique également aux revenus de pension, même si ces revenus ne comportent probablement pas de frais professionnels. Une première solution consisterait à abroger entièrement cette disposition et à modifier en conséquence le barème des taux d'imposition. Une autre solution consisterait à réduire considérablement la générosité de la déduction (à la fois les 20 pour cent et le plafond des 10 millions de francs CFA), les pensions devenant inéligibles à la déduction. Le taux préférentiel de 25 pour cent accordé aux parlementaires et ministres doit être supprimé. Pour finir, les primes de

rendement et autres formes de bonus ne devraient pas être exonérées d'impôt, car elles ne sont qu'un moyen supplémentaire de rémunérer les employés.

6. La réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pourrait requérir des modifications importantes de la législation. Pour procéder à ces modifications, il faudrait améliorer la base de données des contribuables afin de pouvoir évaluer avec un certain degré d'exactitude l'incidence des scénarios de réforme en termes de revenus et de leur distribution. Ces modifications donneraient une plus grande latitude aux autorités pour définir des sources de recettes supplémentaires.

7. Introduire les modifications nécessaires pour que la TVA au Gabon soit conforme à la nouvelle directive régionale de la CEMAC. Il s'agit notamment d'éliminer l'un des deux taux réduits de TVA (5 pour cent et 10 pour cent) et de revoir la liste des produits actuellement exonérés ou soumis à un taux réduit. La nouvelle directive TVA de la CEMAC a été officiellement adoptée en novembre 2022, les pays membres ayant jusqu'au 31 décembre 2023 pour apporter les modifications nécessaires à leur législation nationale.

8. Augmenter les taux d'accises pour des produits spécifiques. Les taux d'accises sur les produits ayant un impact négatif sur la santé tels que les boissons alcoolisées (bières, vins et champagnes), le tabac et les boissons sucrées pourraient être augmentés. Les taux d'accises devraient être les mêmes pour les produits importés et les produits nationaux. Les importations de véhicules de tourisme devraient également être soumises à des droits d'accises (Directive CEMAC 3/19 - art. 3).

9. Taxer les transactions effectuées par le biais du téléphone mobile. Cette réforme devrait être menée dans le cadre d'une négociation plus globale avec les sociétés de téléphonie afin d'éviter une hausse du coût de transaction pour les usagers (actuellement 3 pour cent du montant).

B. Administration des recettes

10. Améliorer le niveau de conformité en dématérialisant les principales procédures fiscales et douanières. Un contrat a été signé en vue de remplacer le logiciel intégré pour l'imposition et le recouvrement (LIIR) par le système DIGITAX. Avec cette nouvelle plateforme, tous les contribuables devront déclarer leur revenu ou chiffre d'affaires et payer leurs impôts en ligne. Pour les petits contribuables, le paiement par téléphone mobile pourrait facilement être intégré à un processus de déclaration simplifié, ce qui accélérerait la perception des impôts. L'établissement de cet environnement électronique facilitera le passage aux déclarations préremplies, améliorera le taux de déclaration et de paiement, permettra la vérification croisée des données sur les contribuables actifs enregistrés en ligne et renforcera la vérification fiscale. De plus, la facturation électronique aurait une incidence positive sur l'application de la TVA. Cette dernière réforme pourrait être mise en œuvre en 2024.

11. La dématérialisation, qui n'a pas encore été achevée, doit être accélérée, en particulier en ce qui concerne : l) la création d'une base de données sur la valeur des principaux produits

importés ; ii) l'utilisation du module de gestion et d'analyse des risques afin d'améliorer les critères des contrôles douaniers ; iii) l'activation du module de règlement des litiges afin de traiter les violations ; iv) le paiement en ligne des droits de douane ; v) l'interconnexion du module de comptabilité ASYCUDA afin de garantir la perception des droits de douane et de définir un cadre de suivi des crédits.

12. Améliorer le niveau de conformité des contribuables grâce à une meilleure gestion des informations disponibles. La mise en œuvre de DIGITAX sera également l'occasion d'améliorer l'interface avec les systèmes informatiques du Trésor et des douanes et d'autres tiers (organismes de sécurité sociale, administrations liées aux dépenses publiques, banques, fournisseurs d'électricité et d'eau, sociétés de téléphonie mobile, etc.) et permettra le recoupement des données afin de détecter les contribuables non déclarés. De son côté, le Trésor doit revoir le processus d'enregistrement des paiements d'impôts, afin de pouvoir retracer les paiements jusqu'au payeur et au type d'impôt, et le suivi du flux d'informations via les banques commerciales, la BEAC et la DGI, afin de garantir l'enregistrement et la comptabilisation en temps voulu des paiements d'impôts, le remboursement en temps voulu des crédits de TVA, et l'émission de reçus aux contribuables.

C. Mesures de dépenses

13. Fixer une trajectoire de la masse salariale compatible avec les objectifs de stabilité budgétaire à moyen terme. Pour ce faire, il faudra :

- i. Renforcer les contrôles des salaires, notamment en finalisant l'audit en cours du fichier des fonctionnaires, en assurant une cohérence régulière entre le registre du personnel et le fichier de paie, et en veillant à l'application des barèmes de rémunération (y compris les primes) à tous les niveaux.
- ii. Renforcer le processus de recrutement, notamment en améliorant la coordination avec les ministères de tutelle en ce qui concerne les processus relatifs au personnel et à la masse salariale.
- iii. Réaliser une évaluation approfondie afin d'ajuster le nombre de fonctionnaires et ainsi gagner en efficience.
- iv. Évaluer les arriérés de salaires et de cotisations sociales, valider les montants et définir le rythme des remboursements.
- v. Inclure dans le budget le paiement des primes aux cadres supérieurs, y compris les conseillers, si ce n'est pas le cas.

14. Supprimer les subventions aux carburants en alignant les prix à la pompe sur les prix de référence internationaux, ajustés pour refléter pleinement les coûts d'approvisionnement et la fiscalité, à l'exclusion du kérosène et du butane, principalement consommés par les ménages pauvres. L'ajustement des prix intérieurs pourrait être progressif, en fonction de la marge de manœuvre budgétaire, et devrait être précédé d'une vaste campagne de communication afin d'expliquer que ces subventions inefficaces et inéquitables ont un coût élevé. La suppression des

subventions devrait être assortie de mesures visant à améliorer la protection sociale afin de compenser de manière adéquate la hausse des prix des carburants pour les ménages pauvres.

15. Rationaliser les transferts aux entités publiques. Pour cela, les autorités devront :

- i) renforcer la gouvernance des entreprises publiques et le rôle du Gouvernement en tant qu'actionnaire principal en alignant le cadre juridique sur l'Acte uniforme de l'OHADA et les lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques ;
- ii) définir les rôles et responsabilités de l'organe de supervision des entreprises publiques récemment créé au sein du Ministère de l'économie et lui fournir l'appui juridique nécessaire pour qu'il puisse demander des informations à jour aux entreprises publiques ;
- iii) effectuer des audits diagnostiques de la viabilité financière de toutes les entreprises publiques et en publier les comptes-rendus, et identifier les entités devant être restructurées afin de générer des économies ;
- iv) renforcer les exigences en matière de divulgation et de publication pour les entreprises publiques, notamment au sujet de leurs dettes garanties par l'État et de leurs passifs contingents, et publier chaque année les états financiers certifiés de toutes les entreprises publiques, notamment de la société pétrolière GOC, de la Société équatoriale des mines (SEM), de la banque de développement CDC, de la raffinerie pétrolière SOGARA, et du Fonds souverain de la République gabonaise (FSRG) et de son Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) ;
- v) faire le bilan des travaux de la *Task Force* chargée de la rationalisation des régies (SPP) et des autorités administratives indépendantes (AAI) afin d'améliorer la gestion, la transparence et la viabilité de ces entités.

16. Renforcer la gestion des investissements publics. Comme expliqué dans le rapport PIMA de 2022, les processus d'investissement public au Gabon restent inefficaces et entravés par plusieurs faiblesses structurelles, ce qui se traduit par des projets mal conçus, des coûts supplémentaires et des projets interrompus. Les autorités prévoient de signer un décret afin d'améliorer le cadre institutionnel et organisationnel régissant les investissements publics. Celui-ci contribuera à formaliser la programmation et la budgétisation des projets d'investissement, en particulier les processus d'évaluation préalable, de sélection, d'exécution et de suivi des investissements. Les critères d'évaluation et de sélection des projets pourraient intégrer l'analyse en termes de changement climatique. Par ailleurs, l'adoption de la réforme sur les autorisations d'engagement et les crédits de paiement (AE/CP), en particulier pour les projets d'infrastructure, permettrait d'améliorer la planification des dépenses. Il importe d'accorder la priorité aux projets d'investissement en cours et de les mener à bien, si possible, avant d'en exécuter de nouveaux. Cette réforme à moyen terme pourrait être soutenue dans un premier temps par la mise en place de formations, suivies d'un pilote dans le secteur des infrastructures. Enfin, il conviendrait de porter une attention particulière aux partenariats public-privé.

17. Améliorer la qualité des dépenses publiques dans le cadre de revues périodiques. Les autorités devraient :

- i) effectuer une revue annuelle des dépenses par ministère ou institution concerné(e) ;
- ii) procéder à des revues approfondies des dépenses tous les trois ans, avec l'aide de la Banque mondiale.

18. Accroître la prévisibilité et la lisibilité de l'action publique. L'absence de perspectives à moyen terme rend difficile l'exploitation des avantages de la budgétisation par programme et

appelle à l'élaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme solide. En outre, l'absence d'une classification fonctionnelle qui classe les dépenses par grands objectifs de l'action publique nuit à sa lisibilité. L'adoption d'une telle classification nécessite des modifications de VECTIS (le système de gestion budgétaire). La décentralisation de l'autorisation de paiement vers les ministères de tutelle est une autre mesure visant à garantir que les dépenses sont priorisées en fonction de leur pertinence sectorielle.

19. Améliorer l'exécution et le contrôle du budget pour éviter les arriérés Le contrôle budgétaire devrait être renforcé, d'une part, grâce à un cadre plus clair et, d'autre part, grâce à des outils tels que les plans d'engagement. Une bonne articulation des plans d'engagement avec les plans de trésorerie permettrait d'éviter les défauts de liquidité et la constitution d'arriérés de paiement. Pour ce faire, elles pourraient adopter un décret dans lequel elles définiraient, entre autres, l'ordre de priorité des paiements. Toutefois, une bonne exécution des dépenses et une bonne gestion de la trésorerie requièrent avant tout de réduire le recours aux procédures dérogatoires telles que les avances de trésorerie, les engagements prévisionnels ou tout autre processus de paiement qui ne passe pas ensuite par les étapes d'engagement, de liquidation et d'ordonnancement des dépenses. Enfin, afin d'éviter l'accumulation d'arriérés, la Direction du budget devrait pouvoir prendre des mesures de contrôle des dépenses. Pour être pleinement mis en œuvre, l'article 64 de la loi organique nécessite un décret d'application.

20. Garantir un reporting fiscal et un audit externe adéquats. L'État doit contrôler les finances publiques au-delà de l'administration budgétaire centrale, avec un meilleur registre de ses actifs et passifs, y compris des dettes qu'il a garanties, et faire un rapport sur les risques budgétaires. Pour y parvenir, il devra, entre autres mesures, veiller à la pleine application de la réforme en cours de la comptabilité matière. Avec l'appui du FMI, il pourrait procéder à une évaluation de la transparence des finances publiques (FTE) afin de déterminer la couverture réelle de sa documentation budgétaire, statistique et comptable et de ses analyses des risques budgétaires. Publier régulièrement et de manière opportune les rapports trimestriels sur l'exécution du budget et communiquer ses statistiques de finances publiques est essentiel pour garantir le suivi étroit de l'orientation de la politique budgétaire du Gouvernement. Pour faciliter une compréhension claire de la situation financière de l'État, il est également important de veiller à ce que la classification budgétaire (NBE) et le plan comptable (PCE) soient alignés. Il s'agit là d'actions qui renforceraient le contrôle de l'administration, que ce soit en interne (par les inspections générales) ou par la Cour des comptes.



GABON

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2024 AU TITRE DE L'ARTICLE IV —ANNEXE D'INFORMATION

10 mai 2024

Préparée par

Le Département Afrique (en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
ASSISTANCE TECHNIQUE	4
RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES	6
A. Gabon et la Banque mondiale	6
B. Gabon et la Banque Africaine de Développement	6
PROBLÈMES STATISTIQUES	7

RELATIONS AVEC LE FMI

En date du 31 mars 2024

Statut — date d'admission : 10 septembre 1963

Compte de ressources générales :	Millions DTS	%Quota
Quote-part	216,00	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	835,29	386,71
Position dans la tranche de réserve	18,06	8,36
Département des DTS :	Millions DTS	%Allocation
Allocation cumulative nette	353,75	100,00
Avoirs	128,00	36,18
Encours des achats et des prêts :	Millions DTS	%Quota
Assistance d'urgence ^{1/}	148,50	68,75
Accords élargis	488,83	226,31

^{1/} L'Assistance d'urgence peut inclure l'assistance d'urgence en cas de catastrophe naturelle (AUCN), l'assistance d'urgence post-conflit (AUPC) et l'instrument de financement rapide (IFR).

Accords financiers les plus récents :

Accords :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions DTS)	Montant tiré (millions DTS)
MEDC	28 juillet 2021	27 juillet 2024	388,80	197,10
MEDC	19 juin 2017	18 juin 2020	464,40	375,06
Accord de confirmation	7 mai 2007	6 mai 2010	77,15	0,00

Prêts non conditionnels :

Type	Date de l'engagement	Date du Tirage/Expiration	Montant approuvé (millions DTS)	Montant tiré (millions DTS)
Instrument de financement rapide ^{1/}	31 juillet 2020	4 août 2020	108,00	108,00
Instrument de financement rapide ^{1/}	9 avril 2020	13 avril 2020	108,00	108,00

^{1/} Les décaissements non conditionnels non utilisés (IFR et FCR) expirent automatiquement 60 jours après la date de l'engagement, c'est-à-dire, la date d'approbation du Conseil.

VI. Obligations en retard et projections des paiements au FMI^{1/}

(Millions de DTS ; basé sur l'utilisation existante des ressources et les avoirs actuels en DTS)

	2024	2025	À Venir 2026	2027	2028
Principal		137,56	130,01	85,69	89,41
Commissions/Intérêts		<u>33,16</u>	<u>33,67</u>	<u>27,24</u>	<u>22,77</u>
Total		<u>170,72</u>	<u>163,68</u>	<u>112,92</u>	<u>112,18</u>

^{1/} Lorsqu'un membre a des obligations financières en retard de paiement depuis plus de trois mois, le montant de ces arriérés sera indiqué dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE : Non applicable

Mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : Non applicable

Mise en œuvre de l'Initiative d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) : Non applicable

Évaluations des sauvegardes : La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Conformément à la politique de sauvegarde du FMI et en accord avec le cycle de quatre ans pour les évaluations de sauvegarde des banques centrales régionales, une évaluation de sauvegarde a été réalisée en 2022. L'évaluation de 2022 a noté que, suite aux réformes légales de 2017, des dispositions de gouvernance solides restaient en place. Bien que les dispositifs d'audit externe aient été jugés fiables, l'évaluation a préconisé un renforcement supplémentaire des mécanismes d'audit interne, de gestion des risques, de cybersécurité et de continuité opérationnelle. Une mission de suivi des sauvegardes a eu lieu fin 2023 pour donner suite aux recommandations de sauvegarde restantes de 2022, une évaluation de la qualité externe de l'audit interne, et la mise en œuvre actuelle du cadre de gouvernance. Les recommandations préliminaires de la mission portaient notamment sur la nécessité d'intégrer les nouveaux membres de la direction et du conseil d'administration et l'établissement d'un cadre de délégation pour la prise de décisions exécutives.

Régime de change : Le régime de change de jure et de facto de la CEMAC est un régime de parité fixe conventionnelle. Le Gabon fait partie de la CEMAC et n'a pas de monnaie légale séparée. Le Gabon a accepté les obligations de l'Article VIII, Sections 2, 3 et 4 mais maintient une taxe de 1,5 pour cent sur les virements à l'étranger, ce qui constitue une restriction des échanges. La monnaie régionale est le franc CFA, qui est arrimé à l'euro à un taux fixe de 655,957 FCFA par euro.

Consultations de l'Article IV : La dernière consultation avec le Gabon au titre de l'Article IV a été conclue par le Conseil d'Administration le 16 décembre 2019. Le Gabon est soumis à un cycle de consultation au titre de l'Article IV de 24 mois, mais un changement dans la situation politique/sécuritaire a entraîné des retards.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Gabon a reçu de l'assistance technique (AT) d'AFRITAC et du siège du FMI. L'AT s'est concentrée sur l'exécution du budget, la gestion de la trésorerie et de la dette, la gestion des investissements publics, la réforme fiscale, les statistiques extérieures et publiques, et les comptes nationaux. Les principales missions d'AT sont listées ci-dessous.

2024

Mars	Mission d'AFRITAC pour améliorer les outils de supervision des Entités Publiques
Mars	Mission d'AFRITAC sur la mise en œuvre du Budget sensible au genre
Février	Mission d'AFRITAC sur le renforcement de la prévision des recettes

2023

Novembre	Mission de FAD de suivi utilisant l'outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale (TADAT)
Septembre	Mission de STA sur les statistiques du secteur extérieur
Septembre	Mission de FAD sur la politique fiscale (Directive IS/IRPP - engagement ad hoc Budget 2024)
Juin	Mission de FAD sur l'administration des recettes fiscales (évaluation du système fiscal utilisant la méthodologie TADAT)
Juin	Mission de FAD sur la politique fiscale (Réformes IS/IRPP pour adopter la Directive régionale de l'Impôt sur le Revenu de la CEMAC)
June	Mission d'AFRITAC sur les Statistiques des Finances Gouvernementales
Mai	Mission de FAD sur la politique fiscale (Réformes IS/IRPP pour adopter la Directive régionale de l'Impôt sur le Revenu de la CEMAC)
Avril	Mission de FAD sur l'exécution du budget
Avril	Mission d'AFRITAC sur le renforcement du contrôle budgétaire
Avril	Mission de STA sur les comptes nationaux
Février	Mission de FAD sur la politique fiscale (Réformes IS/IRPP pour adopter la Directive régionale de l'Impôt sur le Revenu de la CEMAC)

2022

Novembre	Mission de FAD sur le renforcement du rapport d'exécution du budget
Octobre	Mission d'AFRITAC sur la compilation de données du secteur social et des gouvernements locaux
Septembre	Mission de FAD sur l'administration des recettes (plan de mise en œuvre pour le nouveau Système Intégré d'Administration Fiscale)
Juin	Mission d'AFRITAC sur la gestion de la trésorerie
Février	Mission de FAD sur la gestion des investissements publics (suivi du PIMA et du C-PIMA)

2021

Novembre	Mission d'AFRITAC sur les comptes nationaux
Septembre	Mission d'AFRITAC sur le renforcement du rapport d'exécution du budget
Février	Mission d'AFRITAC sur les statistiques du secteur extérieur
Janvier	Mission de FAD sur la gestion financière publique et les risques fiscaux

2020

Décembre	Mission de FAD sur la mise à jour du plan d'engagement
Décembre	Mission de FAD sur les prévisions des dépenses publiques
Décembre	Mission de FAD sur l'évaluation des risques fiscaux

Novembre	Mission d'AFRITAC sur les comptes nationaux
Septembre	Mission d'AFRITAC sur le renforcement du rapport d'exécution du budget
Septembre	Mission de FAD pour l'examen du rapport annuel sur les risques fiscaux
Août	Mission de FAD sur l'administration fiscale
Juin	Mission de FAD sur l'administration des douanes

2019

Octobre	Mission de STA sur la diffusion des données via le Système Amélioré de Diffusion Générale des Données (e-GDDS)
Juin	Mission d'AFRITAC sur les statistiques des finances publiques (adoption du MGFS 2014)
Juin	Mission de FAD pour l'Évaluation de la Gestion des Investissements Publics (PIMA)
Juin	Mission d'AFRITAC sur la compilation des données des comptes nationaux
Juin	Mission d'AFRITAC sur la gestion des investissements publics
Avril	Mission de FAD sur la fiscalité foncière
Mars	Mission de STA sur les statistiques du secteur extérieur
Février	Mission d'AFRITAC sur la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme

2018

Novembre	Mission de FAD sur la gestion de la trésorerie et de la dette
Novembre	Mission de FAD sur les mesures d'administration des recettes
Novembre	Mission d'AFRITAC sur les statistiques des finances publiques (adoption du MGFS 2014)
Novembre	Mission d'AFRITAC sur la gestion de la dette
Avril	Mission de STA sur les statistiques du secteur extérieur
Février	Mission d'AFRITAC sur les statistiques des finances publiques (adoption du MGFS 2014)

RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Le Gabon collabore avec le Groupe de la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur les sites web suivants :

A. Gabon et la Banque mondiale

<https://www.worldbank.org/en/country/gabon>

B. Gabon et la Banque Africaine de Développement

<https://www.afdb.org/en/countries/central-africa/gabon>

PROBLÈMES STATISTIQUES

En date du 31 mars 2024

I. Évaluation de l'adéquation des données pour la surveillance

Général. La communication des données présente de sérieuses lacunes qui entravent considérablement la surveillance. L'actualité et la qualité des données nécessitent une amélioration significative. L'analyse des services du FMI est affectée par des lacunes en matière de disponibilité, de précision et de l'actualité des données. Les agences statistiques n'ont pas un accès suffisant aux données sources et manquent d'un cadre institutionnel pour partager les informations et coordonner les efforts de compilation. Les lacunes sont particulièrement notables au niveau (i) des comptes nationaux, qui n'ont pas été publiés par la Direction Générale de la Statistique depuis 2010 ; (ii) de la balance des paiements en raison de révisions fréquentes et importantes, et d'incohérences ; et (iii) des données budgétaires en raison de mauvaises pratiques de comptabilisation et d'une couverture incomplète.

Comptes nationaux. Les comptes nationaux ont été publiés pour la dernière fois par la Direction Générale de la Statistique en 2010 et l'analyse repose actuellement sur les estimations du ministère de l'Économie. Les comptes nationaux qui continuent d'être compilés par la Direction Générale de la Statistique ne sont pas publiés et pourraient potentiellement diverger grandement par rapport à ce qui est actuellement utilisé pour la surveillance. Les estimations des composantes du PIB du côté de la demande et les indicateurs à court terme ne sont également pas publiés par la Direction Générale de la Statistique.

AFRITAC Centre (AFC) a travaillé avec les autorités pour incorporer les recommandations méthodologiques du Système de Comptabilité Nationale de 1993 dans une série avec pour année de base 2001, en examinant récemment les estimations pour 2018–2020 et en faisant des recommandations pour améliorer la collecte des données sources. Une mission d'AT de l'AFC en 2023 visait également à aider la Direction Générale de la Statistique à préparer les données pour la nouvelle année de base 2019 conformément au Système de Comptabilité Nationale de 2008, mais le travail sur la série base 2001 doit d'abord être finalisé. Les autorités ont exprimé leur intérêt pour une mission d'AT pour assurer la qualité des données avant leur publication. AFRITAC Centre aidera également à l'élaboration des statistiques des comptes nationaux trimestriels, mais ce travail n'a pas encore commencé.

Emploi et chômage. Les données sur le chômage et la population active totale ne sont pas compilées.

Statistiques des prix. Les autorités ont remplacé l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de 2004 par un nouvel indice utilisant 2018 comme année de référence. La structure de pondération est basée sur les données de dépenses de l'enquête sur la pauvreté de 2017 — Enquête Gabonaise pour le Suivi et l'Évaluation de la Pauvreté (EGEP II) — et la population de référence comprend tous les ménages résidant au Gabon, plus large que le précédent IHPC de 2004. L'AT sur les statistiques des prix est fournie par AFRISTAT.

Statistiques des finances publiques. Du côté budgétaire, les données ont souffert de mauvaises pratiques de comptabilisation et de problèmes de couverture, ce qui complique l'évaluation des flux budgétaires et des encours et leur cohérence, mais elles commencent à s'améliorer. Les données sur la situation financière des entreprises d'État ou sur les passifs éventuels tels que les garanties n'existent pas. Les données sur la dette suivies par la Direction Générale de la Dette n'incluent pas les bons du Trésor, les arriérés de TVA et les arriérés vis-à-vis des fournisseurs. Cela nécessite de collecter des données de différentes sources pour obtenir une vue complète de la dette domestique du pays. La couverture actuelle de la dette est le gouvernement budgétaire centrale.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans l'adoption du cadre analytique et des classifications du GFSM2001/2014 et en produisant un TOFE à partir de la balance du trésor. Des TOFE provisoires produits conformément au GFSM 2014 pour l'administration budgétaire centrale à partir de la balance du trésor, pour les autorités locales et pour les institutions publiques sont disponibles. Une extension supplémentaire de la couverture à d'autres sous-secteurs du gouvernement (par exemple, la sécurité sociale) est en cours, au fur et à mesure que les sources statistiques nécessaires deviennent disponibles. Les autorités gabonaises ont indiqué leur engagement

envers les statistiques publiques et ont investi dans la formation du personnel, mais des risques subsistent, en particulier autour de la mobilité du personnel.

Statistiques monétaires et financières. Les statistiques monétaires sont transmises au FMI par la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) sur une base mensuelle dans les formulaires de rapport standardisés (FRS), avec des retards allant jusqu'à deux mois. Les données sur les institutions de dépôts n'incluent pas les données sur les institutions de microfinance collectant des dépôts et ne fournissent les taux d'intérêt offerts par les institutions financières aux entités non financières sur les dépôts et les prêts. Le Gabon n'a pas rapporté de données à l'Enquête sur l'Accès aux services Financiers (FAS) depuis 2014. Jusqu'en 2014, le Gabon a rapporté certains indicateurs du FAS, y compris les données sur les PME et *mobile-money*, et les deux indicateurs (nombre d'agences de banques commerciales pour 100 000 adultes et nombre de distributeurs automatiques pour 100 000 adultes) adoptés par l'ONU pour surveiller la Cible 8.10 des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Surveillance du secteur financier. La Commission Bancaire des États de l'Afrique Centrale (COBAC) rapporte pour le Gabon tous les indicateurs de solidité financière de base et certains indicateurs supplémentaires pour les institutions de dépôts au département STA.

Statistiques du secteur extérieur. Les statistiques de la balance des paiements sont compilées par la direction nationale de la BEAC, et les estimations sont validées par le siège de la BEAC. Des données provisoires de la balance des paiements sont disponibles pour 2022 et jusqu'à 2023T2, mais des révisions permanentes et des incohérences entravent leur utilisation effective. Les dernières données de la balance des paiements finalisées, sont celles de 2021. Bien qu'il y ait eu des améliorations dans la fourniture des données, y compris la publication récente de la balance des paiements provisoire, l'introduction de la balance des paiements trimestrielle se terminant au second trimestre de 2023, et la préparation des données de la position extérieure globale pour 2021, des préoccupations concernant la qualité des données persistent. Ces préoccupations découlent d'un historique de révisions fréquentes et significatives, d'incohérences par rapport à d'autres sources de données telles que les comptes douaniers et budgétaires, de mouvements importants et inexpliqués dans le compte financier, particulièrement notables au niveau des autres investissements à court terme, et un poste erreurs et omissions important.

Les autorités ont exprimé leur engagement à continuer à travailler en étroite collaboration avec la banque centrale et le département des statistiques du FMI pour améliorer la qualité des données de la balance des paiements.

Il existe des données complètes sur le stock de la dette publique extérieure et sa composition, ainsi que des projections détaillées sur le service de la dette dû. Les données sont fournies, généralement aux missions du Fonds, par la Direction Générale de la Dette du Ministère du Budget et des Comptes Publics, mais avec des retards.

II. Normes et qualité des données

Le Gabon a mis en œuvre le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) amélioré en octobre 2019 en lançant la page de synthèse des données nationales.

Aucun rapport sur l'observation des normes et des codes (ROSC) sur les données n'est disponible.

Gabon : Tableau des indicateurs communs nécessaires pour la surveillance

(En date du 27 mars 2024)

	Date de la dernière observation				
Taux de Change	Mars 2024	Mars 2024	D	D	D
Actifs de Réserve Internationale et Passifs de Réserve des Autorités Monétaires	Déc 2023	Mars 2024	M	M	M
Réserve / Monnaie de Base	Déc 2023	Mars 2024	M	M	M
Masse Monétaire Élargie	Déc 2023	Mars 2024	M	M	M
Bilan de la Banque Centrale	Déc 2023	Mars 2024	M	M	M
Bilan Consolidé du Système Bancaire	Déc 2023	Mars 2024	M	M	M
Taux d'Intérêt	Déc 2023	Mars 2024	M	M	I
Indice des Prix à la Consommation	Déc 2023	Fév 2024	M	M	M
Revenus, Dépenses, Solde et Composition du Financement – Gouvernement Général	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Revenus, Dépenses, Solde et Composition du Financement – Gouvernement Central	Déc 2023	Jan 2024	M	M	M
Stocks de Dette du Gouvernement Central et Dette Garantie par le Gouvernement Central	Déc 2023	Jan 2024	M	M	M
Solde du Compte Courant Extérieur	Q2 - 2023	Jan 2024	Q	I	I
Exportations et Importations de Biens et Services	Q2 - 2023	Jan 2024	Q	I	I
PIB / RNB	2023	Jan 2024	A	A	I
Dette Externe Brute	2023	Jan 2024	M	M	M
Position d'Investissement International	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

¹ Tous les actifs de réserve qui sont engagés ou autrement grevés doivent être spécifiés séparément. De plus, les données devraient comprendre les passifs à court terme liés à une devise étrangère mais réglés par d'autres moyens ainsi que les valeurs notionnelles des actifs dérivés à payer et à recevoir en devise étrangère, y compris ceux liés à une devise étrangère mais réglés par d'autres moyens.

² Les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, et les taux sur les bons du Trésor, les billets et les obligations sont à la fois basés sur le marché et déterminés officiellement.

³ Financement par les banques étrangères et domestiques, financement non bancaire.

⁴ Le gouvernement général comprend le gouvernement central (fonds budgétaires, fonds extra-budgétaires et fonds de sécurité sociale) et des administrations régionales et locales.

⁵ Inclut la composition par devises et par maturité.

⁶ Inclut les positions d'actifs et de passifs financiers bruts extérieures vis-à-vis des non-résidents.

⁷ Des données provisoires de la balance des paiements sont disponibles pour 2022 et jusqu'au second trimestre de 2023 mais les révisions continues et les incohérences entravent leur utilisation effective. Les dernières données de la balance des paiements, finalisées, datent de 2021.

⁸ Les comptes nationaux sont basés sur les estimations fournies par la Direction Générale de l'Économie. Les comptes nationaux qui continuent d'être compilés par la Direction Générale de la Statistique n'ont pas été publiés depuis 2011.

⁹ Quotidien (D) : hebdomadaire (W) : mensuel (M) : trimestriel (Q) : annuel (A) : irrégulier (I) : et non disponible (NA).

**Déclaration de M. Régis N'Sonde, Administrateur pour le Gabon,
et de M. Thierry Nguema-Affane, Conseiller Principal de l'Administrateur
24 mai 2024**

Le Gabon a connu un changement de régime politique majeur le 30 août 2023, lorsque l'armée a renversé sans effusion de sang un régime politique de 55 ans dominé par un parti, à la suite de l'annonce des résultats des élections présidentielles et législatives.

Cet événement a été motivé par la détérioration continue du niveau de vie et de la gestion des affaires publiques, sur fond d'instabilité politique. Dès leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités du *Comité de la transition pour la restauration des institutions* (CTRI) ont annoncé une transition politique de deux ans pour entreprendre des réformes institutionnelles essentielles et ouvrir la voie à la tenue d'élections dans un climat pacifié en 2025.

Dans cette perspective, les autorités ont formé un gouvernement transitoire, adopté une charte et publié le calendrier de la transition politique. Elles sont convenues de six principes qui guideront leur action au cours de cette période : i) rétablissement de la stabilité et de la confiance, ii) réformes institutionnelles et législatives, iii) dialogue national et consultation publique, iv) lutte contre la corruption, v) développement économique et durable, et vi) éducation et sensibilisation. Conformément à ces principes directeurs, le gouvernement s'est doté en mars 2024 d'un Plan national de développement pour la transition (PNDT) qui s'appuie sur 5 piliers : i) réformes institutionnelles, ii) développement d'infrastructures stratégiques, iii) intensification de la diversification économique, iv) inclusion sociale, et v) durabilité environnementale et résilience face au changement climatique.

La transition politique se déroule comme prévu. Les autorités ont lancé un processus dit de dialogue national inclusif (DNI) en avril 2024, en rassemblant six cents personnes d'origines et de conditions sociales diverses, réparties dans trois commissions (politique, économique et sociale). Les commissions ont recensé les difficultés et les possibilités qui se présentent au pays, et ont proposé des solutions durables en vue de redéfinir les institutions gabonaises et de jeter les bases d'un nouveau pacte social, économique et politique. Entre autres recommandations, le DNI s'est prononcé en faveur d'une transition politique de deux ans et de la rédaction d'une nouvelle constitution. Il convient de noter que les participants au DNI ont mis l'accent sur le renforcement de la gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques.

Dans ce contexte, les nouvelles autorités se sont dit favorables à la poursuite de la collaboration avec le FMI. Elles notent que le changement de régime est intervenu moins d'un an avant la fin du programme actuel soutenu par le FMI, qui connaissait déjà des difficultés depuis 2022, en raison de l'accumulation d'arriérés extérieurs, de dérapages budgétaires et de retards sur le plan structurel. Dans ces circonstances, les autorités ont décidé de laisser le programme arriver à son terme et de continuer à solliciter les conseils et l'assistance technique du FMI pour aider le pays à remédier aux déséquilibres macroéconomiques et soutenir la mise en œuvre des réformes pendant la période de transition.

Lors des Assemblées annuelles de 2023 à Marrakech, les autorités ont demandé la visite d'une équipe du FMI pour évaluer la situation macroéconomique du pays et fournir un point de vue extérieur sur les politiques et mesures proposées au niveau national.

Les autorités ont accueilli favorablement la mission au titre de l'article IV à Libreville en janvier/février 2024. Elles ont apprécié les discussions franches et productives sur des questions très actuelles pour le gouvernement de transition, qui se sont également poursuivies à Washington lors des réunions de printemps en avril 2024. Les autorités ont accueilli favorablement les recommandations des services du FMI et les analyses figurant dans le document de la série des Questions générales.

Évolution récente de l'économie et perspectives

Les autorités partagent largement l'évaluation de la situation et des perspectives macroéconomiques que font les services du FMI, bien qu'elles soient plus optimistes quant aux perspectives de croissance compte tenu des évolutions à l'œuvre dans les secteurs agricole et minier.

La situation macroéconomique en 2022–23 était marquée par un ralentissement de la croissance, passée de 3,0 % en 2022 à 2,3 % en 2023, en raison des perturbations du réseau ferroviaire qui ont limité les exportations de manganèse et de bois. Cependant, la croissance devrait s'accroître à 2,9 % en 2024, dans la mesure où le transport ferroviaire reprend son cours normal et que la demande publique reste forte. À moyen terme, la croissance pourrait bénéficier de l'augmentation de la production d'huile de palme et du développement en cours d'un important projet de production de fer dans la région nord-est du pays. L'inflation est passée de 5,4 % en 2022 à 2,3 % en 2023, en dessous du plafond de convergence régionale de 3,0 %, à la faveur de la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires. L'inflation devrait rester inférieure au plafond à moyen terme en l'absence de nouveaux chocs du côté de l'offre. L'excédent du compte courant a diminué de plus de moitié pour atteindre 4,4 % du PIB en 2023 en raison de la baisse des prix du pétrole et des exportations de produits de base, et devrait diminuer progressivement à moyen terme du fait de la baisse prévue des cours et de la production de pétrole. Les réserves de devises attribuées au Gabon ont augmenté en 2022–23 avec la hausse des prix du pétrole, mais la position extérieure pourrait s'affaiblir compte tenu des obligations importantes au titre de la dette extérieure prévues en 2025–30.

Si le secteur bancaire reste globalement solide, il existe des risques importants, liés à l'exposition au risque souverain et à la vulnérabilité face aux fluctuations des cours du pétrole. Le processus de liquidation de trois banques publiques est en bonne voie, deux d'entre elles étant maintenant en liquidation judiciaire. Les autorités continueront de collaborer avec la commission bancaire régionale COBAC pour parachever la résolution de ces trois banques et préserver la stabilité du système financier gabonais.

Les perspectives à moyen terme dépendront du rythme de la mise en œuvre des réformes et de l'évolution de l'économie mondiale et des conditions financières. Il sera essentiel de prolonger l'élan réformateur pour soutenir la croissance et préserver la stabilité

macroéconomique. L'économie gabonaise, qui reste très dépendante du pétrole, est vulnérable face à l'évolution des cours et de la production du pétrole, ce qui souligne la nécessité de diversifier l'économie. À cet égard, les autorités s'emploient à mettre en œuvre des réformes sectorielles visant à soutenir l'émergence de secteurs non pétroliers autres que l'exploitation minière et l'agriculture. Leur stratégie de croissance repose sur l'augmentation des investissements publics dans les infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques et sanitaires, ce qui, entre autres, faciliterait la transition d'une économie basée sur l'extraction vers une économie tournée vers la transformation. Les autorités promeuvent des activités à fort potentiel de création d'emplois et de développement rural. Il s'agit notamment de poursuivre le développement de la filière bois, de l'agriculture, de la pêche et du tourisme, ce qui augmentera considérablement le PIB par habitant et réduira la pauvreté. Par ailleurs, les autorités sont déterminées à améliorer le climat des affaires et à permettre une plus grande participation des entreprises gabonaises à l'économie. Elles ont réaffirmé leur engagement sans faille en faveur de la lutte contre les effets du changement climatique, et ont l'intention de poursuivre la mise en œuvre des engagements climatiques ambitieux du pays, en vue de renforcer la résilience.

Politique et réformes budgétaires : Mettre l'accent sur la viabilité des finances publiques et de la dette tout en respectant les priorités en matière de croissance et de développement

Les autorités se sont engagées à accroître la transparence des données budgétaires afin de mieux éclairer la politique budgétaire. À leur arrivée au pouvoir, elles ont découvert plusieurs recettes et dépenses non enregistrées qui, une fois comptabilisées, dépeignent une situation budgétaire plus fragile. Le déficit budgétaire hors pétrole a plus que doublé en 2022–23 pour atteindre 14 % du PIB hors pétrole, en raison d'importantes dépenses liées aux élections, qui ont été principalement financées par des arriérés. En conséquence, la dette publique a dépassé le plafond régional de 70 % du PIB à la fin de 2023, une fois toutes les obligations comptabilisées.

Sur le plan budgétaire structurel, la mise en œuvre des réformes s'accélère depuis août 2023. En particulier, la mise en œuvre du compte unique du Trésor (CUT) a progressé, et la nouvelle plateforme du CUT devrait être pleinement opérationnelle d'ici fin juin 2024. La modernisation et la numérisation de nombreux processus liés à la gestion des finances publiques, y compris l'intégration des systèmes de gestion des recettes, du budget et de la trésorerie, ainsi que le paiement des impôts, ont également commencé. Il convient de noter que ces efforts portent déjà leurs fruits sur le plan de la mobilisation des recettes, et qu'ils redoubleront pendant la période de transition. Pour accroître la transparence des avoirs de l'État, une direction générale des participations de l'État a été créée pour mieux surveiller les actifs publics et aider à réduire les risques budgétaires associés aux entreprises publiques.

Une loi de finances pour 2024 visant à équilibrer les finances publiques a été adoptée en décembre 2023, mais une loi de finances rectificative est envisagée, à la suite de la publication récente de données budgétaires et de nouveaux plans visant à augmenter les dépenses sociales et d'infrastructure. Le budget 2024 prévoit une mobilisation accrue des

recettes intérieures, notamment par la rationalisation des exonérations fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale et la modernisation des administrations douanières et fiscales. Du côté des dépenses, les autorités sont résolument favorables à la rationalisation des dépenses, mais soulignent que la dégradation de l'environnement économique et social a nécessité la prise d'une série de mesures urgentes pour traiter les arriérés de l'État, notamment le paiement de certains arriérés extérieurs et intérieurs, la régularisation des situations administratives et le paiement des arriérés de pensions de retraite. En outre, pour atténuer les tensions dans les services publics et l'activité économique, notamment la dégradation des routes et les pénuries d'eau et d'électricité, les autorités donnent la priorité à l'accélération des travaux d'infrastructures routières, d'éducation, de santé et d'énergie. Ces mesures devraient se traduire par des dépenses plus élevées que prévu en 2024, notamment s'agissant de la masse salariale. En conséquence, le déficit budgétaire primaire hors pétrole devrait se creuser légèrement en 2024, pour atteindre 15 % du PIB hors pétrole. Toutefois, les contraintes de capacité dans l'exécution des dépenses supplémentaires envisagées et les efforts efficaces pour mobiliser des recettes supplémentaires pourraient entraîner une réduction du déficit primaire hors pétrole.

Les autorités conviennent de la nécessité de mettre le solde budgétaire sur une trajectoire plus durable. Le volume important des dépenses urgentes, notamment sur le plan social, et la nécessité de moderniser certaines infrastructures essentielles à la croissance exigent un retour progressif à une trajectoire budgétaire viable. Les autorités reconnaissent que les risques de financement sont élevés compte tenu des conditions financières mondiales défavorables et de l'interdépendance importante entre banques et États dans la région de la CEMAC. Néanmoins, elles sont déterminées à honorer les obligations du pays en matière de dette et se tiennent prêtes à procéder aux ajustements nécessaires si leurs efforts de mobilisation des recettes et leur quête d'un financement durable s'avèrent insuffisants. Les autorités conviennent avec les services du FMI de la nécessité d'assurer le respect des règles existantes en matière de gestion des finances publiques (GFP), de renforcer le cadre d'autorisation de la dette et de veiller à ce que toutes les recettes, y compris les recettes pétrolières, soient transférées sur le CUT. Ils partagent également le point de vue des services du FMI sur l'importance de combler les lacunes réglementaires qui mènent à une exécution fragmentée des fonctions budgétaires.

La gouvernance et la transparence au premier rang des priorités de réforme des autorités

Les autorités sont pleinement engagées à mettre le Gabon sur la voie de la bonne gouvernance et de la transparence, et ont commencé à mettre en œuvre un certain nombre d'engagements dans ces domaines. Cela a permis de mieux identifier les dépenses liées aux élections de 2023, ainsi que certaines autres dépenses qui n'étaient auparavant pas inscrites au budget. Une série de mesures ont été lancées pour détecter les transactions illicites impliquant des ressources et des avoirs publics, en vue de récupérer ces ressources et avoirs. Les autorités accueillent favorablement les recommandations visant à renforcer les cadres de GFP, de lutte contre la corruption et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, aux fins de réduire les facteurs de vulnérabilité liés à la corruption.

Les autorités sont désireuses d'améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur pétrolier et de veiller à ce que toutes les recettes pétrolières auxquelles le pays a droit soient effectivement recouvrées. Pour accroître la présence de l'État dans le secteur et mieux évaluer les flux de ressources pétrolières, elles ont exercé leur droit de préemption dans une transaction d'actifs pétroliers, et n'ont pas renouvelé une licence d'exploitation pétrolière arrivée à expiration, dans le but de récupérer les actifs pétroliers concernés et de les placer sous la gestion de la compagnie pétrolière nationale. Elles ont pris bonne note de la recommandation formulées par les services du FMI en vue d'entreprendre une vérification des coûts d'extraction du pétrole afin de déterminer la prise en charge par l'État et de tirer au clair les obligations financières mutuelles des différents intervenants du secteur pétrolier. Elles ont réaffirmé leur décision de publier les contrats pétroliers une fois que la confidentialité et les contraintes juridiques liées aux contrats antérieurs auront été résolues.

Outre les informations budgétaires, les autorités sont déterminées à remédier aux lacunes en matière de données dans les comptes nationaux et la balance des paiements. Des progrès importants ont été réalisés dans la finalisation des comptes nationaux au cours de la dernière décennie sous la supervision du Premier ministre. Les autorités continueront de travailler avec la banque centrale régionale BEAC et le FMI pour améliorer la qualité des données de la balance des paiements et des données monétaires.

Conclusion

Le régime de transition au Gabon suscite de grandes attentes parmi la population, et les autorités s'engagent à répondre aux besoins sociaux, environnementaux et d'infrastructure urgents tout en mettant le pays sur une nouvelle voie de stabilité économique et de développement. Les autorités apprécient les recommandations pertinentes des services du FMI, qui les aident à affiner leurs politiques économiques et financières. Elles se félicitent de la poursuite du dialogue avec le FMI.